



Société anonyme au capital de 1 009 897 173,75 euros
Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS
552 120 222 R.C.S. PARIS

DEUXIEME ACTUALISATION

DU

DOCUMENT DE REFERENCE 2018

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 8 mars 2018
sous le numéro D.18-0112
Première actualisation du Document de référence déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers
le 7 mai 2018 sous le numéro D.18-0112-A01



La présente actualisation du Document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 août 2018 sous le numéro D.18-0112-A02, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de son signataire

SOMMAIRE

ACTUALISATION PAR CHAPITRE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2018

1 - CHAPITRE 2 : RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE	3
1.1 COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU DÉPÔT DE LA PREMIÈRE ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2018	3
1.2 PRÉSENTATION DES PRINCIPALES ACTIVITÉS DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	28
1.3 NOUVEAUX PRODUITS OU SERVICES IMPORTANTS LANCÉS	29
1.4 ANALYSE DU BILAN CONSOLIDÉ.....	34
1.5 PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET ÉQUIPEMENTS	35
1.6 POLITIQUE FINANCIÈRE.....	36
1.7 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET CESSIONS EFFECTUÉS.....	39
1.8 ACQUISITIONS EN COURS ET CONTRATS IMPORTANTS	40
1.9 PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES 6 MOIS À VENIR – ACTUALISATION DE LA PAGE 13 DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2018.....	40
2 - CHAPITRE 3 : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	42
2.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MAI 2018	42
2.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	43
2.3 DIRECTION GÉNÉRALE	44
3 - CHAPITRE 4 : FACTEURS DE RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES	45
3.1 RATIOS RÉGLEMENTAIRES	45
3.2 RISQUES DE CRÉDIT – ACTUALISATION DES PAGES 192 À 194 DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2018.....	49
3.3 COUVERTURE DES ENCOURS DOUTEUX - ACTUALISATION DE LA PAGE 199 DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2018.....	50
3.4 ÉVOLUTION DE LA VAR DE TRADING - ACTUALISATION DES PAGES 202 À 205 DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2018.....	51
3.5 RISQUE STRUCTUREL DE TAUX – ACTUALISATION DES PAGES 218 ET 219 DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2018	52
3.6 RISQUES DE LIQUIDITÉ.....	52
3.7 RISQUES DE NON-CONFORMITÉ ET DE RÉPUTATION, LITIGES – ACTUALISATION DES PAGES 228 À 232 DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2018	55
4 - CHAPITRE 6 : ÉTATS FINANCIERS	56
4.1 ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2018.....	56
4.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2018	171
5 - CHAPITRE 7 : ACTION, CAPITAL ET ÉLÉMENTS JURIDIQUES	173
5.1 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE	173
5.2 RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	174
5.3 LISTE DES INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES PUBLIÉES AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS	185
6 - CHAPITRE 8 : RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	186
6.1 RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	186
6.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE	186
6.3 RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES.....	187
7 - CHAPITRE 9 : TABLES DE CONCORDANCE	188
7.1 TABLE DE CONCORDANCE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2018	188
7.2 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	190

1 - Chapitre 2 : Rapport d'activité du Groupe

1.1 Communiqués de presse et événements postérieurs au dépôt de la première actualisation du Document de référence 2018

1.1.1 Communiqué de presse du 23 mai 2018 : Assemblée générale et Conseil d'administration du 23 mai 2018

Voir chapitre 2, pages 42 à 43

1.1.2 Communiqués de presse du 04 juin 2018

Actualisation de l'information relative aux litiges

Société Générale est parvenu à des accords de principe avec le U.S. Department of Justice (« DOJ ») et la U.S. Commodity Futures Trading Commission (« CFTC ») mettant fin à leurs enquêtes relatives aux soumissions IBOR présentées par Société Générale (le « dossier IBOR ») et avec le DOJ et le Parquet National Financier français (« PNF ») mettant fin à leurs enquêtes relatives à certaines opérations avec des contreparties Libyennes (le « dossier Libyen »).

Les accords avec le PNF et le DOJ nécessitent une approbation judiciaire et ont été soumis aux juridictions française et américaine pour des audiences devant se tenir les 4 et 5 juin, respectivement.

Le montant devant être payé est entièrement couvert par la provision inscrite dans les comptes de Société Générale qui a été allouée aux dossiers IBOR et Libyen. Ces versements n'auront donc pas d'impact sur les résultats de Société Générale.

Société Générale ne peut commenter davantage les termes de ces accords, mais apportera plus de détails une fois que ces accords seront rendus publics par les autorités/agences concernées.

Société Générale conclut des accords avec le DOJ, la CFTC et le PNF mettant fin à leurs enquêtes en cours dans les dossiers IBOR et Libyen

- Société Générale est parvenu à des accords avec le U.S. Department of Justice (« DOJ ») et la U.S. Commodity Futures Trading Commission (« CFTC ») mettant fin à leurs enquêtes relatives aux soumissions IBOR, et avec le DOJ et le Parquet National Financier français (« PNF ») mettant fin à leurs enquêtes relatives à certaines opérations avec des contreparties libyennes. Les accords avec le PNF et le DOJ sont soumis pour approbation aux juridictions française et américaine pour des audiences devant se tenir les 4 et 5 juin, respectivement. La Banque a activement coopéré avec les autorités pour mettre un terme à ces enquêtes.
- Société Générale a accepté de payer un montant d'environ 1,3 milliard de dollars au DOJ, à la CFTC et au PNF. Ce montant est entièrement couvert par la provision inscrite dans les comptes de la Banque qui a été allouée à ces deux litiges. Ces versements n'auront donc pas d'impact sur les résultats de Société Générale.
- La Banque a accepté de conclure un accord de suspension des poursuites (« deferred prosecution agreement ») d'une durée de trois ans avec le DOJ, s'agissant des dossiers IBOR et Libyen. Il sera définitivement mis fin aux poursuites, si Société Générale respecte les termes de l'accord, ce que la Banque s'engage pleinement à faire. Aucun contrôleur indépendant (« compliance monitor ») n'a été imposé dans le cadre de ces accords.
- Ces dernières années, Société Générale a d'ores et déjà pris d'importantes mesures visant à renforcer son dispositif de conformité et de contrôle, pour satisfaire les normes de conformité et d'éthique les plus exigeantes de ce secteur d'activité. Dans le cadre de ces accords, la Banque s'est engagée à s'assurer que ses politiques, procédures et contrôles internes soient conçus pour prévenir et détecter toute infraction aux réglementations en matière de corruption et de manipulation de marché.
- Ces accords ne sont pas susceptibles d'avoir un impact sur les services proposés par la Banque à ses clients.

Société Générale est parvenu à des accords avec le DOJ et la CFTC mettant fin, dans le cadre de leurs enquêtes sectorielles sur les taux interbancaires de référence, au dossier relatif aux soumissions présentées par Société Générale de 2005 à 2012 contribuant à la fixation de certains taux LIBOR (London Interbank Offered Rates) et du taux EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate) (le « dossier IBOR »).

Ces accords mettent également fin à l'enquête du DOJ concernant des infractions au U.S. Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) s'agissant de conduites passées impliquant des contreparties libyennes, notamment la Libyan Investment Authority. Ils permettent aussi de clôturer l'enquête ouverte pour les mêmes faits par le PNF concernant des infractions aux lois anti-corruption françaises (le « dossier Libyen »).

Dans le cadre de ces accords, Société Générale a accepté de payer un montant d'environ 1,3 milliard de dollars au DOJ, à la CFTC et au PNF, réparti de la façon suivante : 275 millions de dollars seront versés au DOJ et 475 millions de dollars à la CFTC dans le cadre du dossier IBOR ; et 292,8 millions de dollars seront versés au DOJ et 250,15 millions d'euros (292,8 millions de dollars) au PNF dans le cadre du dossier Libyen.

Le paiement de ces montants est entièrement couvert par la provision inscrite dans les comptes de Société Générale qui a été allouée aux dossiers IBOR et Libyen. Ces versements n'auront donc pas d'impact sur les résultats de Société Générale. Après ces paiements, le solde de la provision pour litiges s'élèvera à environ 1,2 milliard en contre-valeur euro.

La Banque s'est par ailleurs engagée, au-delà des mesures qu'elle a déjà prises, à s'assurer que ses politiques, procédures et contrôles internes permettent de prévenir et détecter tout risque de infraction aux réglementations en matière de corruption et de manipulation de marché.

Dans le cadre de ces accords, la Banque a accepté de signer avec le DOJ, s'agissant des dossiers IBOR et Libyen, un accord de suspension des poursuites (« deferred prosecution agreement ») d'une durée de trois ans. Il sera définitivement mis fin à ces poursuites contre Société Générale si celle-ci respecte les termes de cet accord, ce que la Banque s'engage pleinement à faire. Aucun contrôleur indépendant (« compliance monitor ») n'a été imposé dans le cadre de ces accords. Par ailleurs, SGA Société Générale Acceptance, N.V. (« SGA »), une filiale du Groupe dédiée à l'émission de produits d'investissement, a accepté de plaider coupable aux Etats-Unis dans le dossier Libyen. Cela n'aura aucune conséquence sur la capacité de SGA à remplir ses obligations en tant qu'émetteur, lesquelles continueront à être garanties par Société Générale.

L'accord avec le PNF (« Convention Judiciaire d'Intérêt Public », créée par la Loi Sapin II), qui n'emporte pas reconnaissance de culpabilité, contient l'engagement de Société Générale, sur une durée de deux ans, de faire évaluer par l'Agence française anti-corruption la qualité et l'effectivité des mesures de lutte contre la corruption qu'elle a mises en place.

Les autorités ont estimé que Société Générale avait coopéré de manière très satisfaisante dans ces enquêtes. La Banque continuera de coopérer avec les autorités conformément aux accords transactionnels.

Ces accords avec le PNF et le DOJ, soumis aux juridictions française et américaine pour des audiences devant se tenir les 4 et 5 juin, respectivement, ont vocation à mettre un terme à leurs enquêtes dans ces deux dossiers. L'accord avec la CFTC a vocation à mettre fin à l'enquête de cette autorité sur le sujet IBOR. Dans le cadre du dossier IBOR, la Banque demeure partie à certaines procédures civiles aux Etats-Unis et continue de répondre à des demandes d'information d'autres autorités, dont celle du New York Department of Financial Services.

Frédéric Oudéa, Directeur Général de Société Générale, a déclaré : « Nous regrettons les manquements passés, contraires à nos valeurs et à notre éthique, qui ont conduit à ces accords. Nous sommes heureux d'avoir mis un terme à ces dossiers en coopération avec les autorités concernées et nous considérons qu'il s'agit d'une étape importante pour la Banque. Au cours des dernières années, nous avons, de notre propre initiative, pris d'importantes mesures visant à renforcer notre dispositif mondial de conformité et de contrôle, pour répondre aux normes de conformité et d'éthique les plus élevées. Ancrer une culture de responsabilité au sein du Groupe, partagée par tous nos collaborateurs, est une priorité au cœur de notre plan stratégique Transform To Grow. Les équipes de Société Générale sont pleinement engagées dans la réalisation de l'ensemble des objectifs clés de ce plan et s'emploient chaque jour à servir au mieux nos clients et mériter la confiance de l'ensemble de nos parties prenantes ».

Société Générale a depuis de nombreuses années renforcé son dispositif éthique et de conformité et a d'ores et déjà pris des mesures correctrices en réponse directe à ces deux dossiers. La Banque a en particulier :

- Développé depuis 2012 une série de règles et de procédures visant à garantir l'intégrité du processus de contribution aux taux IBOR, qui sont en ligne avec les meilleures pratiques de l'industrie.
- Renforcé depuis 2011 ses instructions internes en matière de lutte anti-corruption et lancé un réexamen complet de son dispositif, avec la mise en place d'une équipe dédiée à la lutte contre la corruption, la mise en œuvre d'une cartographie des risques détaillée, la publication d'une nouvelle version de son Code de Conduite applicable au niveau mondial prévoyant une « tolérance zéro » pour ce type d'agissement ainsi que le renforcement de son système d'alerte (« whistleblowing »). Plus récemment, un nouveau Code dédié à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence a été publié pour répondre aux exigences accrues des législateurs, notamment liées à la loi dite « Sapin 2 ».
- Renforcé de façon continue son dispositif en matière de conformité avec une augmentation significative des moyens humains et financiers dédiés, la création en 2010 d'une Direction spécifique, puis la centralisation des moyens au sein de cette direction et son rattachement hiérarchique à l'un des Directeurs généraux délégués. La Banque a également lancé un vaste programme pluriannuel de transformation de son dispositif mondial, reposant sur une gestion des risques renforcée (et notamment une évaluation des risques par les données), un renforcement des contrôles, un examen des opérations effectuées dans les principaux domaines de risque, une feuille de route pour chaque ligne-métier, ainsi que des programmes de formations et de communication visant à renforcer la culture de conformité des collaborateurs du Groupe.
- Déployé un vaste programme « Culture et Conduite » au niveau mondial, conçu pour s'assurer que les collaborateurs de la Banque respectent ses valeurs et agissent conformément à celles-ci.

Position de Société Générale suite à la publication d'un article dans le Financial Times

Interrogée par le Financial Times le dimanche 3 juin pour commenter d'éventuelles discussions au sein du Conseil d'administration à propos d'un éventuel rapprochement entre Société Générale et Unicredit dans le cadre de la publication d'un article, la Banque a indiqué sa position :

« Société Générale dément toute discussion de son Conseil d'administration en vue d'un éventuel rapprochement avec Unicredit. »

1.1.3 Communiqué de presse du 2 août 2018 : Résultats du 2^{ème} trimestre 2018 – Actualisation des pages 30 à 49 du Document de référence 2018

T2-18 : UNE PERFORMANCE SOLIDE DES MÉTIERS DU GROUPE MAITRISE DES COÛTS ET DES RISQUES ROTE SOUS-JACENT T2-18 : 11,2%

FAITS MARQUANTS

Hausse des revenus du Groupe de 1,0%⁽¹⁾ au T2-18 (+2,3% à périmètre et change constant)

- **Banque de détail en France** : revenus en légère diminution par rapport au T2-17, encore impactés par l'environnement de taux bas, attendus en légère baisse en 2018 (entre -1% et -2%)
- **Banque de détail et Services Financiers Internationaux** : performances solides dans toutes les géographies, dans un contexte de taux porteur dans les pays hors zone euro
- **Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs** : revenus résilients dans les Activités de Marché et fort dynamisme des activités de Financement et Conseil, origination à un niveau élevé

Gestion disciplinée des coûts

- Une année d'investissement dans la Banque de détail en France
- Un effet ciseau positif dans la Banque de détail et Services Financiers Internationaux
- Une base de coûts en baisse dans la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs

Coût du risque bas, grâce à une gestion très disciplinée des risques (14 pb vs. 15 pb au T2-17)

ROTE sous-jacent à 11,2%

Avancées sur le programme de recentrage du Groupe

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

- **Revenus**⁽¹⁾ T2-18 : 6 454 M EUR (+1,0% /T2-17) ; S1-18 : 12 748 M EUR (-0,7% /S1-17)
- **Frais de gestion**⁽¹⁾ T2-18 : 4 370 M EUR (+1,3% /T2-17) ; S1-18 : 8 594 M EUR (+1,1% /S1-17)
- **Résultat net part du Groupe**⁽¹⁾ T2-18 : 1 265 M EUR (+8,6% /T2-17) ; S1-18 : 2 469 M EUR (-3,2% /S1-17)
- **Résultat net comptable part du Groupe** T2-18 : 1 156 M EUR (+9,3% /T2-17) ; S1-18 : 2 006 M EUR (+11,1% /S1-17)
- Ratio CET1 : 11,1%

Frédéric Oudéa, Directeur général du Groupe, a commenté :

“Société Générale a enregistré de bons résultats et une progression de sa rentabilité au deuxième trimestre grâce à une performance solide de l'ensemble des métiers, une gestion disciplinée des coûts et une bonne maîtrise des risques. Le Groupe a, par ailleurs, réalisé plusieurs opérations stratégiques contribuant au recentrage de son business model autour de ses franchises cœur, avec la signature d'un accord en vue de l'acquisition des activités « Equity Markets and Commodities » de Commerzbank et la cession d'activités n'ayant pas la taille critique ou insuffisamment synergétiques. Ces avancées sont parfaitement en ligne avec l'exécution du nouveau plan stratégique « Transform to Grow » dans lequel nous sommes pleinement engagés, et les résultats démontrent que nos choix de métiers diversifiés et créateurs de valeur permettent au Groupe de s'inscrire dans une dynamique de croissance rentable et durable”

Le renvoi * dans ce document correspond à des données à périmètre et taux de change constants.

(1) Données sous-jacentes. Cf note méthodologie 5 pour le passage des données comptables aux données sous-jacentes.

1- RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE

En M EUR	T2-18	T2-17	Variation		S1-18	S1-17	Variation
Produit net bancaire	6 454	5 199	+24,1%	+26,1%*	12 748	11 673	+9,2%
<i>Produit net bancaire sous-jacent⁽¹⁾</i>	<i>6 454</i>	<i>6 389</i>	<i>+1,0%</i>	<i>+2,3%*</i>	<i>12 748</i>	<i>12 841</i>	<i>-0,7%</i>
Frais de gestion	(4 403)	(4 169)	+5,6%	+6,7%*	(9 132)	(8 813)	+3,6%
<i>Frais de gestion sous-jacents⁽¹⁾</i>	<i>(4 370)</i>	<i>(4 314)</i>	<i>+1,3%</i>	<i>+0,0%*</i>	<i>(8 594)</i>	<i>(8 500)</i>	<i>+1,1%</i>
Résultat brut d'exploitation	2 051	1 030	+99,1%	x2,1*	3 616	2 860	+26,4%
<i>Résultat brut d'exploitation sous-jacent⁽¹⁾</i>	<i>2 084</i>	<i>2 075</i>	<i>+0,4%</i>	<i>+2,3%*</i>	<i>4 154</i>	<i>4 341</i>	<i>-4,3%</i>
Coût net du risque	(170)	259	<i>n/s</i>	<i>n/s</i>	(378)	(368)	+2,7%
<i>Coût net du risque sous-jacent⁽¹⁾</i>	<i>(170)</i>	<i>(191)</i>	<i>-11,0%</i>	<i>-9,2%*</i>	<i>(378)</i>	<i>(468)</i>	<i>-19,2%</i>
Résultat d'exploitation	1 881	1 289	+45,9%	+50,3%*	3 238	2 492	+29,9%
<i>Résultat d'exploitation sous-jacent⁽¹⁾</i>	<i>1 914</i>	<i>1 884</i>	<i>+1,6%</i>	<i>+3,4%*</i>	<i>3 776</i>	<i>3 873</i>	<i>-2,5%</i>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(42)	208	<i>n/s</i>	<i>n/s</i>	(41)	245	<i>n/s</i>
Impôts sur les bénéfices	(516)	(302)	+70,9%	+74,6%*	(886)	(691)	+28,2%
Résultat net part du Groupe	1 156	1 058	+9,3%	+14,8%*	2 006	1 805	+11,1%
<i>Résultat net part du Groupe sous-jacent⁽¹⁾</i>	<i>1 265</i>	<i>1 165</i>	<i>+8,6%</i>	<i>+13,5%*</i>	<i>2 469</i>	<i>2 551</i>	<i>-3,2%</i>
ROE	8,6%	7,7%			7,5%	6,5%	
ROTE	10,4%	9,0%			8,9%	7,5%	
ROTE sous-jacent⁽¹⁾	11,2%	10,0%			11,0%	11,0%	
<i>Coefficient d'exploitation sous-jacent⁽¹⁾</i>	<i>68%</i>	<i>68%</i>			<i>67%</i>	<i>66%</i>	

(1) Ajusté des éléments non économiques (au T2-17 et S1-17), exceptionnels et de la linéarisation d'IFRIC 21.

Le Conseil d'administration de Société Générale, réuni le 1^{er} août 2018 sous la présidence de Lorenzo Bini Smaghi, a examiné les résultats du deuxième trimestre et premier semestre 2018 du Groupe Société Générale.

Produit net bancaire : 6 454 M EUR (+24,1% /T2-17), 12 748 M EUR (+9,2% /S1-17)

Le produit net bancaire sous-jacent est en croissance sur le T2-18 de +1,0% (+2,3%*) à 6 454 millions d'euros. Sur le S1-18, le produit net bancaire sous-jacent s'élève à 12 748 millions d'euros (12 841 millions d'euros au S1-17).

- Dans un environnement de taux d'intérêt toujours bas, le produit net bancaire des activités de la Banque de détail en France s'inscrit en baisse (-2,1% hors provision PEL/CEL) au T2-18 par rapport au T2-17 ainsi qu'au S1-18 (-1,9% hors provision PEL/CEL) par rapport au S1-17.
- Le produit net bancaire de la Banque de détail et Services Financiers Internationaux affiche une hausse de +5,4% (+6,1%*) au T2-18 par rapport au T2-17 et de 4,0% (+5,2%*) au S1-18 par rapport au S1-17, portée par la croissance des activités dans l'ensemble des métiers et des géographies.
- Les revenus de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs s'inscrivent en légère hausse au T2-18 (+0,5%, +2,9%*) par rapport au T2-17 et en retrait au S1-18 (-6,7%, -3,3%*) par rapport au S1-17.

En application d'IFRS 9, la variation de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre n'est plus comptabilisée dans le résultat de la période. Par conséquent, le Groupe ne retraite plus en 2018 ses résultats des éléments non économiques.

Par ailleurs, le produit net bancaire du T2-17 intègrait l'impact de l'accord transactionnel avec la LIA pour -963 millions d'euros.

Frais de gestion : -4 403 M EUR (+5,6% /T2-17), -9 132 M EUR (+3,6% /S1-17)

Les frais de gestion sous-jacents s'élèvent à -4 370 millions d'euros sur le T2-18 contre -4 314 millions d'euros au T2-17 (+1,3%) et à -8 594 millions d'euros au S1-18 contre -8 500 millions d'euros au S1-17 (+1,1%). Ils incluent au T2-17 une reprise de provision pour restructuration pour 60 millions d'euros. La dynamique des frais généraux observée lors des trimestres précédents s'est poursuivie ce trimestre : poursuite des investissements dans la transformation dans la Banque de détail en France, accompagnement de la croissance dans la Banque de détail et Services Financiers Internationaux et gestion stricte des coûts dans la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs.

La provision pour litiges fait l'objet d'une dotation additionnelle de 200 millions d'euros au T2-18, enregistrée en frais généraux. Le solde de la provision pour litiges est de 1,43 milliard d'euros au 30 juin 2018.

Résultat brut d'exploitation : 2 051 M EUR (+99,1% /T2-17), 3 616 M EUR (+26,4% /S1-17)

Le résultat brut d'exploitation sous-jacent s'élève à 2 084 millions d'euros sur le T2-18 (2 075 millions d'euros au T2-17) et à 4 154 millions d'euros au S1-18 (4 341 millions d'euros au S1-17).

Coût du risque⁽¹⁾ : -170 M EUR au T2-18, -378 M EUR au S1-18

La charge du risque sous-jacente du Groupe s'élève à -170 millions d'euros au T2-18 (-191 millions d'euros au T2-17) et à -378 millions d'euros au S1-18 (-468 millions d'euros au S1-17).

Le coût du risque commercial est stable à un niveau bas au T2-18 à 14 points de base (15 points de base au T2-17) et en baisse au S1-18 à 16 points de base (19 points de base au S1-17).

- Dans la Banque de détail en France, le coût du risque commercial est en net retrait à 20 points de base au T2-18 (30 points de base au T2-17) grâce à une politique sélective en matière d'origination.
- Le coût du risque de la Banque de détail et Services Financiers Internationaux s'inscrit toujours dans un contexte de faible sinistralité à 23 points de base contre 14 points de base au T2-17 qui bénéficiait des reprises de provisions significatives en Roumanie.
- Le coût du risque de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs affiche un niveau toujours très bas de 2 points de base au T2-18 (1 point de base au T2-17).

Sur l'année, le coût du risque commercial du Groupe est attendu dans une fourchette comprise entre 20 et 25 points de base.

Le taux brut d'encours douteux atteint 3,9% à fin juin 2018 (contre 4,6% à fin juin 2017). Le taux de couverture brut des encours douteux du Groupe s'établit à 55%⁽²⁾ à fin juin 2018 (stable par rapport au 31 mars 2018).

Résultat d'exploitation : 1 881 M EUR (+45,9% /T2-17), 3 238 M EUR (+29,9% /S1-17)

Le résultat d'exploitation sous-jacent atteint 1 914 millions d'euros au T2-18 (1 884 millions d'euros au T2-17) et 3 776 millions d'euros au S1-18 (3 873 millions d'euros au S1-17)

Gains ou pertes nets sur autres actifs : -42 M EUR au T2-18, -41 M EUR au S1-18

Les gains et pertes nets sur autres actifs incluent principalement la moins-value comptabilisée selon la norme IFRS 5 sur la cession des activités du Groupe en Bulgarie et en Albanie pour -27 millions d'euros.

Résultat net

En M EUR	T2-18	T2-17	S1-18	S1-17
Résultat net part du Groupe comptable	1 156	1 058	2 006	1 805
Résultat net part du Groupe sous-jacent ⁽³⁾	1 265	1 165	2 469	2 551

En %	T2-18	T2-17	S1-18	S1-17
ROTE (données brutes)	10,4%	9,0%	8,9%	7,5%
ROTE sous-jacent ⁽³⁾	11,2%	10,0%	11,0%	11,0%

Le bénéfice net par action s'élève à 2,22 euros au S1-18 (2,12 euros au S1-17)⁽⁴⁾. La provision sur dividende au S1-18 s'élève à 1,11 euros/action.

(1) Chiffres 2018 établis selon la norme IFRS 9, chiffres 2017 établis selon la norme IAS 39, hors provision générale pour litiges, chiffres retraités du transfert de Global Transaction and Payment Services de la banque de détail en France vers la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs.

(2) ratio entre le montant des provisions sur les encours douteux et le montant de ces mêmes encours

(3) Ajusté des éléments non économiques (en 2017), exceptionnels et de l'effet de la linéarisation d'IFRIC 21.

(4) Hors éléments non économiques (BNPA brut de de 1,94 euros au S1-17).

2- STRUCTURE FINANCIERE DU GROUPE

Au 30 juin 2018, les **capitaux propres** part du Groupe s'élèvent à 59,0 milliards d'euros (59,4 milliards d'euros au 31 décembre 2017), l'actif net par action est de 62,07 euros et l'actif net tangible par action est de 53,13 euros.

Le total du **bilan consolidé** s'établit à 1 298 milliards d'euros au 30 Juin 2018 (1 274 milliards d'euros au 1er janvier 2018⁽¹⁾, 1 275 milliards d'euros au 31 décembre 2017). Le montant net des encours de crédits à la clientèle, y compris location financement, est de 406 milliards d'euros au 30 juin 2018 (396 milliards d'euros au 1er janvier 2018⁽¹⁾, 404 milliards d'euros au 31 décembre 2017) – hors valeurs et titres donnés en pension. Parallèlement les dépôts de la clientèle atteignent 400 milliards d'euros, au 30 juin 2018, contre 395 milliards d'euros au 1er janvier 2018⁽¹⁾ et au 31 décembre 2017 (hors valeurs et titres donnés en pension).

Au 30 juin 2018, la maison mère a émis 20,3 milliards d'euros de dette à moyen et long terme, avec une maturité moyenne de 4,6 ans et un spread moyen de 14 points de base (par rapport au mid-swap 6 mois, hors dette subordonnée). Les filiales ont émis 2,8 milliards d'euros. Au total, au 30 juin 2018, le Groupe a émis 23,1 milliards d'euros de dette à moyen et long terme. Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) s'inscrit bien au-dessus des exigences réglementaires à 127% à fin juin 2018, contre 125% fin mars 2018.

Les **encours pondérés** par les risques du Groupe (RWA) s'élèvent à 363,1 milliards d'euros au 30 juin 2018 (contre 353,3 milliards d'euros à fin décembre 2017) selon les règles CRR/CRD4. Les encours pondérés au titre du risque de crédit représentent 81,8% du total, à 297,1 milliards d'euros, en hausse de 2,6% par rapport au 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2018, le ratio **Common Equity Tier 1** non phasé du Groupe s'établit à 11,1%⁽²⁾ (11,4% à fin décembre 2017). Le ratio Tier 1 s'élève à 13,6% à fin juin 2018 et le ratio global de solvabilité s'établit à 16,8%.

Avec un niveau de 21,9% des RWA et 6,7% de l'exposition levier à fin juin 2018, le Groupe présente un TLAC d'ores et déjà supérieur aux exigences du FSB pour 2019. Au 30 juin 2018, le Groupe est aussi au-dessus de ses exigences MREL qui sont de 8% du TLOF⁽³⁾ (ce qui représentait à fin décembre 2016 un niveau de 24,36% des RWA).

Le **ratio de levier** atteint 4,1% au 30 juin 2018 (4,3% à fin décembre 2017) et 4,2% après prise en compte de la décision du Tribunal de l'Union européenne et en attente de l'accord du Mécanisme de surveillance unique pour l'exonération de l'épargne réglementée.

Le Groupe est noté par cinq agences de notation : (i) DBRS - notation long terme (dette senior préférée) « A (high) », perspectives relevées à « positives » le 29 mai 2018, notation court-terme « R-1 (middle) » ; (ii) FitchRatings - notation long terme « A », perspectives stables, notation dette senior préférée « A+ », notation court-terme « F1 » ; (iii) Moody's - notation long terme (dette senior préférée) « A1 », perspectives stables, notation court-terme « P-1 » ; (iv) R&I - notation long terme (dette senior préférée) « A », perspectives stables ; et (v) S&P Global Ratings - notation long terme (dette senior préférée) « A », perspectives stables, notation court-terme « A-1 ».

(1) Soldes au 1er janvier 2018 après première application d'IFRS 9 sauf pour les filiales du secteur de l'assurance

(2) Le ratio phasé incluant les résultats de l'exercice en cours à fin juin 2018 s'élève à 11,2% contre 11,6% à fin décembre 2017 et 11,9% à fin juin 2017.

(3) TLOF : Total Liabilities and Own Funds

3- BANQUE DE DÉTAIL EN FRANCE

En M EUR	T2-18	T2-17	Variation	S1-18	S1-17	Variation
Produit net bancaire	1 991	2 026	-1,7%	3 999	4 049	-1,2%
<i>Produit net bancaire hors PEL/CEL</i>	1 980	2 023	-2,1%	3 971	4 048	-1,9%
Frais de gestion	(1 361)	(1 352)	+0,7%	(2 841)	(2 772)	+2,5%
Résultat brut d'exploitation	630	674	-6,5%	1 158	1 277	-9,3%
<i>Résultat brut d'exploitation hors PEL/CEL</i>	619	671	-7,8%	1 130	1 276	-11,4%
Coût net du risque	(93)	(129)	-27,9%	(227)	(258)	-12,0%
Résultat d'exploitation	537	545	-1,5%	931	1 019	-8,6%
Résultat net part du Groupe	365	370	-1,4%	635	701	-9,4%
RONE	13,2%	13,7%		11,3%	13,0%	
RONE sous-jacent⁽¹⁾	12,1%	13,1%		11,5%	13,6%	
Coefficient d'exploitation s/jacent ⁽¹⁾	70%	68%	n/s	70%	67%	n/s

(1) Ajusté d'IFRIC 21 et de la provision PEL/CEL

La Banque de détail en France affiche ce trimestre des résultats résilients, dans un contexte de taux toujours bas et de transformation des réseaux.

Activité et produit net bancaire

Les trois enseignes de la Banque de détail en France, Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama, affichent une dynamique commerciale solide ce trimestre, en particulier sur leurs clientèles cibles.

Boursorama accélère sa conquête clients avec près de 242 000 nouveaux clients sur les six premiers mois de l'année, et franchit la barre des 1,5 million de clients en juillet, confortant ainsi sa position de numéro 1 de la banque en ligne en France. Cette forte accélération devrait lui permettre d'atteindre son objectif de 2 millions de clients fin 2019. Cette acquisition se fait à un coût par client maîtrisé, en baisse depuis 2016.

Les réseaux Société Générale et Crédit du Nord renforcent leur fonds de commerce sur les clientèles cibles du Groupe.

Sur la clientèle des particuliers, la Banque de détail en France développe son activité auprès de la clientèle patrimoniale et de Banque Privée (nombre de clients en hausse de 5,1% par rapport au T2-17). La banque privée en France enregistre une collecte nette de 1,3 milliard d'euros et une hausse des encours de +2,6% au T2-18 à 63 milliards d'euros (y compris encours de Crédit du Nord). Au sein des relais de croissance, la bancassurance affiche une collecte nette de 621 millions d'euros et des encours en progression de 1,7% à 93,5 milliards d'euros, avec un taux d'unités de compte à 25%.

Concernant la clientèle Entreprises, la Banque de détail en France poursuit le développement de son expertise au service des clients, en les accompagnant dans leur développement et en leur proposant une gamme complète allant jusqu'aux services de banque d'investissement. Le nombre de clients Entreprises augmente de 1,7% par rapport au T2-17.

S'agissant de la clientèle Professionnels, Société Générale continue de renforcer son modèle d'expertise et de proximité, avec 75 espaces dédiés aux professionnels en agence déployés au 30 juin 2018. Le nombre de clients Professionnels dans la Banque de détail en France progresse de 1,3% par rapport au T2-17.

Dans un contexte de taux bas, le Groupe confirme sa stratégie d'origination sélective.

La production de crédits immobiliers s'établit à 4,4 milliards d'euros au T2-18 en retrait de 26,6% par rapport au T2-17 qui constituait une base de référence élevée. La production de crédit consommation est particulièrement dynamique ce trimestre avec une hausse de +13,7% par rapport au T2-17.

Les encours de crédit pour les particuliers s'établissent à 109,5 milliards d'euros et progressent de +3,2% au T2-18 par rapport au T2-17.

La production de crédits d'investissement aux entreprises est en hausse de 1,2% à 2,9 milliards d'euros, avec une progression des encours moyens de crédits d'investissement de +3,1% par rapport au T2-17 à 64,6 milliards d'euros.

Au total, les encours moyens de crédits progressent de +3,0% par rapport au T2-17 à 184,6 milliards d'euros. Les encours moyens de dépôts au bilan s'établissent à 198,4 milliards d'euros au T2-18, en hausse de +2,0% par rapport au T2-17, portés par les dépôts à vue (+7,4%). Le ratio crédits sur dépôts moyens ressort ainsi à 93% au T2-18 (par rapport à 92% au T2-17).

La Banque de détail en France enregistre, au T2-18, un produit net bancaire (après neutralisation de l'impact des provisions PEL/CEL) de 1 980 millions d'euros, en recul de 2,1%, reflétant la contraction de la marge d'intérêt.

Les revenus de marge d'intérêt sont en retrait de -9,4% par rapport au T2-17, pénalisés par le remplacement des dépôts dans un environnement de taux bas et par la vague de renégociations sur les crédits immobiliers qui s'étaient traduits au T2-17 par des montants élevés d'indemnités de remboursement anticipés et de frais de renégociation.

Les commissions sont en hausse ce trimestre (+2,5% par rapport au T2-17), reflétant une bonne performance des commissions de service et des commissions financières stables.

Sur le semestre, les revenus (après neutralisation de l'impact des provisions PEL/CEL) sont en baisse de 1,9% par rapport au premier semestre 2017. Les revenus sont attendus en légère baisse (entre -1% et -2%) sur 2018.

Frais de gestion

Les frais de gestion de la Banque de détail en France s'établissent à -1 361 millions d'euros, en légère hausse de 0,7% par rapport au T2-17. Sur le semestre, les frais de gestion sont en hausse de 2,5% par rapport au S1-17.

Au S1-18 et au T2-18, le coefficient d'exploitation s'établit à 70% après linéarisation de la charge d'IFRIC 21.

Sur le semestre, l'évolution des frais de gestion reflète l'accélération des investissements dans la transformation digitale et le développement des relais de croissance, qui représentent plus de la moitié de la croissance des frais de gestion, le solde étant composé de la hausse des frais réglementaires et de frais de gestion courants.

Dans le cadre de son plan de transformation, le Groupe a notamment fermé 50 agences et 1 back-office en France au premier semestre. Le Groupe anticipe au deuxième semestre la fermeture de 2 back offices supplémentaires. En parallèle, le Groupe continue à digitaliser son offre et à offrir de nouvelles fonctionnalités à ses clients, afin d'améliorer leur expérience. Enfin, le Groupe poursuit, ce semestre, les plans de développement et d'accompagnement des collaborateurs avec le déploiement de nouveaux plans de formation et de nouveaux outils.

Sur l'année, le Groupe anticipe une progression des frais de gestion sous-jacents inférieure à 3%.

Résultat d'exploitation

Au T2-18, le coût du risque affiche un recul de 27,9% par rapport au T2-17. Le résultat d'exploitation ressort à 537 millions d'euros au T2-18 (545 millions d'euros au T2-17). Sur le semestre, la Banque de détail en France affiche un résultat d'exploitation de 931 millions d'euros (1 019 millions d'euros au S1-17)

Résultat net part du Groupe

La Banque de détail en France affiche un résultat net part du Groupe de 365 millions d'euros au T2-18 (370 millions d'euros au T2-17). La rentabilité des capitaux propres normatifs après linéarisation de la charge d'IFRIC 21 et retraitée de la provision PEL/CEL ressort à 12,1% (versus 13,1% au T2-17). Sur le semestre, le résultat net part du Groupe s'établit à 635 millions d'euros (701 millions d'euros au S1-17) et la rentabilité après linéarisation de la charge d'IFRIC 21 et retraitée de la provision PEL/CEL ressort à 11,5% (versus 13,6% au S1-17).

4- BANQUE DE DÉTAIL ET SERVICES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Au T2-18, le produit net bancaire s'élève à 2 075 millions d'euros, en hausse de +5,4% par rapport au T2-17, porté par une très bonne dynamique commerciale dans l'ensemble des régions et des métiers. Les frais de gestion sont en hausse de +9,3% sur la période mais incluaient, au T2-17, une reprise de provision pour restructuration de 60 millions d'euros. Retraité de cet élément, les frais de gestion affichent une hausse de +3,2%, générant un effet ciseau positif. Le résultat brut d'exploitation du trimestre s'établit ainsi à 973 millions d'euros (+1,4% par rapport au T2-17). Le coût du risque, marqué au T2-17 par la perception d'indemnités d'assurance et la vente de portefeuilles d'encours douteux en Roumanie, reste bas à 75 millions d'euros au T2-18. Au global, le résultat net part du Groupe s'établit à 541 millions d'euros au T2-18, en baisse de -4,8% par rapport au T2-17, en raison des effets de base mentionnés ci-dessus et de la consolidation à hauteur de 80% d'ALD à partir du 16 juin 2017. Le RONE sous-jacent est de 18,3% au T2-18, comparé à 19,2% au T2-17.

Sur le premier semestre 2018, les revenus s'élèvent à 4 064 millions d'euros, en hausse de +4,0% par rapport au S1-17, le résultat brut d'exploitation s'établit à 1 783 millions d'euros (+3,5% par rapport au S1-17). Le coût du risque affiche une légère baisse de -2,4% par rapport au premier semestre 2017 et le résultat net part du Groupe ressort à 970 millions d'euros (-2,6% par rapport au S1-17).

Le 1^{er} août 2018, Société Générale a conclu deux accords en vue de la cession à OTP Bank de ses parts majoritaires dans Express Bank en Bulgarie et dans Société Générale Albanie. Ces deux transactions interviendront dans les prochains mois, sous réserve de l'acceptation par les autorités bancaires et les autorités de concurrence compétentes et de l'accord des parties tierces concernées.

En M EUR	T2-18	T2-17	Variation		S1-18	S1-17	Variation	
Produit net bancaire	2 075	1 968	+5,4%	+6,1%*	4 064	3 908	+4,0%	+5,2%*
Frais de gestion	(1 102)	(1 008)	+9,3%	+9,5%*	(2 281)	(2 185)	+4,4%	+6,2%*
Résultat brut d'exploitation	973	960	+1,4%	+2,5%*	1 783	1 723	+3,5%	+4,1%*
Coût net du risque	(75)	(59)	+27,1%	+29,6%*	(166)	(170)	-2,4%	+18,6%*
Résultat d'exploitation	898	901	-0,3%	+0,8%*	1 617	1 553	+4,1%	+2,8%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	(2)	+100,0%	+100,0%*	4	33	-87,9%	-88,6%*
Résultat net part du Groupe	541	568	-4,8%	+1,0%*	970	996	-2,6%	+1,3%*
RONE	18,9%	20,0%			17,0%	17,7%		
RONE sous-jacent⁽¹⁾	18,3%	19,2%			17,7%	18,3%		
Coefficient d'exploitation s/jacent ⁽¹⁾	54%	53%			55%	54%		

(1) Corrigé de l'application d'IFRIC 21

Banque de détail à l'International

A fin juin 2018, les encours de crédits de la Banque de détail à l'International s'établissent à 91,1 milliards d'euros ; ils progressent de +7,2% (+8,4%*) par rapport au T2-17, toujours portés par une activité soutenue en Europe, par un très bon dynamisme en Afrique dans un environnement économique porteur et par la confirmation du rebond de l'activité sur le segment des particuliers en Russie. La collecte de dépôts demeure élevée : les encours de dépôts progressent de +5,7% (+6,9%*) par rapport au T2-17, à 81,5 milliards d'euros.

Les revenus de la Banque de détail à l'International sont en hausse de +5,3% (+7,8%*) par rapport au T2-17, à 1 385 millions d'euros, tandis que les frais de gestion, intégrant au T2-17 une reprise de provision pour restructuration, sont en hausse de +10,5% (+12,0%*) par rapport au T2-17. Retraité de cet élément, les frais de gestion affichent une hausse de +1,9% (+3,4%*). Le résultat brut d'exploitation ressort à 598 millions d'euros, en légère baisse de -0,8% (+2,8%*) par rapport au T2-17. La Banque de détail à l'International affiche un résultat net part du Groupe de 313 millions d'euros au T2-18 (-4,0% par rapport au T2-17).

Sur le S1-18, le produit net bancaire de la Banque de détail à l'International s'élève à 2 713 millions d'euros, en hausse de +4,5% (+8,3%*) par rapport au S1-17, et le résultat net part du Groupe s'élève à 542 millions d'euros comparé à 519 millions d'euros au S1-17 (+4,4%).

En Europe de l'Ouest, les encours de crédits sont en hausse de +12,3% par rapport au T2-17, à 19,2 milliards d'euros. Le financement automobile continue d'afficher une bonne dynamique. Sur le trimestre, les revenus s'établissent à 208 millions d'euros et le résultat brut d'exploitation à 115 millions d'euros, en hausse de +16,2% par rapport au T2-17. Sur le trimestre, le coût du risque s'établit à 31 millions d'euros, en légère augmentation par rapport au T2-17 (+3,3%). Le résultat net part du Groupe ressort à 64 millions d'euros, en forte hausse de +23,1% par rapport au T2-17.

En République Tchèque, la performance commerciale demeure solide. Les encours de crédits progressent de +5,9% (+5,2%*) par rapport au T2-17 à 24,7 milliards d'euros, tirés par les crédits aux particuliers. Les encours de dépôts augmentent sur un an de +5,6% (+4,8%*) à 31,2 milliards d'euros. Les revenus sont en croissance de +5,4% (+1,9%*) par rapport au T2-17 et s'établissent à 272 millions d'euros. Les frais de gestion, qui s'établissent à 149 millions d'euros sur le trimestre, intègrent une provision pour restructuration de 11,5 millions d'euros et affichent ainsi une hausse de 13,7% (10,4%*) par rapport au T2-17. La contribution au résultat net part du Groupe s'élève à 66 millions d'euros en hausse de +10,0% par rapport au T2-17 avec un coût du risque en reprise de 12 millions d'euros sur le trimestre.

En Roumanie, les encours de crédits progressent par rapport au T2-17 de +1,4% (+3,8%*) à 6,7 milliards d'euros, avec une croissance forte sur les segments des particuliers. Les encours de dépôts sont stables sur un an et en légère hausse à change constant (+2,8%*), à 9,5 milliards d'euros. Dans un contexte de remontée des taux, le produit net bancaire est en hausse par rapport au T2 17 (+5,1%, +7,2%*) à 145 millions d'euros au T2-18. Les frais de gestion affichent une hausse de +2,5% à change courant (+4,4%*) et s'établissent à 81 millions d'euros au T2 18. Le coût du risque, nul ce trimestre, est en hausse de 44 millions d'euros par rapport au T2-17, qui intégrait des indemnités d'assurance et la vente de portefeuilles d'encours douteux. Le groupe BRD affiche ainsi un résultat net part du Groupe de 31 millions d'euros, en baisse de -36,7% par rapport au T2-17.

Dans les autres pays d'Europe, les encours de crédits sont en hausse de +7,5% (+7,9%*) et les dépôts sont en hausse de +9,1% (+9,0%*) par rapport au T2-17. Au T2-18, les revenus progressent de +9,0% (+8,5%*), tandis que les frais de gestion sont en forte hausse de 65 millions d'euros par rapport au T2-17, qui bénéficiait de 60 millions d'euros de reprise de provisions pour restructuration. Le coût net du risque s'établit à 6 millions d'euros en baisse de -60,0% (-60,3%*) par rapport au T2-17 dans un environnement économique favorable. Le résultat net part du Groupe ressort à 45 millions d'euros, en baisse de -47,7% par rapport au T2-17.

En Russie, l'inflation s'est maintenue à un niveau bas et le taux de référence de la Banque de Russie est stable à 7,25% sur le trimestre. Dans ce contexte, les encours de crédits sont en hausse de +12,5%* à change constant (+5,0% à change courant), avec un bon dynamisme de l'activité de crédits aux particuliers (+12,3%*). Les encours de dépôts affichent une forte croissance de +10,7%* (+4,2%), à la fois sur les particuliers et les entreprises. Le produit net bancaire de l'ensemble SG Russie⁽¹⁾ augmente de +9,1%* par rapport au T2-17 (-6,3% à change courant compte tenu de la dépréciation du rouble), les frais de gestion sont en hausse de +3,5%* (-9,9% à change courant), et le coût net du risque s'établit à 4 millions d'euros, par rapport à 9 millions d'euros au T2-17. Au total, SG Russie affiche une contribution positive au résultat net part du Groupe de 46 millions d'euros ; elle était de 39 millions d'euros au T2-17.

En Afrique, Bassin méditerranéen et Outremer, dans un environnement économique porteur, les encours de crédits sont en progression de +7,0% au T2-18 (+9,1%* par rapport au T2-17) à 20,4 milliards d'euros, avec une bonne dynamique commerciale dans les principales implantations africaines. Les encours de dépôts sont en progression de +7,7% (+10,1%*). Le produit net bancaire s'établit à 412 millions d'euros au T2-18, en hausse par rapport au T2-17 (+6,2%, +9,4%*). Sur la même période les frais de gestion sont maîtrisés, en hausse de +0,4% à change courant et en hausse de +2,9%* à change constant. La contribution au résultat net part du Groupe ressort à 69 millions d'euros au T2-18, en hausse de +38,0% par rapport au T2-17.

Assurances

Au T2-18 l'activité d'assurance vie-épargne bénéficie d'une augmentation des encours de +3,0% par rapport au T2-17, ainsi que d'une plus forte orientation vers les unités de compte, la part d'Unités de compte dans les encours étant en hausse de +2 points par rapport au T2-17 à 27%.

La croissance des activités Prévoyance (primes +6,5% par rapport au T2-17) se poursuit. De même, l'Assurance Dommages continue sa progression (primes +7,2% par rapport au T2-17), avec de fortes progressions à l'international.

L'activité Assurances réalise une bonne performance financière sur le T2-18 avec une hausse du produit net bancaire de +5,8% par rapport au T2-17, à 220 millions d'euros (+6,0%* à périmètre et change constants) et le maintien d'un coefficient d'exploitation à un niveau bas (35,5% au T2-18). La contribution au résultat net part du Groupe du métier affiche une progression de +6,7% par rapport au T2-17 à 95 millions d'euros.

Au S1-18, le produit net bancaire est en hausse de +9,9% (+6,1%*) à 446 millions d'euros et le résultat net part du Groupe en hausse de +11,9% à 179 millions d'euros.

(1) SG Russia regroupe les entités Rosbank, Delta Credit Bank, Rusfinance Bank, Société Générale Insurance, ALD Automotive et leurs filiales consolidées

Services Financiers aux Entreprises

Les Services Financiers aux Entreprises affichent également un bon dynamisme commercial au T2-18.

Le métier de location longue durée et gestion de flottes de véhicules affiche une hausse soutenue de son parc (+10,1% par rapport à fin T2-17).

Les activités de Financement de biens d'équipement professionnels enregistrent au T2-18 une augmentation des encours de +7,1% (+7,6%*) par rapport au T2-17, à 17,8 milliards d'euros (hors affacturage), tirés par une bonne production.

Le produit net bancaire des Services Financiers aux Entreprises au T2-18 est en hausse de +5,6%, par rapport au T2-17, à 470 millions d'euros (+1,1%*). Les frais de gestion affichent une augmentation de +6,3% par rapport au T2-17, à 237 millions d'euros (+2,5%*) et le coût du risque du risque s'établit à 18 millions d'euros, en augmentation de 9 millions d'euros par rapport au T2-17. La contribution au résultat net part du Groupe est de 133 millions d'euros, en baisse de -13,1% par rapport au T2-17, reflétant notamment la consolidation d'ALD à hauteur d'environ 80% lors de son introduction en bourse.

Au premier semestre 2018, le produit net bancaire des Services Financiers aux Entreprises ressort à 905 millions d'euros, stable par rapport au S1-17(-3,8%*), et le résultat net part du Groupe s'élève à 249 millions d'euros comparé à 317 millions d'euros au S1-17.

5- BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS

En M EUR	T2-18	T2-17	Variation		S1-18	S1-17	Variation	
Produit net bancaire	2 412	2 399	+0,5%	+2,9%*	4 627	4 958	-6,7%	-3,3%*
Frais de gestion	(1 728)	(1 751)	-1,3%	+1,0%*	(3 752)	(3 760)	-0,2%	+2,9%*
Résultat brut d'exploitation	684	648	+5,6%	+8,3%*	875	1 198	-27,0%	-23,0%*
Coût net du risque	(7)	(4)	+75,0%	x 5,4	20	(41)	n/s	n/s
Résultat d'exploitation	677	644	+5,1%	+7,4%*	895	1 157	-22,6%	-18,5%*
Résultat net part du Groupe	507	509	-0,4%	+1,2%*	673	894	-24,7%	-21,3%*
RONE	13,6%	13,5%			9,1%	11,8%		
RONE sous-jacent⁽¹⁾	11,7%	12,2%			11,0%	13,5%		
Coefficient d'exploitation s/jacent ⁽¹⁾	76%	76%	n/s	n/s	77%	72%	n/s	n/s

(1) Corrigé de l'application d'IFRIC 21

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs enregistre des revenus de 2 412 millions d'euros au T2-18, en légère hausse de +0,5% par rapport au T2-17 (+2,9%*), reflet d'une résilience sur les Activités de Marché et Services aux Investisseurs et d'une bonne dynamique sur les activités de Financement.

Sur le premier semestre 2018, le produit net bancaire s'élève à 4 627 millions d'euros, en recul de -6,7% sur un an (-3,3%*) suite à un premier trimestre en retrait sur les activités de Marché.

Ce trimestre est également marqué par la signature de l'accord en vue de l'acquisition d'EMC (Equity Markets and Commodities). L'impact négatif estimé sur le Common Equity Tier 1 s'élèvera à environ 10 points de base à partir de 2019. L'opération inclut des activités Solutions d'Investissement, Produits de Flux et Gestion d'Actifs, y compris les capacités associées en matière de tenue de marché, de vente et de structuration. En ligne avec la stratégie de Société Générale, l'acquisition de ces activités consoliderait le leadership mondial de la banque sur les dérivés et les solutions d'investissement sur l'ensemble des classes d'actifs et contribuerait au développement de Lyxor en Europe par le renforcement de sa franchise ETF. Une fois les activités totalement intégrées, cette acquisition est susceptible de générer un RBE additionnel de l'ordre de 150 millions d'euros. Elle sera relative sur le ROE du groupe à partir de 2020.

Le Groupe a également annoncé avoir signé un accord en vue de la cession de ses activités de banque privée en Belgique.

Activités de Marché et Services aux Investisseurs

Au T2-18, le produit net bancaire des **Activités de Marché et Services aux Investisseurs** s'inscrit à 1 490 millions d'euros, en légère baisse de -0,4% par rapport au T2-17 (+2,1%*) et à 2 862 millions d'euros au S1-18 en recul de -9,8% par rapport au S1-17 (-6,0%*). Malgré un début de trimestre peu actif, la franchise continue d'enregistrer une bonne activité commerciale, en hausse sur l'ensemble des régions, dans des conditions de marché qui restent moins favorables en Europe.

Les revenus des activités **Taux, crédit, changes et matières premières** au T2-18 s'établissent à 580 millions d'euros, en recul de -1,0% (+2%*) par rapport au T2-17. Sur le semestre, les revenus s'établissent à 1 115 millions d'euros, en baisse de -18,2% par rapport au S1-17. Le retour de la volatilité, notamment autour des élections italiennes, a permis aux activités de flux de bénéficier d'une bonne production commerciale sur les Taux et les Matières Premières, qui ont compensé un marché moins porteur sur le Crédit. Dans cet environnement, les activités structurés enregistrent un bon niveau de revenus malgré une demande en léger retrait.

Les revenus du métier **Actions et Prime Services** sont en recul de -4,0% au T2-18 par rapport au T2-17 (-1%*), à 696 millions d'euros et à 1 355 millions d'euros au S1-18 en baisse de 7,4% par rapport au S1-17. Dans un contexte de volatilité toujours atone et en lien avec la mise en place de MiFID 2, les revenus des activités cash et produits listés s'inscrivent en baisse en Europe. La très bonne tenue des activités de flux de dérivés et de Financement, et le dynamisme de la franchise Prime Services permettent cependant à l'activité de flux d'enregistrer des revenus en progression au global. L'activité commerciale et les conditions de marché demeurent contrastées en Europe par rapport aux autres régions sur le segment structurés, qui voit ses revenus augmenter comparé au T1-18 mais rester en retrait par rapport à l'an dernier.

Les actifs en conservation du métier **Titres** atteignent 4 089 milliards d'euros, à fin juin 2018 en hausse de +3,6% par rapport au deuxième trimestre 2017. Sur la même période, les actifs administrés sont en hausse de +2,5% à 636 milliards d'euros. Les revenus du Métier Titres au T2-18 sont en hausse de +15,7% par rapport au T2-17 à 214 millions d'euros. Sur le semestre, la hausse s'établit à +12,6% par rapport au S1-17 à 392 millions d'euros. Cette forte hausse reflète une poursuite de la bonne dynamique commerciale, dans la continuité d'un très bon premier trimestre, ainsi que l'impact de la réévaluation des titres Euroclear pour 33 millions d'euros.

Financement et Conseil

Les métiers de **Financement et Conseil** enregistrent des revenus de 665 millions d'euros, en hausse prononcée de +5,2% par rapport à T2-17 (+7,9%*) et au plus haut depuis 2016. Les revenus s'établissent à 1 265 millions d'euros au S1-18 et sont stables par rapport au S1-17 (+3,6%*). Ce trimestre, l'activité commerciale a été soutenue sur l'ensemble des activités de Financement, qui enregistrent un très bon niveau d'origination, reflet du dynamisme commercial des franchises. Les commissions s'inscrivent aussi en hausse, notamment sur l'Immobilier, sur le transport maritime et sur le financement de Ressources Naturelles. Le métier Global Transaction Banking enregistre également une hausse prononcée de ses commissions, en particulier sur le Cash Management, en ligne avec son plan de développement. Ces bonnes performances sont partiellement compensées par un marché atone sur la banque d'investissement.

Gestion d'Actifs et Banque Privée

Les revenus des métiers de **Gestion d'Actifs et Banque Privée** s'inscrivent à 257 millions d'euros au T2-18, en recul de -5,2% par rapport au T2-17 et à 500 millions d'euros au S1-18 en recul de -4,4% par rapport au S1-17.

Les actifs sous gestion de la Banque Privée s'établissent à 119 milliards d'euros à fin juin 2018, en hausse (+1,6%) par rapport à mars 2018. Malgré une bonne activité transactionnelle et une collecte soutenue en France, les revenus de la **Banque Privée** restent affectés par des activités internationales qui demeurent en retrait. Le produit net bancaire s'établit à 205 millions d'euros, en recul de -6,0% par rapport à un T2-17 élevé, tandis que la marge ressort à 104 points de base par rapport à 110 points de base au T2-17. Sur le semestre, les revenus s'établissent à 390 millions d'euros en recul de -6,7% par rapport au S1-17.

Les actifs sous gestion de **Lyxor** atteignent 119 milliards d'euros, en progression de +1,6% par rapport au T1-18, grâce à un effet change et à un effet marché favorables, compensant une collecte plus mesurée après un premier trimestre très actif. Ce total constitue un nouveau plus haut pour le métier. Au T2-18, les revenus de Lyxor s'élèvent à 47 millions d'euros, en recul de -4,1% par rapport à un bon T2-17, reflet d'une légère baisse des revenus sur le segment ETF et d'une moindre génération de commissions de performance ce trimestre. Sur le semestre, les revenus s'établissent à +4,2% par rapport au S1-17 à 99 millions d'euros.

Frais de gestion

Les frais de gestion de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs sont en recul de -1,3% (+1,0%*) au T2-18 par rapport au T2-17. Sur le semestre, ils sont en léger recul de -0,2% (+2,9%*). Retraité de de l'application de la norme IFRIC 21, les frais de gestion sont en baisse de -0,8% par rapport au S1-17, reflétant les efforts réalisés en matière de maîtrise des coûts. En linéarisant l'impact de la norme IFRIC 21, le coefficient d'exploitation s'établit à 76,8% au S1-18.

Résultat d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 684 millions d'euros, en hausse de +5,6% en par rapport au T2-17, et à 875 millions d'euros au S1-18 en recul de -27,0% par rapport au S1-17.

Dans un environnement économique favorable, le coût du risque s'établit à -7 millions d'euros comparé à -4 millions d'euros au T2-17, reflet d'une bonne gestion des risques. Au S1-18 le coût du risque est en reprise de 20 millions d'euros (-41 millions d'euros au S1-17).

Au total, la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs enregistre un résultat d'exploitation de 677 millions d'euros au T2-18 en hausse de +5,1% par rapport au T2-17, et de 895 millions d'euros au S1-18, en recul de -22,6%.

Résultat net

Au T2-18, la contribution du pôle au résultat net part du Groupe s'élève à 507 millions d'euros en recul de -0,4%. Le RONE s'établit à 13,6% au T2-18, en progression pour le troisième trimestre d'affilée.

6- HORS PÔLES

En M EUR	T2-18	T2-17	S1-18	S1-17
Produit net bancaire	(24)	(1 194)	58	(1 242)
<i>Produit net bancaire⁽¹⁾</i>	<i>(24)</i>	<i>(970)</i>	<i>58</i>	<i>(1 043)</i>
Frais de gestion	(212)	(58)	(258)	(96)
Résultat brut d'exploitation	(236)	(1 252)	(200)	(1 338)
<i>Résultat brut d'exploitation⁽¹⁾</i>	<i>(236)</i>	<i>(1 028)</i>	<i>(200)</i>	<i>(1 139)</i>
Coût net du risque	5	451	(5)	101
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(28)	210	(32)	207
Résultat net part du Groupe	(257)	(389)	(272)	(786)
<i>Résultat net part du Groupe⁽¹⁾</i>	<i>(257)</i>	<i>(231)</i>	<i>(272)</i>	<i>(645)</i>

(1) Hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre au T2-17 et S1-17

Le Hors Pôles inclut :

- la gestion immobilière du siège social du Groupe,
- le portefeuille de participations du Groupe,
- les fonctions de centrale financière du Groupe,
- certains coûts relatifs aux projets transversaux et certains coûts engagés par le Groupe et non refacturés aux métiers.

En raison de l'application de la norme IFRS 9 au 1er janvier 2018, la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre n'est plus comptabilisée dans le résultat de la période. En conséquence, le résultat n'est donc plus retraité de cet élément non économique.

Le produit net bancaire du Hors Pôles s'élève à -24 millions d'euros au T2-18 contre -970⁽¹⁾ millions d'euros au T2-17 qui incluait une charge de -963 millions d'euros au titre du règlement du litige avec la Libyan Investment Authority.

Les frais de gestion incluent une dotation à la provision pour litiges pour 200 millions d'euros.

Société Générale poursuit activement ses discussions avec les autorités américaines en vue de conclure un accord transactionnel dans le cadre de l'enquête relative à certaines opérations effectuées par la Banque en USD en lien avec des pays auxquels s'applique le programme de sanctions américain. Bien qu'une incertitude demeure à ce stade sur le calendrier et l'impact financier d'un accord potentiel, il est envisageable qu'un tel accord soit conclu dans les prochaines semaines.

Au 30 juin 2018, la provision pour litiges, qui inclut ce dossier, s'établit à 1,43 Md Euros.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à -236 millions d'euros au T2-18 contre -1 028⁽¹⁾ millions d'euros au T2-17. Il est nul hors éléments exceptionnels au S1-18.

Le coût net du risque au T2-18 s'élève à 5 millions d'euros, contre 451 millions d'euros au T2-17 qui était affecté par la comptabilisation d'une reprise de 750 millions d'euros au titre de la couverture de l'accord transactionnel avec la LIA et par une dotation additionnelle de 300 millions d'euros à la provision pour litiges.

Les gains et pertes nets sur autres actifs incluent principalement la moins-value comptabilisée selon la norme IFRS 5 sur la cession des activités du Groupe en Bulgarie et en Albanie pour -27 millions d'euros.

La contribution au résultat net part du Groupe du Hors Pôles est de -257 millions d'euros au T2-18 (-231⁽¹⁾ millions d'euros au T2-17) et de -272 millions d'euros au S1-18 (-645⁽¹⁾ millions d'euros au S1-17)

(1) Hors éléments non-économiques

7- CONCLUSION

Sur le deuxième trimestre 2018, Société Générale dégage un résultat net part du Groupe de 1 156 millions d'euros. Le résultat net sous-jacent du Groupe de 1 265 millions d'euros et le ROTE sous-jacent de 11,2% reflètent une dynamique solide des métiers, portée par le développement des franchises clés du Groupe et la transformation de ses activités.

En ligne avec le plan « Transform to Grow » annoncé au marché en novembre 2017, le Groupe confirme sa trajectoire stratégique autour de 5 axes-clés lui permettant de délivrer une croissance supérieure, rentable et durable :

- **Croître**, avec des performances dynamiques sur chacun des métiers. Après un début d'année ralenti et dans un contexte de taux bas, le Groupe s'attend à une légère baisse des revenus en 2018 dans la Banque de détail en France. Les activités de Banque de détail et Services Financiers Internationaux confirment leur profil de croissance durable et rentable. Le Groupe continue par ailleurs à développer ses franchises cœurs dans les activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs.
- **Transformer**, avec des avancées importantes dans la Banque de détail en France et l'amélioration continue du profil de risque du Groupe.
- **Maintenir** une stricte discipline sur les coûts.
- **Achever** le recentrage, avec l'annonce de plusieurs opérations de cession ce jour, générant un effet positif estimé sur le Common Equity Tier 1 d'environ 15 points de base en 2018-2019. D'autres annonces significatives sont attendues d'ici la fin de l'année.
- **Ancrer**, à tous les niveaux, une culture de responsabilité à travers le Groupe et ses activités, en tournant la page des litiges LIA et IBOR, en déployant le programme Culture et Conduite au sein du Groupe et en mettant en œuvre des initiatives métiers spécifiques, telles que l'objectif de contribution à hauteur de 100 milliards d'euros au financement de la transition énergétique entre 2016 et 2020, déjà réalisé à plus de 50%.

8- CALENDRIER FINANCIER 2018/2019

Calendrier de communication financière 2018

8 novembre 2018	Résultats du troisième trimestre 2018
7 février 2019	Résultats du quatrième trimestre 2018 et de l'année 2018
3 mai 2019	Résultats du premier trimestre 2019
1 août 2019	Résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2019
6 novembre 2019	Résultats du troisième trimestre 2019

Les Indicateurs Alternatifs de Performance, notamment les notions de Produit net bancaire des piliers, Frais de gestion, ajustement d'IFRIC 21, coût du risque (commercial) en points de base, ROE, ROTE, RONE, Actif net, Actif net tangible, et les montants servant de base aux différents retraitements effectués (en particulier le passage des données publiées aux données sous-jacentes) sont présentés dans les notes méthodologiques, ainsi que les principes de présentation des ratios prudentiels.

Ce document comporte des éléments de projection relatifs aux objectifs et stratégies du Groupe Société Générale.

Ces projections reposent sur des hypothèses, à la fois générales et spécifiques, notamment l'application de principes et de méthodes comptables conformes au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que l'application de la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour.

Ces éléments sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Le Groupe peut ne pas être en mesure :

- d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité et d'en évaluer leurs conséquences potentielles ;
- d'évaluer avec précision dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait entraîner des résultats significativement différents de ceux projetés dans cette présentation.

Par conséquent, bien que Société Générale estime qu'ils reposent sur des hypothèses raisonnables, ces éléments de projection sont soumis à de nombreux risques et incertitudes, notamment des sujets dont le Groupe ou sa direction n'ont pas encore connaissance ou actuellement jugés non significatifs, et rien ne garantit que les événements anticipés se matérialiseront ou que les objectifs mentionnés seront atteints. Les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence marquée entre les résultats réels et les résultats anticipés dans les éléments de projection comprennent, entre autres, les tendances de l'activité économique en général et celles des marchés de Société Générale en particulier, les changements réglementaires et prudentiels et le succès des initiatives stratégiques, opérationnelles et financières de Société Générale.

Des informations détaillées sur les risques potentiels susceptibles d'affecter les résultats financiers de Société Générale sont consultables dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il est recommandé aux investisseurs de tenir compte des facteurs d'incertitudes et de risque susceptibles d'affecter les opérations du Groupe lorsqu'ils examinent les informations contenues dans les éléments de projection. Au-delà des obligations légales en vigueur, Société Générale ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser ses éléments de projection. Sauf mention contraire, les sources des classements et des positions de marché sont internes.

9- ANNEXE 1 : DONNÉES CHIFFRÉES

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)

	T2-18	T2-17	Variation	S1-18	S1-17	Variation
En M EUR						
Produit net bancaire	6 454	5 199	+24,1%	12 748	11 673	+9,2%
Frais de gestion	(4 403)	(4 169)	+5,6%	(9 132)	(8 813)	+3,6%
Résultat brut d'exploitation	2 051	1 030	+99,1%	3 616	2 860	+26,4%
Coût net du risque	(170)	259	n/s	(378)	(368)	+2,7%
Résultat d'exploitation	1 881	1 289	+45,9%	3 238	2 492	+29,9%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(42)	208	n/s	(41)	245	n/s
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	13	13	+0,0%	29	50	-42,0%
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	0	1	n/s
Impôts sur les bénéfices	(516)	(302)	+70,9%	(886)	(691)	+28,2%
Résultat net	1 336	1 208	+10,6%	2 340	2 097	+11,6%
Dont participations ne donnant pas le contrôle	180	150	+20,0%	334	292	+14,4%
Résultat net part du Groupe	1 156	1 058	+9,3%	2 006	1 805	+11,1%
Ratio Tier 1 fin de période	13,6%	14,4%				

* A périmètre et taux de change constants

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE APRÈS IMPÔT PAR MÉTIER

(en millions d'euros)

En M EUR	T2-18	T2-17	Variation	S1-18	S1-17	Variation
Banque de détail en France	365	370	-1,4%	635	701	-9,4%
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	541	568	-4,8%	970	996	-2,6%
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	507	509	-0,4%	673	894	-24,7%
Total Métiers	1 413	1 447	-2,3%	2 278	2 591	-12,1%
Hors Pôles	(257)	(389)	+33,9%	(272)	(786)	+65,4%
Groupe	1 156	1 058	+9,3%	2 006	1 805	+11,1%

BILAN CONSOLIDÉ

(ACTIF - Chiffres en Millions d'Euros)	30.06.2018	01.01.2018*
Caisse et banques centrales	85 456	114 404
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	382 656	369 112
Instruments dérivés de couverture	12 024	12 718
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	57 335	50 468
Titres au coût amorti	11 428	11 592
Prêts et créances sur les établissements de crédit assimilés, au coût amorti	63 783	53 656
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	427 296	417 391
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	504	663
Placements des activités d'assurance	149 134	147 611
Actifs d'impôts	5 479	6 292
Autres actifs	67 548	60 449
Actifs non courants destinés à être cédés	4 313	13
Participations dans les entreprises mises en équivalence	655	659
Immobilisations corporelles et incorporelles	25 537	24 200
Ecarts d'acquisition	4 874	4 988
Total	1 298 022	1 274 216
(PASSIF - Chiffres en Millions d'Euros)	30.06.2018	01.01.2018*
Banques centrales	9 956	5 604
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	373 147	368 550
Instruments dérivés de couverture	6 438	6 146
Dettes représentées par un titre	101 658	103 235
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	89 783	88 621
Dettes envers la clientèle	415 101	410 633
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 481	6 020
Passifs d'impôts	1 153	1 608
Autres Passifs	76 293	69 139
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	4 042	
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	132 258	131 717
Provisions	5 356	6 345
Dettes subordonnées	13 993	13 647
Total dettes	1 234 659	1 211 265
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres part du Groupe		
Capital et réserves liées	29 585	29 427
Réserves consolidées	28 542	27 698
Résultat de l'exercice	2 006	2 806
Sous-total	60 133	59 931
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(1 174)	(1 503)
Sous-total capitaux propres part du Groupe	58 959	58 428
Participations ne donnant pas le contrôle	4 404	4 523
Total capitaux propres	63 363	62 951
Total	1 298 022	1 274 216

NB. Prêts et créances sur la clientèle, y compris Opérations de location-financement et assimilées.

(*) Soldes au 1^{er} janvier 2018 après première application d'IFRS 9, sauf pour les filiales du secteur de l'assurance.

10. ANNEXE 2 - NOTES MÉTHODOLOGIQUES

1 – Les résultats consolidés du Groupe au 30 juin 2018 ont été examinés par le Conseil d'administration en date du 1^{er} août 2018.

Les procédures d'examen limité par les Commissaires aux comptes sont en cours sur les comptes semestriels résumés au 30 juin 2018.

2 – Produit net bancaire

Le produit net bancaire des piliers est défini en page 44 du Document de référence 2018 de Société Générale. Les termes « Revenus » ou « Produit net bancaire » sont utilisés indifféremment. Ils donnent une mesure normalisée des produits nets bancaires de chaque pilier tenant compte des capitaux propres normatifs mobilisés pour son activité.

3- Frais de gestion

Les **Frais de gestion** correspondent aux « Charges Générales d'exploitation » telles que présentées dans les notes 5 et 8.2 aux États financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2017 (pages 390 et s. et page 410 du Document de référence 2018 de Société Générale). Le terme « coûts » est également utilisé pour faire référence aux Charges générales d'exploitation.

Le **Coefficient d'exploitation** est défini en page 44 du Document de référence 2018 de Société Générale.

4 – Ajustement IFRIC 21

L'**ajustement IFRIC 21** corrige le résultat des charges constatées en comptabilité dans leur intégralité dès leur exigibilité (fait générateur) pour ne reconnaître que la part relative au trimestre en cours, soit un quart du total. Il consiste à lisser la charge ainsi constatée sur l'exercice afin de donner une idée plus économique des coûts réellement imputables à l'activité sur la période analysée.

5 – Retraitements et autres éléments notables de la période – Passage des éléments comptables aux éléments sous-jacents

Les **éléments non économiques** correspondent à la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et à l'ajustement de valeur lié au risque de crédit propre sur instruments dérivés (DVA). Ces deux facteurs constituent les éléments non économiques retraités dans les analyses des résultats du Groupe. Ils conduisent à constater un résultat sur soi-même reflétant l'évaluation par le marché du risque de contrepartie sur le Groupe. Ils sont également retraités du résultat du Groupe pour les calculs de ratios prudentiels. En application de la norme IFRS9, la variation de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre n'est plus comptabilisée dans les résultats de la période mais en capitaux propres. En conséquence, le Groupe ne présentera plus d'éléments publiés retraités des éléments non économiques

Par ailleurs, le Groupe retraite des revenus et résultats du pilier de Banque de détail en France les **dotations ou reprises aux provisions PEL/CEL**. Cet ajustement permet de mieux identifier les revenus et résultats relatifs à l'activité du pilier, en excluant la part volatile liée aux engagements propres à l'épargne réglementée.

Ces éléments, ainsi que les autres éléments faisant l'objet d'un retraitement ponctuel ou récurrent (éléments exceptionnels), sont détaillés ci-après, étant précisé que, dans le tableau ci-après, les éléments frappés d'un astérisque (*) sont les éléments non économiques et que les éléments frappés de deux astérisques (**) sont les éléments exceptionnels.

La réconciliation permettant de passer des données comptables aux données sous-jacentes est exposée ci-après.

<i>En M EUR</i>	T2-18	T2-17	Var.	S1-18	S1-17	Var.
Produit net bancaire	6 454	5 199	+24,1%	12 748	11 673	+9,2%
<i>Réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre*</i>		(224)			(199)	
<i>DVA*</i>		(3)			(6)	
<i>Accord transactionnel avec LIA**</i>		(963)			(963)	
Produit net bancaire sous-jacent	6 454	6 389	+1,0%	12 748	12 841	-0,7%
Frais de gestion	(4 403)	(4 169)	+5,6%	(9 132)	(8 813)	+3,6%
<i>Linéarisation IFRIC 21</i>	(167)	(145)		338	313	
<i>Provision pour litiges**</i>	(200)			(200)		
Frais de gestion sous-jacents	(4 370)	(4 314)	+1,3%	(8 594)	(8 500)	+1,1%
Charge nette du risque	(170)	259	<i>n/s</i>	(378)	(368)	+2,7%
<i>Provision pour litiges**</i>		(300)			(300)	
<i>Accord transactionnel avec LIA**</i>		750			400	
Charge nette du risque sous-jacente	(170)	(191)	-11,0%	(378)	(468)	-19,2%
Gains ou pertes sur autres actifs	(42)	208	<i>n/s</i>	(41)	245	<i>n/s</i>
<i>Cession de Express Bank et Société Générale Albanie**</i>	(27)			(27)		
<i>Changement de mode de consolidation d'Antarius**</i>		203			203	
Gains ou pertes sur autres actifs sous-jacents	(15)	5	<i>n/s</i>	(14)	42	<i>n/s</i>
Résultat net part du Groupe	1 156	1 058	+9,3%	2 006	1 805	+11,1%
<i>Effet en résultat net part du Groupe des retraitements mentionnés</i>	(109)	(107)		(463)	(746)	
Résultat net part du Groupe sous-jacent	1 265	1 165	+8,6%	2 469	2 551	-3,2%

* Éléments non économiques

** Éléments exceptionnels

6 – Coût du risque en points de base, taux de couverture des encours douteux

Le coût net du risque ou coût net du risque commercial est défini en pages 46 et 564 du Document de référence 2018 de Société Générale. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de chacun des piliers en pourcentage des engagements de crédit bilanciaux, y compris locations simples.

(En M EUR)		T2-18	T2-17	S1-18	S1-17
Banque de détail en France	Coût net du risque	93	135	227	268
	Encours bruts de crédits	186 245	178 386	185 727	179 649
	Coût du risque en pb	20	30	24	30
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Coût net du risque	75	43	166	153
	Encours bruts de crédits	132 749	125 160	132 190	124 932
	Coût du risque en pb	23	14	25	24
Banque de grande clientèle et solutions investisseurs	Coût net du risque	7	3	-20	40
	Encours bruts de crédits	149 283	164 994	148 499	163 342
	Coût du risque en pb	2	1	-3	5
Hors Pôles	Coût net du risque	- 4	-	5	-
	Encours bruts de crédits	6 614	7 497	6 849	7 371
	Coût du risque en pb	- 24	-	15	-
Groupe	Coût net du risque	170	181	378	461
	Encours bruts de crédits	474 891	476 037	473 264	475 295
	Coût du risque en pb	14	15	16	19

Le **taux de couverture brut des encours douteux** est déterminé en rapportant les provisions constatées au titre du risque de crédit aux encours bruts identifiés comme en défaut au sens de la réglementation, sans tenir compte des éventuelles garanties apportées. Ce taux de couverture mesure le risque résiduel maximal associé aux encours en défaut (« douteux »).

7 – ROE, ROTE, RONE

La notion de ROE (Return on Equity) et de ROTE (Return on Tangible Equity) ainsi que la méthodologie de calcul sont précisées en page 47 du Document de référence 2018 de Société Générale. Cette mesure permet d'apprécier le rendement des fonds propres et des fonds propres tangibles de Société Générale.

Le RONE (Return on Normative Equity) détermine le rendement sur capitaux propres normatifs moyens alloués aux métiers du Groupe, selon les principes présentés en page 47 du Document de référence de Société Générale.

Le résultat net part du Groupe retenu pour le numérateur du ratio est le résultat net part du Groupe comptable ajusté des « intérêts, nets d'impôts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émissions » et des « gains/pertes latents enregistrés en capitaux propres, hors réserves de conversion » (voir note méthodologique n°9). Pour le ROTE, le résultat est également retraité des dépréciations des écarts d'acquisition.

Les corrections apportées aux capitaux propres comptables pour la détermination du ROE et du ROTE de la période sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

<i>Fin de période</i>	S1-18	T1-18	2017	S1-17
Capitaux propres part du Groupe	58 959	58 925	59 373	60 111
Titres super subordonnés (TSS)	(9 197)	(8 362)	(8 520)	(10 059)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)	(274)	(263)	(269)	(279)
Intérêts nets d'impôts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission	(213)	(218)	(165)	(201)
Gains/ Pertes latents enregistrés en capitaux propres, hors réserves de conversion	130	(525)	(1 031)	(1 101)
Provision pour dividende	(892)	(2 136)	(1 762)	(881)
Fonds propres ROE	48 513	47 421	47 626	47 591
Fonds propres ROE moyens	47 745	47 523	48 087	47 834
Ecarts d'acquisition moyens	(5 155)	(5 158)	(4 924)	(4 788)
Immobilisations Incorporelles moyennes	(1 988)	(1 966)	(1 831)	(1 785)
Fonds propres ROTE moyens	40 602	40 399	41 332	41 261

Détermination du RONE : Fonds propres alloués aux métiers (M EUR)

En M EUR	T2-18	T2-17	Variation	S1-18	S1-17	Variation
Banque de détail en France	11 066	10 797	+2,5%	11 226	10 778	+4,2%
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	11 451	11 352	+0,9%	11 440	11 255	+1,6%
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	14 965	15 096	-0,9%	14 856	15 216	-2,4%
Total Métiers	37 483	37 245	+0,6%	37 522	37 249	+0,7%
Hors Pôles	10 484	10 539	-0,5%	10 223	10 585	-3,4%
Groupe	47 967	47 784	+0,4%	47 745	47 834	-0,2%

8- Actif net et l'Actif net tangible sont définis dans la méthodologie, page 49 du Document de référence 2018 du Groupe. Les éléments permettant de les déterminer sont présentés ci-après.

<i>Fin de période</i>	S1-18	T1-18	2017	S1-17
Capitaux propres part du Groupe	58 959	58 925	59 373	60 111
Titres super subordonnés (TSS)	(9 197)	(8 362)	(8 520)	(10 059)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)	(274)	(263)	(269)	(279)
Intérêts nets d'impôts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission	(213)	(218)	(165)	(201)
Valeur comptable des actions propres détenues dans le cadre des activités de trading	500	174	223	35
Actif Net Comptable	49 775	50 256	50 642	49 608
Ecarts d'acquisition	(5 140)	(5 163)	(5 154)	(5 027)
Immobilisations Incorporelles	(2 027)	(1 993)	(1 940)	(1 833)
Actif Net Tangible	42 608	43 100	43 547	42 748
Nombre de titres retenus pour le calcul de l'ANA**	801 924	801 830	801 067	800 848
Actif net par action (EUR)	62,1	62,7	63,2	61,9
Actif Net Tangible par action (EUR)	53,1	53,8	54,4	53,4

** Nombre d'actions pris en compte : nombre d'actions ordinaires émises au 30 juin 2018, hors actions propres et d'auto-contrôle, mais y compris les actions de trading détenues par le Groupe

Conformément à la norme IAS 33, les données historiques par action antérieures à la date de détachement d'un DPS sont retraitées du coefficient d'ajustement correspondant à l'opération.

9 - Détermination du Bénéfice Net par Action (BNPA)

Le BNPA publié par Société Générale est déterminé selon les règles définies par la norme IAS 33 (Cf. page 48 du Document de référence 2018 de Société Générale). Les corrections apportées au Résultat net part du Groupe pour la détermination du BNPA correspondent aux retraitements effectués pour la détermination du ROE. Ainsi que précisé en page 48 du Document de référence 2018 de Société Générale, le Groupe publie également un BNPA ajusté de l'incidence des éléments non-économiques et exceptionnels présentés en note méthodologique n°5 (BNPA sous-jacent).

Le nombre d'actions retenu pour le calcul est le suivant :

Nombre moyen de titres, en milliers	S1-18	T1-18	2017	S1-17
Actions existantes	807 918	807 918	807 754	807 714
Déductions				
Titres en couverture des plans d'options d'achat et des actions gratuites attribuées aux salariés	5 059	4 704	4 961	4 713
Autres actions d'auto-détention et d'auto-contrôle	1 252	1 765	2 198	2 645
Nombre de Titres retenus pour le calcul du BNPA	801 607	801 449	800 596	800 355
Résultat net part du Groupe	2 006	850	2 806	1 805
Intérêts net d'impôt sur TSS et TSDI	(223)	(102)	(466)	(254)
Plus-values nette d'impôt sur rachats partiels	0	0	0	0
Résultat net part du Groupe corrigé	1 783	748	2 340	1 551
BNPA (en EUR)	2,22	0,93	2,92	1,94
BNPA sous-jacent* (en EUR)	2,80	1,38	5,03	2,87

* Hors élément non économiques et exceptionnels et y compris linéarisation de l'effet d'IFRIC 21 (pour S1-18, T1-17 et S1-17)

10 – Les fonds propres Common Equity Tier 1 du Groupe Société Générale sont déterminés conformément aux règles CRR/CRD4 applicables. Les **ratios de solvabilité** non phasés sont présentés pro-forma des résultats courus, nets de dividendes, de l'exercice en cours, sauf mention contraire. Lorsqu'il est fait référence aux ratios phasés, ceux-ci n'intègrent pas les résultats de l'exercice en cours, sauf mention contraire. Le ratio de levier est déterminé selon les règles CRR/CRD4 applicables intégrant les dispositions de l'acte délégué d'octobre 2014.

NB (1) En raison des règles d'arrondi, la somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté.

(2) Société Générale rappelle que l'ensemble des informations relatives aux résultats de la période (notamment : communiqué de presse, données téléchargeables, diapositives de présentation et annexes) sont disponibles sur son site internet www.societegenerale.com dans la partie « Investisseurs ».

1.2 Présentation des principales activités de Société Générale

Présentation des principales activités du Groupe Société Générale

Organigramme simplifié au 30 Juin 2018

Groupe Société Générale		Groupe Société Générale	
Hors Pôles	Banque de détail et Services Financiers Internationaux (IBFS)	Banque de détail France (RBDF)	Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (GBIS)
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Société Générale* 100% ▶ Générifinance 100% ▶ SG Financial SH 100% ▶ Sogéparticipations 100% ▶ Société Générale SFH 100% ▶ Société Générale SCF 100% ▶ Sogefim Holding 100% ▶ Galybet 100% ▶ Genevalmy 100% ▶ Valminvest 100% ▶ Sogemarché 100% ▶ Sogecampus 100% 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sogessur 100% ▶ Sogecap 100% ▶ CGL 99.9% ▶ Temsys 80% ▶ Banque Française Ocean Indien 50% ▶ SGEF SA 100% ▶ ALD 80% 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Société Générale* 100% ▶ Crédit du Nord 100% ▶ Boursorama 100% ▶ Franfinance 100% ▶ Sogefinancement 100% ▶ Sogelease France 100% ▶ Sogeprom 100% 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Société Générale* 100% ▶ Inter Europe Conseil (IEC) 100% ▶ Lyxor Asset Management 100% ▶ CALIF 100% ▶ Descartes Trading 100% ▶ Société Générale Capital Partenaires 100%
EUROPE		EUROPE	
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Hanseatic Bank <i>Allemagne</i> 75% ▶ Komerčni Banka <i>A.S.</i> 61% <i>République Tchèque</i> ▶ SG Express Bank <i>Bulgarie</i> 99.7% ▶ SKB Banka <i>Slovénie</i> 99.7% ▶ SG Banka <i>SRBIJA Serbie</i> 100% ▶ BRD-Groupe SG <i>Roumanie</i> 60.2% ▶ PJSC Rosbank <i>Russie</i> 100% ▶ Fidelity S.P.A. <i>Italie</i> 100% ▶ ALD Lease Finanz, <i>Allemagne</i> 100% 		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Société Générale Bank&Trust <i>Luxembourg</i> 100% ▶ SG Kleinwort Hambors Bank Limited <i>Royaume-Uni</i> 100% ▶ SG Investments (U.K.) Ltd <i>Royaume-Uni</i> 100% ▶ Société Générale International Ltd <i>Londres Royaume-Uni</i> 100% ▶ Société Générale Effekten, <i>Allemagne</i> 100% ▶ SG Issuer, <i>Luxembourg</i> 100% ▶ SGKBB Limited <i>Royaume-Uni</i> 100% <i>Royaume-Uni</i> ▶ SGSS Spa <i>Italie</i> 100% ▶ SG Private Banking <i>Suisse</i> 100% ▶ SG Private Banking <i>Monaco</i> 100% ▶ Société Générale* succursales de: <i>Londres Royaume-Uni</i> <i>Milan Italie</i> <i>Francfort Allemagne</i> <i>Madrid Espagne</i>
AFRIQUE - MÉDITERRANÉE		AFRIQUE - MÉDITERRANÉE	
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ SG Marocaine de Banques, <i>Maroc</i> 57.5% ▶ SG Algérie 100% ▶ Société Générale de Banques Côte d'Ivoire 73.2% 		
AMERIQUE		AMERIQUE	
			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Banco SG Brazil SA, <i>Brsil</i> 100% ▶ SG Americas, Inc. <i>États-Unis</i> 100% ▶ SG Americas Securities Holdings, LLC <i>États-Unis</i> 100% ▶ Société Générale* succursales de: <i>New York États-Unis</i> <i>Montréal Canada</i>
ASIE - AUSTRALIE		ASIE - AUSTRALIE	
			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Société Générale (China) Ltd <i>Chine</i> 100% ▶ SG Securities Asia International Holdings Ltd <i>Hong Kong</i> 100% ▶ SG Securities Korea Co, Ltd <i>Corée du Sud</i> 100% ▶ SG Securities Japan Limited <i>Japan</i> 100% ▶ Société Générale* succursales de: <i>Séoul Corée du Sud</i> <i>Taipei Taiwan</i> <i>Singapour</i> <i>Mumbai</i>

* Société mère

Remarques :

- Les taux indiqués sont les taux d'intérêt du Groupe dans la filiale détenue.

- Les groupes ont été positionnés dans la zone géographique où ils exercent principalement leur activité

1.3 Nouveaux produits ou services importants lancés

Métier

Nouveaux produits ou services

Banque de détail en France	Apple Pay SOCIETE GENERALE Février 2018	Mise à disposition de la solution de paiement mobile gratuite Apple Pay permettant de régler ses achats en magasin avec un iPhone 6 (ou modèle ultérieur) ou une Apple Watch en sans contact. Ce service est accessible pour les détenteurs d'une carte de paiement Société Générale de la gamme CB Visa.
	Solution de Caisse iPad pour les restaurateurs Société Générale Mars 2018	Solution de Caisse iPad pour les restaurateurs : En lien avec notre partenaire Verifone (constructeur de Terminaux de Paiements de Electronique) Société Générale propose à ses clients restaurateurs une solution de Caisse enregistrée sur iPad reliée automatiquement au TPE. Développée par la Startup l'Addition, cette solution permet notamment aux restaurateurs de digitaliser leur activité (gestion des réservations, des stocks, des commandes...) et de se mettre en conformité avec la loi de finance anti-fraude entrée en vigueur en janvier 2018.
	Option crypto sur Cartes Business Société Générale Avril 2018	Option crypto sur Cartes Business Intégration du cryptogramme dynamique aux Cartes Business (Gold et Classique). Le principe repose sur un cryptogramme qui change toutes les heures et qui permet ainsi de sécuriser les achats en ligne.
	NOUVEL ESPACE GSM / ALLIAGE GESTION Société Générale Avril 2018	NOUVEL ESPACE GSM / ALLIAGE GESTION sur le site internet, le site mobile et l'appli réservé aux détenteurs d'une gestion déléguée, service leur permettant de confier leurs avoirs sur portefeuilles titres ou contrats d'assurance-vie à des experts. Les clients peuvent consulter les performances du mandat, l'allocation, les rapports de gestion, la stratégie d'investissement.
	Mon Assurance au Quotidien SOCIETE GENERALE Avril 2018	Assurance comprenant une garantie perte et vol des clés, papiers et moyens de paiement, ainsi que le remboursement des communications frauduleuses et une prolongation garantie constructeur. Offre successeur de Quietis, incluse dans le package Sobrio ou qui peut être souscrite unitairement.
	Sobrio SOCIETE GENERALE Avril 2018	Offre groupée de services comprenant une carte de paiement, une assurance au quotidien, un relevé d'information et des notifications d'approche du découvert ou du plafond de la carte, ainsi qu'une exonération des frais de tenue de compte. Sobrio donne également accès à des exclusivités (agrégation de comptes et de documents) et des réduction tarifaires.
	Mon Compte en Bref SOCIETE GENERALE Avril 2018	Service comprenant un relevé hebdomadaire par SMS du solde du compte et des opérations en cours de traitement ainsi que des notifications pour anticiper l'atteinte du découvert ou du plafond carte.
	Agrégation de documents SOCIETE GENERALE Avril 2018	Service destiné aux détenteurs des offres Sobrio, Jazz ainsi qu'aux clients Haute Fidélité et PRIV permettant d'agrèger des factures issues d'environ 700 organismes à partir de l'espace client Société Générale.
	Forfait d'exonération d'agios SOCIETE GENERALE Avril 2018	Forfait d'exonération d'agios équivalent à une utilisation de la facilité de caisse de 1 000 EUR pendant 7 jours consécutifs ou non par mois calendaire.
	SG FORMULE EVOLUTION N°6 et N°7 Société Générale Avril et Juillet 2018	SG FORMULE EVOLUTION N°6 et N°7. Placements permettant aux clients Société Générale d'investir sur les marchés actions européens et de soutenir le financement de l'économie réelle. Le client bénéficie d'une protection du capital net investi à l'échéance jusqu'à une baisse de 40% de l'indice et d'un coupon annuel de 3% en cas de baisse jusqu'à -15%. Société Générale s'engage à détenir dans son bilan des actifs financiers à Impact Positif destinés à des PME pour un montant équivalent aux souscriptions réalisées sur ces placements et ce pendant toute la durée de détention.
	SCI SOGEPIERRE Société Générale Juin 2018	SCI SOGEPIERRE. Nouveau support immobilier accessible en assurance vie et dans les contrats de capitalisation de Sogecap. Il permet aux clients Société Générale de diversifier leur épargne en investissant dans un support en unité de compte investi en immobilier de bureaux et en immobilier résidentiel et de bénéficier du potentiel de valorisation du marché immobilier.

Carte Collection Pokemon SOCIETE GENERALE Juin 2018	Nouveau visuel carte en édition limitée décliné sur la gamme VPay, Visa et Visa Premier.
CGA AVENIR + Crédit du Nord Lancement en janvier 2018	CGA AVENIR + : remplace CGA avenir, solution d'affacturage , (mobilisation 200k€) , caution 25k€ du dirigeant. PDF interactif , plus simple et rapide
Etoile Euro Actions 03/2024 Crédit du Nord Commercialisation du 16 janvier au 2 mars	Etoile Euro Actions 03/2024 - Fonds structuré pour équipement et diversification des PEA : performance liée à celle des marchés actions de la zone euro offrant une protection jusqu'à un certain niveau de baisse des marchés. Placement d'une durée de 6 ans maximum.
Etoile France Top 80 03/2028 Crédit du Nord Commercialisation du 16 janvier au 16 mars	Etoile France Top 80 03/2028 - EMTN structuré pour recherche de rendement et diversification des contrats d'assurance vie : performance liée à celle des marchés actions français offrant une protection jusqu'à un certain niveau de baisse des marchés. Placement d'une durée de 10 ans maximum.
Carte à cryptogramme dynamique Crédit du Nord avril 2018	Carte à cryptogramme dynamique : le cryptogramme au dos de la carte est ici un écran dont les 3 chiffres changent toutes les heures afin de renforcer la sécurisation des achats en e commerce et de lutter contre la fraude.
Etoile Euro Actions 06/2024 Crédit du Nord Commercialisation du 3 avril au 1 ^{er} juin	Etoile Euro Actions 06/2024 - Fonds structuré pour équipement et diversification des PEA : performance liée à celle des marchés actions de la zone euro offrant une protection jusqu'à un certain niveau de baisse des marchés. Placement d'une durée de 6 ans maximum.
Etoile Euro Actions 06/2024 Crédit du Nord Commercialisation du A5 mai au 6 juillet	Etoile Top 80 Jour 07/2028 - EMTN structuré pour recherche de rendement et diversification des contrats d'assurance vie : performance liée à celle des marchés actions français offrant une protection jusqu'à un certain niveau de baisse des marchés. Placement d'une durée de 10 ans maximum.
FCPR 123Corporate Crédit du Nord Commercialisation du 24 mai au 13 septembre	FCPR 123Corporate (partenariat) : Placement de diversification pour clients avertis, investi en PME françaises non cotées exploitant des fonds de commerce lié à l'hébergement (hôtellerie, EHPAD, résidences pour seniors, pharmacies...)
Site 'Notre offre de gestion financière' Crédit du Nord juin 2018	Site 'Notre offre de gestion financière' : nouveau site de présentation de l'offre de gestion financière du groupe Crédit du Nord qui vient remplacer le site SICAV / FCP – nouvelle ergonomie et site Responsive Web Design
Master card executive Crédit du Nord juin 2018	Master card executive : carte haut de gamme, plafond supérieur, et bénéficie de service tel que la conciergerie , accès au lounge dans les aéroports, et assurance de personne plus élevée
Télésurveillance Crédit du Nord juin 2018	Télésurveillance : offre de protection et de sécurisation du domicile contre les risques d'intrusion, de vol et d'incendie.
Carapass Boursorama janvier 2018	Carapass : assurance auto connectée et sur mesure pour les conducteurs occasionnels (tarification au kilomètre), développée en partenariat avec SG Insurance
Avatar Boursorama janvier 2018	Avatar : mise en place d'un Avatar personnalisé sur le SAS de connexion pour lutter contre la fraude et reconnaître en un coup d'œil son espace client
Chatbot (« Elliott ») Boursorama février 2018	Chatbot (« Elliott ») : réponse depuis janvier dernier à toutes les questions des clients depuis n'importe quel terminal fixe ou mobile
Wicount Boursorama février 2018	Wicount : coach budgétaire qui propose un « Diagnostic épargne » : ce dernier analyse la répartition du patrimoine financier du client (y compris l'épargne détenue dans ses autres banques), et lui donne des conseils d'optimisation adaptés à sa situation et à ses niveaux de revenus.

	Apple Pay Boursorama mars 2018	Apple Pay : mise à disposition des clients Boursorama de cette solution de paiement mobile, simple et parfaitement sécurisé
	Google Home Boursorama juin 2018	Google Home : 1ère banque en France à proposer à ses clients d'utiliser l'Assistant Google dans la gestion quotidienne de leurs comptes bancaires. Les clients de Boursorama Banque peuvent désormais consulter le solde de leur compte et leurs dernières opérations en interrogeant à la voix l'Assistant Google, et initier, en toute sécurité, des virements vers les comptes de tiers.
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	ALD Switch (Février 2018 ; ALD Automotive France) (Services financiers aux entreprises et assurances)	Alliant flexibilité et durabilité, ALD Switch permet de disposer d'un véhicule électrique et inclut un véhicule thermique/hybride quand les clients en ont besoin (dans la limite de 60 jours par an).
	AUKAPAY (Juillet 2018 : Komerčni Banka) (Banque de détail à l'International)	<p>En coopération avec AUKA, le numéro un norvégien des paiements mobiles, Komerční bank teste l'outil AUKAPAY. Il s'agit d'une version pilote de l'application de paiement AUKA, conçue sur mesure pour les clients de la filiale tchèque.</p> <p>L'application permet à ses utilisateurs de faire des virements et opérations bancaires simplement sans contact. Les testeurs pilotes de la solution peuvent déjà utiliser AUKAPAY dans de nombreux magasins en République tchèque, ainsi que dans le café du siège de la banque. Ils peuvent commander leurs marchandises à l'avance, les payer, puis les retirer sans attendre.</p>
	Vente à Distance (Avril 2018 ; Sogecap - France) (Services Financiers aux Entreprises et Assurances)	<p>Achat en Ligne de l'assurance auto ou habitation 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.</p> <p>Du devis à la souscription, un parcours client omnicanal complet (agence, téléphone, appli SG et EIP) intégralement repensé pour faciliter la contractualisation des offres et répondre aux besoins des clients.</p>
	Nomadisme CDN (Mai 2018 : Sogecap – France) (Services Financiers aux Entreprises et Assurances)	Déploiement de la signature électronique sur tablette pour accompagner les conseillers Crédit du Nord lors de leurs déplacements, qui peuvent à présent saisir et faire signer électroniquement aux clients des souscriptions, versements et arbitrages sur les contrats d'assurance vie épargne.
	Premier Life (Juillet 2018 : Société Générale Insurance – Russia) (Services Financiers aux Entreprises et Assurances)	Lancement d'une solution d'épargne à long terme, qui allie une couverture d'assurance de haut niveau, services d'assistance médicale et une épargne garantie à la fin du contrat.
	Plateforme de E-trading (Mars 2018; CMIB – Russia, Rosbank) (Services Financiers aux Entreprises et Assurances)	Une nouvelle plate-forme de E-trading avec une interface simple et conviviale permettant directement aux clients de réaliser des opérations de change
	Google PAY pour les détenteurs de cartes VISA (Juin 2018 ; Rosbank) (Banque de détail à l'International)	Le service Google Pay est disponible pour les clients de Rosbank détenteurs de carte Visa. Désormais, les clients équipés de smartphones Android OS peuvent régler leurs achats à tous les points de vente acceptant les paiements sans contact.
	“Rosbank en ligne” Nouvelles versions de l'application mobile et de la plateforme en ligne (Juillet 2018 ; Rosbank) (Banque de détail à l'International)	Les Nouvelles versions de l'application bancaire mobile et de la plateforme en ligne sont disponibles pour les clients, proposant ainsi de nouveaux services et de nouvelles fonctions.
	“Crédit EN LIGNE” pour les clients payroll et les employés de la banque (Juillet 2018 ; Rosbank) (Banque de détail à l'International)	Prêt pour les clients particuliers via l'application mobile et le site en ligne (réservé aux employés possédant un compte courant chez Rosbank), sans avoir besoin de fournir des documents supplémentaires. Toutes les opérations sont effectuées directement par les clients.

	Service en ligne de pré-approbation de crédits automobiles (Juillet 2018; Rusfinance Bank) (Banque de détail à l'International)	Un nouvel outil numérique est disponible sur le site de Rusfinance bank, il permet de réduire le temps d'approbation pour un prêt automobile à quelques minutes.
	Solution B2B de DeltaCredit Bank (Mars 2018; DeltaCredit Bank) (Banque de détail à l'International)	Une nouvelle plateforme de coopération avec les partenaires (agences immobilières) qui permet de réduire le temps d'approbation pour un prêt hypothécaire et qui offre une interface utilisateur conviviale aux partenaires
	Mise à jour du service DeltaExpress (Avril 2018, DeltaCredit) (Banque de détail à l'International)	DeltaExpress est une plateforme numérique permettant d'effectuer en ligne une demande d'assurance pour un prêt hypothécaire (soumission de la demande, décision d'approbation préalable, téléchargement de docs etc...).
	CONNECT (Mars 2018 : Afrique sub-saharienne) (Banque de détail à l'International)	Lancement d'une application bancaire pour les filiales d'Afrique sub-saharienne (Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun et Ghana). Simplicité, rapidité et praticité sont les maîtres-mots de cette application.
	APPLICATION MOBILE (Janvier 2018 : Société Générale Antilles-Guyane) (Banque de détail à l'International)	Société Générale Antilles-Guyane (SGBA) lance son application mobile pour les particuliers. Désormais, tout client peut consulter ses comptes, effectuer des virements internes ou simuler un prêt avec son smartphone ou sa tablette.
	PRODUIT STRUCTURE (Avril 2018 : Société Générale Maroc) (Banque de détail à l'International)	Dans le cadre du partenariat entre SGPB et AFMO, la Banque Privée de Société Générale Maroc a lancé son premier produit structuré avec succès, reflétant l'intérêt significatif des clients fortunés marocains pour des solutions d'investissement innovantes.
Banque de la Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	SGI Credit Compression Indices Europe/Global/North America (janvier 2018, Activités de Marché)	SGI a lancé en janvier dernier trois indices Credit Compression sur des univers Europe, monde et Amérique du Nord régis par une méthodologie commune. Ces indices visent à capturer la prime de risque entre les marchés du crédit High Yield et Investment Grade en prenant une position longue sur les CDS High Yield et une position short sur les CDS Investment Grade répliqués par des indices.
	Lyxor ESG Trend Leader ETFs (février 2018, Lyxor)	Les premiers ETF ESG au monde proposant non seulement de prendre en compte le score ESG des sociétés, mais aussi la progression -positive ou négative - de ce score. La gamme Trend Leaders de Lyxor propose un accès aux sociétés à la pointe de l'ESG et fournissant les efforts pour maintenir leur position dans leur secteur. La gamme propose quatre expositions : Monde, EMU, Etats-Unis et marchés émergents.
	Lyxor Core ETF range (mars 2018, Lyxor)	La nouvelle gamme Core de Lyxor ETF recouvre les principales expositions actions et obligataires pour construire un portefeuille de base. Avec des frais courants à partir de seulement 0,04%, ces ETF constituent la gamme Core la moins chère d'Europe. Dans un souci de simplicité à l'égard de nos investisseurs, cette gamme utilise exclusivement une méthode de réplcation physique et n'a pas recours au prêt de titres.
	SG Electric Vehicle Commodity Index Ticker : SGCOEV1E (mars 2018, Activités de Marché)	<p>La révolution du véhicule électrique se profile à l'horizon.</p> <p>Les ventes de voitures électriques neuves dans le monde ont dépassé 1 million d'unités en 2017 - un volume record. Cela représente une croissance des ventes de voitures électriques neuves de 54% par rapport à 2016. Selon l'Agence internationale de l'énergie, les politiques de soutien et les réductions de coûts devraient conduire à une croissance significative de ce marché, avec le nombre de véhicules électriques dans le monde estimé à 125 millions d'ici 2030.</p> <p>L'Indice SG Electric Vehicle Commodity Index a pour but de bénéficier de la performance des produits liquides les plus susceptibles de bénéficier de la révolution électrique au cours des cinq prochaines années : le nickel, le cuivre, l'aluminium, le zinc, le palladium et le platine.</p> <p>L'Indice est investi dans un panier de matières premières. La composition et l'allocation de l'indice sont systématiquement ajustées sur une base mensuelle.</p>

SGI VRR US Index – Vol Roll on Rates**Ticker : SGBVRRU**

(avril 2018, Activités de Marché)

SG a lancé l'Indice VRR US en avril 2018 offrant aux investisseurs un carry positif systématique, une position longue sur la volatilité des taux USD tout en étant neutre sur les taux.

L'Indice offre une combinaison de caractéristiques de diversification par rapport aux portefeuilles traditionnels et de Risk Premia : un carry positif, une faible corrélation avec les classes d'actifs traditionnelles et avec les Risk Premia dans un régime normal, et présente un profil de risque défensif en situation de crise.

Cette stratégie est construite grâce à une position longue sur la volatilité à terme des taux USD en achetant 3 ATMf Straddles chaque semaine, revendue au bout d'un an pour bénéficier du carry entre la volatilité à terme et la volatilité spot.

Produit structuré caritatif

(avril 2018, Banque Privée)

En avril 2018, Société Générale Private Banking a lancé la distribution en France du premier produit structuré avec une composante caritative, Cristal Solidarité.

Conçu pour répondre aux attentes grandissantes de ses clients en matière de philanthropie, la souscription au produit donne lieu à une don de Société Générale vers 3 associations caritatives. Cette donation, repose sur une double mécanique : (i) un don au lancement dont le montant est établi en fonction du nominal placé, et (ii) un don conditionnel, indexé sur la performance du marché action.

Au 2^{ème} trimestre 2018, les clients de SGPB ont souscrits plus de 170 millions d'euros du produit Cristal Solidarité. SGPB a lancé en Q3 un nouveau produit caritatif, Solidarys qui est en cours de commercialisation.

Alliant le savoir-faire du Groupe en matière d'ingénierie financière, l'expertise de conseil en investissement de la banque privée et grâce à la mobilisation de ses collaborateurs, Cristal Solidarité témoigne de l'engagement philanthropique de Société Générale.

1.4 Analyse du bilan consolidé

1.4.1 Bilan consolidé

ACTIF

(en Md EUR)	30.06.2018	01.01.2018	31.12.2017
Caisse et banques centrales	85,5	114,4	114,4
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	382,7	369,1	419,7
Instruments dérivés de couverture	12,0	12,7	13,6
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	57,3	50,5	
Actifs financiers disponibles à la vente			140,0
Titres au coût amorti	11,4	11,6	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	63,8	53,6	60,9
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	427,3	417,4	425,2
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0,5	0,7	0,7
Placements des activités d'assurance	149,1	147,6	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			3,6
Actifs d'impôts	5,5	6,3	6,0
Autres actifs	67,5	60,4	60,5
Actifs non courants destinés à être cédés	4,3	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0,7	0,7	0,7
Immobilisations corporelles et incorporelles	25,5	24,2	24,8
Écarts d'acquisition	4,9	5,0	5,0
Total	1 298,0	1 274,2	1275,1

PASSIF

(en Md EUR)	30.06.2018	01.01.2018	31.12.2017
Banques centrales	10,0	5,6	5,6
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	373,1	368,6	368,7
Instruments dérivés de couverture	6,4	6,2	6,8
Dettes représentées par un titre	101,6	103,2	103,2
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	89,8	88,6	88,6
Dettes envers la clientèle	415,1	410,6	410,6
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5,5	6,0	6,0
Passifs d'impôts	1,2	1,6	1,7
Autres passifs	76,3	69,1	69,1
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	4,0	-	-
Provisions techniques des entreprises d'assurance			131,0
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	132,2	131,8	
Provisions	5,4	6,4	6,1
Dettes subordonnées	14,0	13,6	13,6
Capitaux propres part du Groupe	59,0	58,4	59,4
Participations ne donnant pas le contrôle	4,4	4,5	4,7
Total	1 298,0	1 274,2	1275,1

Au 30 juin 2018, le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à 1 298,0 Md EUR, en hausse de 23,8Md EUR (+1,9%) par rapport à celui au 1er janvier 2018 (1 274,2Md EUR).

Les impacts de la première application de la norme IFRS9 sont présentés dans la Note 1 des notes annexes aux états financiers consolidés dans le paragraphe 4 Première application de la norme IFRS9 « Instruments financiers ».

1.4.2 Principales évolutions du périmètre de consolidation

Il n'y a pas de variation significative du périmètre de consolidation au 30 juin 2018 par rapport au périmètre du 31 décembre 2017.

1.4.3 Variations sur les postes significatifs du bilan consolidé

Le poste **caisse et banques centrales** à l'actif (85,5 Md EUR au 30 juin 2018) baisse de 28,9 Md EUR (-25,3%) par rapport au 1^{er} janvier 2018.

Les **actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat** augmentent respectivement de 13,6 Md EUR (+3,7%) et de 4,5 Md EUR (+1,2%) par rapport au 1^{er} janvier 2018.

L'évolution des actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat résulte d'une hausse de notre activité sur le portefeuille de transaction, principalement sur les activités de prêts, créances et pensions livrées, et dettes sur titres empruntés.

Les **actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres** augmentent de 6,8 Md EUR (+13,5%) par rapport au 1^{er} janvier 2018, exclusivement sur les obligations et autres titres de dettes.

Les **prêts et créances sur la clientèle**, y compris les titres reçus en pension livrée enregistrés au coût amorti, augmentent de 9,9 Md EUR (+2,4%) par rapport au 1^{er} janvier 2018, principalement expliqués par l'évolution des autres concours à la clientèle (crédits de trésorerie, habitat, équipement, exportation).

Les **dettes envers la clientèle**, y compris les titres donnés en pension livrée enregistrés au coût amorti, augmentent de 4,5 Md EUR (+1,1%) par rapport au 1^{er} janvier 2018, du fait d'une hausse des dépôts à vue compensée partiellement par une diminution des dépôts à terme.

Les **prêts et créances sur les établissements de crédit**, y compris les titres reçus en pension livrée enregistrés au coût amorti, sont en hausse de 10,2Md EUR (+19,0%) par rapport au 1^{er} janvier 2018, en lien avec une hausse des prêts et comptes, ainsi que des comptes ordinaires.

Les **autres actifs et autres passifs** ont augmenté respectivement de 7,1 Md EUR (+11,8%) et 7,2 Md EUR (+10,4%) par rapport au 1^{er} janvier 2018 liés à la hausse des dépôts de garantie donnés et reçus ainsi qu'à la hausse des comptes de règlement débiteurs et créditeurs sur opérations sur titres

Les **capitaux propres part du Groupe** s'élèvent à 59,0 Md EUR au 30 juin 2018 contre 58,4 Md EUR au 1^{er} janvier 2018. Cette évolution résulte principalement des éléments suivants :

- Résultat part du Groupe au 30 juin 2018 : +2,0 Md EUR ;
- Distribution du dividende relatif au 1er semestre : -2,1 Md EUR ;
- Emission d'un TSS en USD et remboursement d'un TSS en GBP : +0,4 Md EUR.

Après intégration des participations ne donnant pas le contrôle (4,4 Md EUR), les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 63,4 Md EUR au 30 juin 2018.

1.5 Propriétés Immobilières et équipements

La valeur brute totale des immobilisations corporelles d'exploitation du groupe Société Générale s'élève au 30 juin 2018 à 36,4 Md EUR. Elle comprend la valeur des terrains et constructions pour 5,6 Md EUR, des actifs de location simple des sociétés de financement spécialisés pour 25,3 Md EUR, et des autres immobilisations corporelles pour 5,5 Md EUR.

La valeur brute totale des immeubles de placement du groupe Société Générale s'élève au 30 juin 2018 à 0,4 Md EUR.

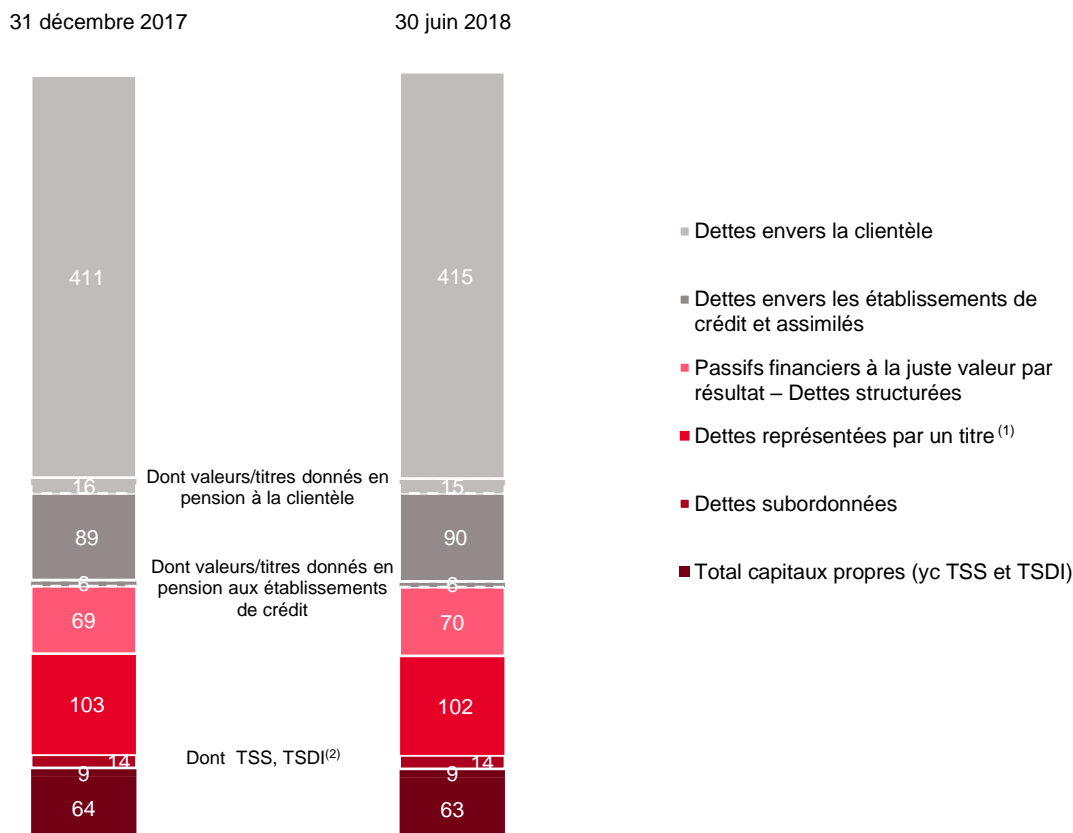
La valeur nette des immobilisations corporelles d'exploitation et des immeubles de placement du groupe Société Générale s'élève à 23,5 Md EUR, soit seulement 1,8% du total de bilan consolidé au 30 juin 2018.

De fait, de par la nature des activités de Société Générale, les propriétés immobilières et les équipements représentent peu à l'échelle du Groupe.

1.6 Politique financière

1.6.1 Situation d'endettement du Groupe

STRUCTURE ET FINANCEMENT DU GROUPE



(1) Dont : SGSCF : (5,8 Md EUR), SGSFH : (11,8 Md EUR), CRH : (5,9 Md EUR), titrisations et autres émissions sécurisées : (3,2 Md EUR), conduits : (9,0 Md EUR) à fin juin 2018 (respectivement à fin décembre 2017: SGSCF : (7,1 Md EUR), SGSFH : (10,3 Md EUR), CRH : (6,0 Md EUR), titrisations : (3,5 Md EUR), conduits : (9,5 Md EUR)).

(2) Titres Super Subordonnés, Titres Subordonnés à Durée Indéterminée. Montants nominaux hors notamment effet change, primes d'émission et intérêts courus

La structure de financement du Groupe est notamment composée de :

- ses capitaux propres y compris TSS et TSDI (soit 9,6 Md EUR au 30 juin 2018 et 8,9 Md EUR à fin 2017) ;
- les dettes émises par le Groupe dont :
 - des dettes subordonnées à durée déterminée (14,4 Md EUR au 30 juin 2018 et 14,1 Md EUR à fin 2017) ;
 - des dettes senior vanille non-préférées long terme (9,0 Md EUR au 30 juin 2018 et 6,6 Md EUR à fin 2017) ;
 - des dettes senior vanille préférées long terme (23,4 Md EUR au 30 juin 2018 et 26,1 Md EUR à fin 2017) ;
 - des *covered bonds* émis au travers des véhicules SGSCF (5,8 Md EUR au 30 juin 2018 et 7,1 Md EUR à fin 2017) ; SGSFH (11,8 Md EUR au 30 juin 2018 et 10,3 Md EUR à fin 2017) ; CRH (5,9 Md EUR au 30 juin 2018 et 6,0 Md EUR à fin 2017) ;
 - des titrisations et autres émissions sécurisées : 3,2 Md EUR au 30 juin 2018 (3,5 Md EUR à fin 2017) ;
 - des émissions « conduits » (9,0 Md EUR au 30 juin 2018 et 9,5 Md EUR à fin 2017) ;
 - les passifs financiers à la juste valeur par résultat y compris dettes représentées par un titre dans le portefeuille de transaction, et les émissions évaluées à la juste valeur par résultat sur option.
- les dettes envers la clientèle, en particulier les dépôts.

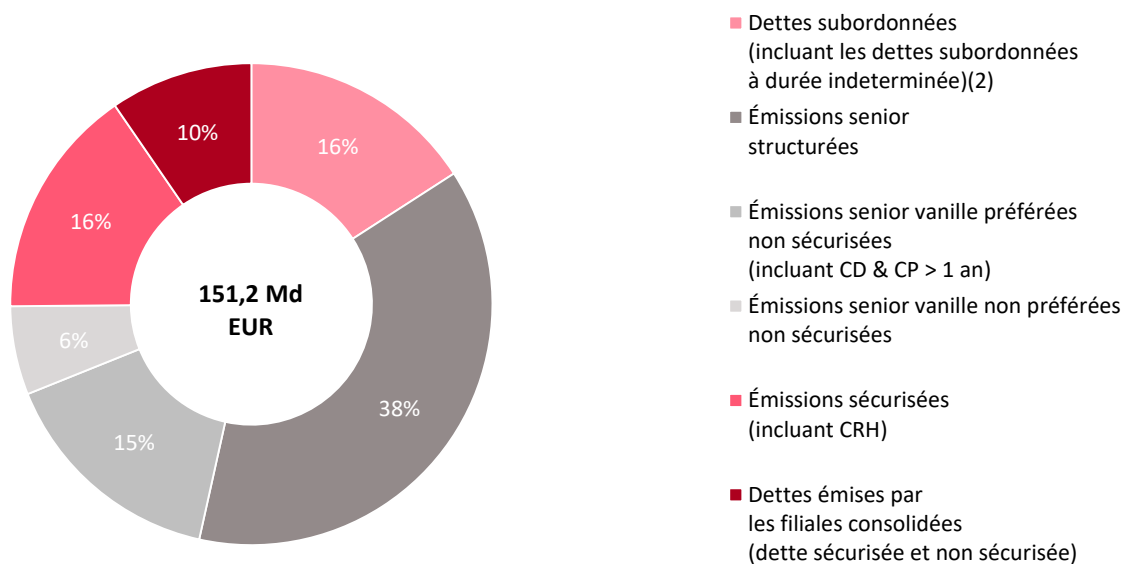
A ces ressources s'ajoutent des financements au moyen de prêts-emprunts de titres ou de pensions livrées évalués à la juste valeur par résultat pour 150,1 Md EUR au 30 juin 2018, contre 140,6 Md EUR au 31 décembre 2017 (Cf. Note 3.1 des États financiers consolidés), qui ne sont pas repris dans ce graphique.

La **politique d'endettement du groupe Société Générale** émis sur le marché des capitaux a pour but non seulement d'assurer le financement de la croissance des activités commerciales des métiers ainsi que le renouvellement de la dette arrivant à maturité, mais également de maintenir des échéanciers de remboursements compatibles avec la capacité d'accès au marché du Groupe et sa croissance future.

La politique d'endettement du Groupe repose sur 2 principes :

- d'une part, maintenir une politique active de diversification des sources de refinancement du groupe Société Générale levées sur les marchés de capitaux afin d'en garantir la stabilité,
- d'autre part, adopter une structure de refinancement de marché du Groupe telle que les maturités des actifs et des passifs soient cohérentes.

ENDETTEMENT LONG TERME DU GROUPE EMIS SUR LE MARCHE DES CAPITAUX AU 30.06.2018⁽¹⁾



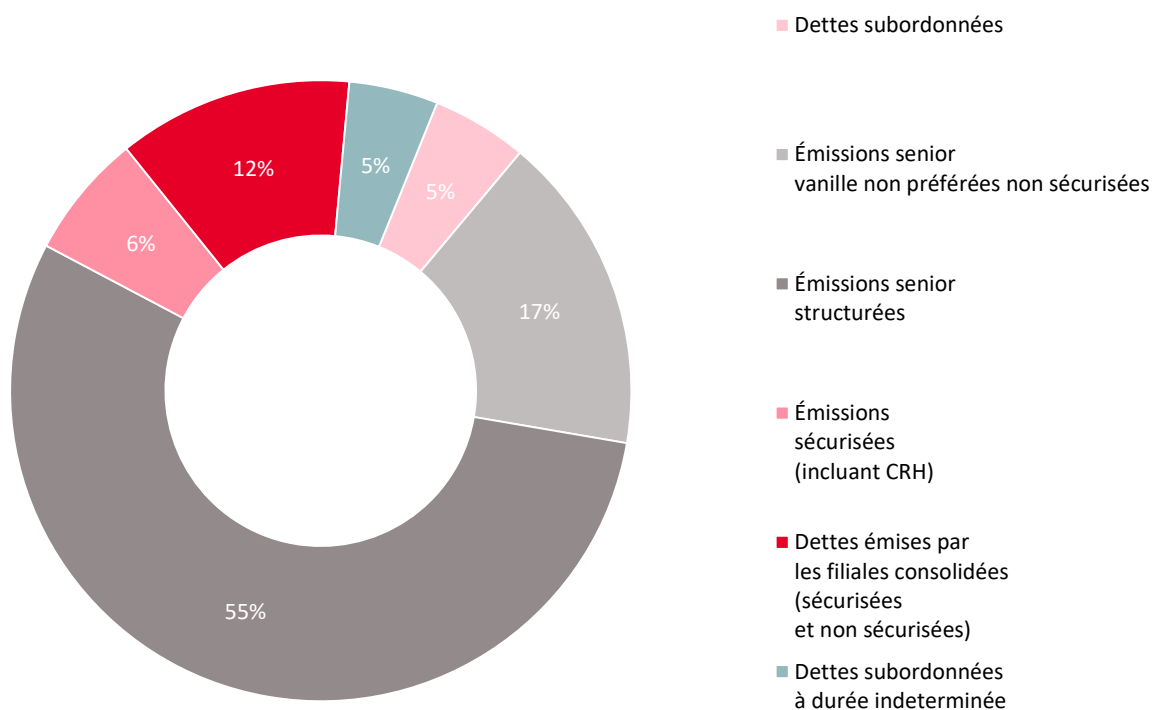
(1) L'endettement court terme du Groupe s'élevait à 43,7 Md EUR au 30 juin 2018 (dont 9,0 Md EUR au titre des conduits).

(2) Dont 9,5 Md EUR inscrits parmi les instruments de capitaux propres en comptabilité (voir tableau d'évolution des capitaux propres des États financiers consolidés).

Ainsi, le **plan de financement à long terme** du Groupe, exécuté de manière progressive et coordonnée au cours de l'année suivant une politique d'émission non opportuniste, vise à maintenir une position de liquidité excédentaire sur le moyen-long terme.

Au 30 juin 2018, la liquidité levée au titre du programme de financement 2018 s'élevait à 23,1 Md EUR en dette senior et subordonnée. Au niveau de la maison-mère, 20,3 Md EUR avaient été levés au 30 juin 2018. Les sources de refinancement se répartissent entre 3,8 milliards d'euros d'émissions senior vanille non-préférées non sécurisées, 12,7 Md EUR d'émissions senior structurées, 1,5 Md EUR d'émissions sécurisées (SG SFH) et 2,2 Md EUR d'émissions subordonnées Tier 2. Au niveau des filiales, 2,8 Md EUR avaient été levés au 30 juin 2018.

REALISATION DU PROGRAMME DE FINANCEMENT A FIN JUIN 2018 : 23,1 MD EUR



1.7 Principaux investissements et cessions effectués

Le Groupe a poursuivi en 2018 une politique d'acquisitions et de cessions ciblées conforme à ses objectifs de recentrage et de gestion des ressources rares.

Métier	Description des investissements
ANNÉE 2018	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Acquisition de Reflex (location flexible de véhicules en Espagne).
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Acquisition de Lumo (plate-forme d'épargne participative dédiée aux énergies renouvelables).
ANNÉE 2017	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Acquisition de BBVA Autorenting (location longue durée de véhicules en Espagne) et de Merrion Fleet (location longue durée de véhicules en Irlande).
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Acquisition de 50% et prise du contrôle total d'Antarius (assurances).
ANNÉE 2016	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Acquisition du groupe Parcours (location longue durée de véhicules en France).
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Acquisition du groupe Kleinwort Benson (Banque Privée au Royaume-Uni et aux îles Anglo-Normandes).

Métier	Description des cessions
ANNÉE 2018	
NA	
ANNÉE 2017	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Cession de 20% d'ALD à l'occasion de son introduction en Bourse.
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Cession de Splitska Banka en Croatie.
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Cession de l'intégralité de la participation dans Fortune (49%), en Chine.
Banque de détail en France	Cession de Onvista en Allemagne.
ANNÉE 2016	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Cession de 93,6% de Bank Republic en Géorgie.
Hors Pôles	Cession de la participation du Groupe dans le capital de Visa Europe.
Hors Pôles	Cession de la participation de 8,6% dans le capital d'Axway.

1.8 Acquisitions en cours et contrats importants

Financement des principaux investissements en cours

Les investissements en cours seront financés par les modes de financement habituels et récurrents du Groupe.

Acquisitions en cours

Le Groupe a annoncé le 3 juillet 2018 la conclusion d'un accord avec Commerzbank en vue de l'acquisition de ses activités « Equity Capital Markets and Commodities ». La réalisation de l'opération est soumise à la revue préalable des autorités fiscales, à son approbation par d'autres autorités compétentes, à la satisfaction des procédures requises vis-à-vis des partenaires sociaux ainsi qu'à la finalisation de la documentation juridique. Le Groupe prévoit d'obtenir les autorisations au 2ème semestre 2018.

Cessions en cours

Le 5 juin 2018, le Groupe a annoncé avoir signé, via Boursorama, un accord concernant la vente de l'intégralité de la participation de Boursorama dans Self Trade Bank S.A.U, sa filiale espagnole, à Warburg Pincus. La finalisation de l'opération est attendue avant la fin de l'année, après l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires.

Le 30 juillet 2018, le Groupe a signé un accord concernant la cession de l'intégralité de sa participation dans SG Private Banking Belgique à ABN-AMRO. L'opération devrait être finalisée dans les prochains mois, après obtention des accords des autorités compétentes.

Le Groupe a annoncé, le 2 août 2018, avoir signé un accord concernant la vente de l'intégralité de sa participation dans SG Express Bank, en Bulgarie, à OTP. La finalisation de cette opération est attendue dans les prochains mois après l'obtention des autorisations réglementaires et antitrust nécessaires.

Le Groupe a également annoncé, le 2 août 2018, avoir signé un accord concernant la vente de l'intégralité de sa participation dans SG Albania, en Albanie, à OTP. La finalisation de cette opération est attendue dans les prochains mois après la renonciation par les actionnaires minoritaires de SG Albania à leur droit de préemption ainsi que l'obtention des autorisations réglementaires et antitrust nécessaires.

1.9 Principaux risques et principales incertitudes pour les 6 mois à venir – Actualisation de la page 13 du Document de référence 2018

Société Générale reste soumis aux risques habituels et propres à son activité tels que mentionnés dans le chapitre 4 du Document de référence déposé le 8 mars 2018 et dans son actualisation déposée le 7 mai 2018.

Dans un contexte général de renforcement de l'activité mondiale, de nombreux aléas négatifs continuent de peser sur les perspectives économiques : le risque d'un regain des tensions financières en Europe, le risque de nouvelles turbulences (financières, socio-politiques) dans les économies émergentes, les incertitudes induites par les politiques monétaires non conventionnelles mises en œuvre par les principaux pays développés, la montée du risque terroriste et de tensions géopolitiques et protectionnistes. Plus spécifiquement, le Groupe pourrait être affecté par :

- un regain des tensions financières au sein de la zone euro pouvant résulter d'un retour des doutes sur l'intégrité de l'espace monétaire, par exemple à l'approche d'élections dans un contexte de montée de forces politiques eurosceptiques ;
- de craintes quant à un possible renforcement de barrières au commerce international, en particulier pour les grands pays développés (par exemple les États-Unis ou, dans le cadre du Brexit, le Royaume-Uni).
- une remontée brutale des taux d'intérêt et de la volatilité sur les marchés, tant obligataires qu'actions ou des matières premières, qui pourraient résulter de craintes liées à l'inflation, les tensions commerciales et/ou d'une mauvaise communication des grandes banques centrales, lors de changements d'orientation de leur politique monétaire ;
- un ralentissement brutal de l'activité en Chine, déclenchant des fuites de capitaux de ce pays, des pressions baissières sur la devise chinoise et par contagion sur les autres devises émergentes, ainsi qu'une rechute des prix des matières premières ;
- une aggravation supplémentaire des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, en mer de Chine, en Corée du Nord ou encore en Ukraine. Le risque de montée supplémentaire des tensions entre les pays occidentaux et la Russie pourrait conduire à un renforcement des sanctions sur cette économie.
- des tensions socio-politiques dans certains pays dépendants de rentes pétrolières ou gazières et devant s'adapter à un retournement des prix de ces matières premières ;

Sur le plan réglementaire, le premier semestre de l'année 2018 a été en particulier marquée par processus législatif européen autour de la CRR2/CRD5, donc la revue de la directive sur l'adéquation des fonds propres et du règlement CRR, qui devrait se

poursuivre au deuxième semestre y compris les sujets MREL (Minimum Required Eligible Liabilities) et TLAC (Total Loss Absorbing Capacity). En revanche, la transposition en droit européen de l'accord finalisant les réformes dites de Bâle III n'est pas encore à l'ordre du jour côté institutions législatives européennes : une étude d'impact va être lancée par l'EBA et servira à la rédaction du règlement CRR3 à venir. Les autres sujets en cours concernent notamment la révision du coussin de capital systémique pour les banques d'importance systémique, les attentes de la BCE en matière de provisionnement du stock des crédits non-performants et la révision du régime des entreprises d'investissement en Europe.

2 - Chapitre 3 : Gouvernement d'entreprise

2.1 Assemblée générale du 23 mai 2018

2.1.1 Extrait du communiqué de presse du 23 mai 2018

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Société Générale s'est tenue le 23 mai 2018 à Paris Expo - Espace Grande Arche, à la Défense, sous la présidence de M. Lorenzo Bini Smaghi.

Le quorum s'est établi à 51,27% :

- 858 actionnaires étaient présents à l'Assemblée générale ;
- 917 actionnaires étaient représentés ;
- 6385 actionnaires ont voté par Internet ;
- 2054 actionnaires ont voté par correspondance ;
- 9053 actionnaires, dont 7889 par Internet, représentant 0,64% du capital, ont donné pouvoir au Président.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration ont été adoptées, notamment :

- Les comptes sociaux et consolidés de l'année 2017 ont été approuvés ;
- Le dividende par action a été fixé à 2,20 euros. Il sera détaché le 30 mai 2018 et mis en paiement à compter du 1^{er} juin 2018 ;
- La société Ernst & Young et Autres et la société Deloitte & Associés ont été renouvelées en qualité de Commissaires aux comptes titulaires pour les exercices 2018 à 2023 ;
- Un administrateur a été renouvelé pour 4 ans : M. Lorenzo Bini Smaghi ;
- Deux administrateurs ont été nommés pour 4 ans : M. Jérôme Contamine et Mme Diane Côté ;
- La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux a été approuvée ;
- La rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 aux dirigeants mandataires sociaux ont été approuvés ;
- Un avis favorable a été émis sur la rémunération versée en 2017 aux personnes régulées ;
- Les autorisations d'augmentation de capital, notamment celle permettant l'émission d'actions en faveur des salariés dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe, ainsi que l'autorisation d'attribuer des actions de performance émises ou à émettre, ont été renouvelées pour 26 mois.

2.2 Conseil d'administration

2.2.1 Extrait du communiqué de presse du 23 mai 2018

A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'administration, à l'unanimité, a renommé M. Lorenzo Bini Smaghi Président du Conseil d'administration.

A la suite du renouvellement et des nominations d'administrateurs, le Conseil d'administration est composé de 14 membres dont 2 administrateurs élus par les salariés en mars 2018 pour 3 ans :

- M. Lorenzo Bini Smaghi, Président ;
- M. Frédéric Oudéa, Directeur général et administrateur ;
- M. William Connelly, administrateur ;
- M. Jérôme Contamine, administrateur ;
- Mme. Diane Côté, administrateur ;
- Mme Kyra Hazou, administrateur ;
- Mme France Houssaye, administrateur élu par les salariés ;
- M. David Leroux, administrateur élu par les salariés ;
- M. Jean-Bernard Lévy, administrateur ;
- M. Gérard Mestrallet, administrateur ;
- M. Juan Maria Nin Genova, administrateur ;
- Mme Nathalie Rachou, administrateur ;
- Mme Lubomira Rochet, administrateur et
- Mme Alexandra Schaapveld, administrateur.

42,9% des membres du Conseil d'administration sont des femmes dont 5 femmes nommées par l'Assemblée (41,6%). Le taux d'administrateurs indépendants est supérieur à 91,6% (11/12) selon le mode de calcul du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF.

Le Conseil d'administration a également décidé, qu'à compter du 24 mai 2018, les comités seront composés comme suit :

- **Comité d'audit et de contrôle interne** : Mme Alexandra Schaapveld (présidente), M. Jérôme Contamine, Mme Diane Côté et Mme Kyra Hazou ;
- **Comité des risques** : Mme Nathalie Rachou (présidente), M. William Connelly, Mme Kyra Hazou, M. Juan Maria Nin Genova et Mme Alexandra Schaapveld ;
- **Comité des rémunérations** : M. Jean Bernard Lévy (président), Mme France Houssaye, M. Gérard Mestrallet et M. Juan Maria Nin Genova ;
- **Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise** : M. Gérard Mestrallet (président), M. William Connelly, M. Jean Bernard Lévy et Mme Nathalie Rachou.

2.3 Direction générale

2.3.1 Mise à jour des pages 93 à 95 du Document de référence 2018

Frédéric Oudéa Directeur général

Né le 3 juillet 1963

Autres mandats exercés dans des sociétés cotées françaises :

Administrateur : Cap Gemini (depuis le 23 mai 2018)

Diony Lebot Directrice générale déléguée

Née le 15 juillet 1962

Autres mandats exercés dans des sociétés non cotées françaises :

Administrateur : SOGECAP* (depuis décembre 2016)

* Groupe Société Générale

Philippe Aymerich Directeur général délégué

Né le 12 août 1965

Autres mandats exercés dans des sociétés non cotées françaises :

Président du Conseil d'administration : Boursorama * (depuis le 18 mai 2018), Crédit du Nord* (depuis le 18 mai 2018)

Président du Conseil de surveillance : Banque Rhône Alpes*(1) (depuis mai 2013), Banque Laydernier*(1) (depuis septembre 2016)

Administrateur : Franfinance* (depuis le 8 avril 2014)

* Groupe Société Générale

(1) Démission prévue pour octobre 2018

Séverin Cabannes Directeur général délégué

Né le 21 juillet 1958

Aucun autre mandat

Philippe Heim Directeur général délégué

Né le 3 avril 1968

Autres mandats exercés dans des sociétés non cotées françaises :

Administrateur et Directeur général : Inter Europe Conseil* (depuis mars 2013)

Administrateur : SOGECAP* (depuis le 23 mai 2018)

Autres mandats exercés dans des sociétés cotées étrangères :

Administrateur : BRD – groupe Société Générale SA* (Roumanie) (depuis le 21 juin 2018)

Membre du Conseil de surveillance : PJSC Rosbank* (Russie) (depuis le 27 juin 2018)

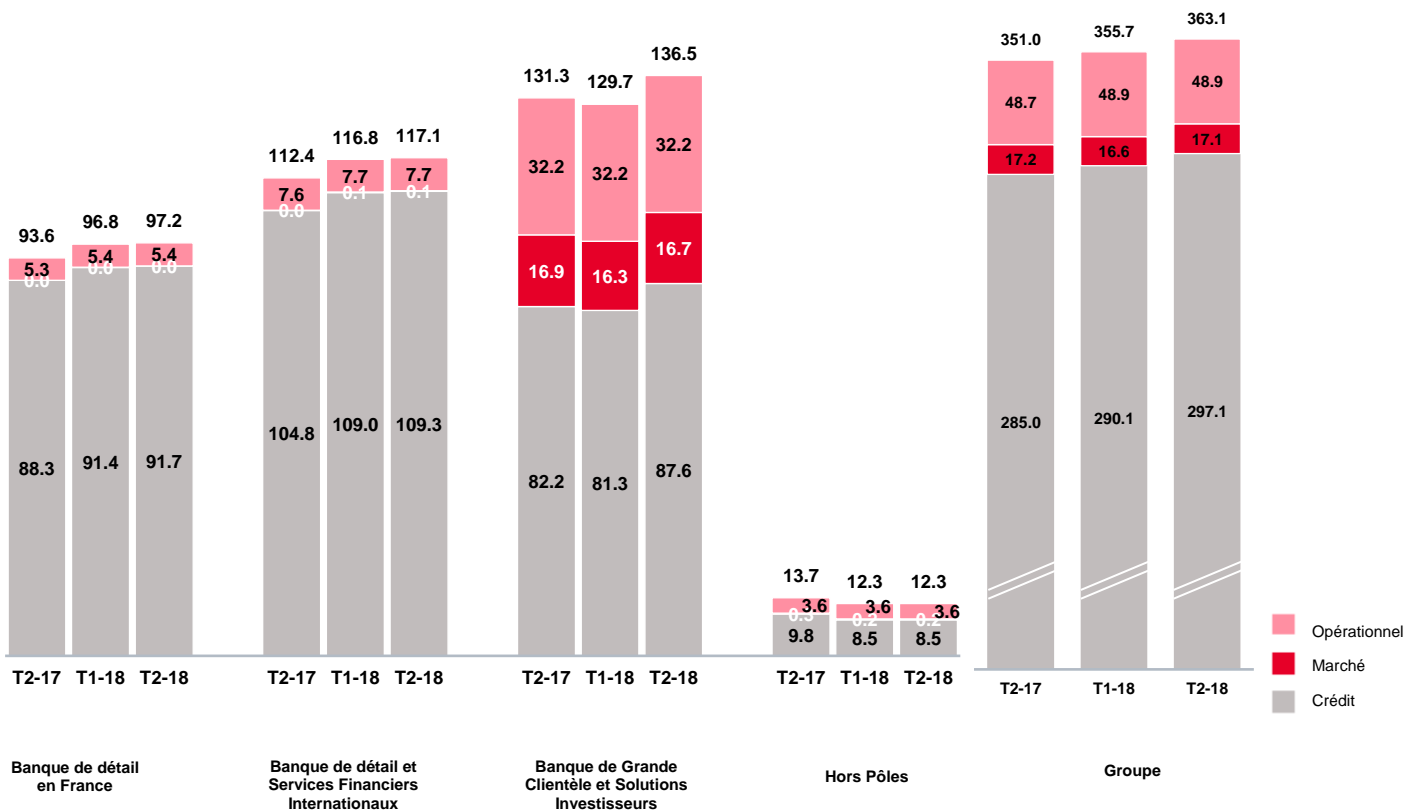
* Groupe Société Générale

3 - Chapitre 4 : Facteurs de risques et adéquation des fonds propres

3.1 Ratios réglementaires

3.1.1 Extrait de la présentation du 2 août 2018 : Résultats du premier semestre 2018 (et annexes) – actualisation de la page 166 à 177 du Document de référence 2018

ENCOURS PONDERÉS DES RISQUES* (CRR/CRD4, EN MD EUR)



* Y compris les entités incluses dans le périmètre IFRS 5 jusqu'à leur cession effective

Données retraitées reflétant les nouvelles séries trimestrielles publiées le 4 avril 2018.

RATIO COMMON EQUITY TIER 1, TIER 1 ET RATIO GLOBAL NON PHASÉS

<i>En Md EUR</i>	30/06/2018	31/12/2017
Capitaux propres part du Groupe	59,0	59,4
Titres Super Subordonnés (TSS)*	(9,2)	(8,5)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)*	(0,3)	(0,3)
Provision pour dividendes et coupons sur hybrides	(1,0)	(1,9)
Écarts d'acquisition et incorporels	(6,7)	(6,6)
Participations ne donnant pas le contrôle	3,4	3,5
Déductions et retraitements prudentiels**	(5,0)	(5,4)
Fonds propres Common Equity Tier 1	40,2	40,2
Fonds propres additionnels de catégorie 1	9,2	8,7
Fonds propres Tier 1	49,4	48,9
Fonds propres Tier 2	11,7	11,1
Fonds propres globaux (Tier 1 + Tier 2)	61,2	60,0
Encours pondérés	363,1	353,3
Ratio Common Equity Tier 1	11,1%	11,4%
Ratio Tier 1	13,6%	13,8%
Ratio global	16,8%	17,0%

Ratios publiés selon les règles CRR/CRD4 publiées le 26 juin 2013, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance.

* Hors primes d'émission sur les TSS et les TSDI

** Déductions sans phasage

RATIO DE LEVIER CRR ⁽¹⁾ NON PHASÉ

<i>En Md EUR</i>	30/06/2018	31/12/2017
Fonds propres Tier 1	49,4	48,9
Total bilan prudentiel (2)	1 158	1 138
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	(43)	(61)
Ajustement au titre des opérations de financement sur titres*	(5)	(9)
Hors bilan (engagements de financement et garanties)	95	93
Ajustements techniques et réglementaires (déductions prudentielles fonds propres Tier 1)	(10)	(11)
Exposition Levier	1 195	1 150
Ratio de levier CRR	4,1%	4,3%

(1) Sans phasage sur la base des règles CRR adoptées par la Commission européenne en octobre 2014 (acte délégué).

(2) Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance)

*Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toutes autres opérations similaires sur titres

3.1.2 Rapprochement du bilan consolidé et du bilan comptable sous le périmètre prudentiel – actualisation des pages 168 et 169 du Document de référence 2018

ACTIF au 30.06.2018 (en M EUR)	Bilan consolidé	Retraitements liés aux assurances ⁽¹⁾	Autres Retraitements liés aux méthodes consolidation	Bilan comptable sous périmètre prudentiel
Caisse et banques centrales	85 456	0	0	85 456
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	382 656	8 258	0	390 914
Instruments dérivés de couverture	12 024	36	0	12 060
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	57 335	0	0	57 335
Titres au coût amorti	11 428	0	0	11 428
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti</i>	63 783	0	140	63 923
<i>dont prêts subordonnés bancaires</i>	131	0	0	131
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	427 296	1 309	143	428 748
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	504	0	0	504
Placements des activités d'assurance	149 134	-149 134	0	0
Actifs d'impôts	5 479	-114	0	5 365
<i>dont actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles</i>	2 937	0	-842	2 095
<i>dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	1 819	0	737	2 556
Autres actifs	67 548	-2 344	51	65 255
<i>dont actifs de fonds de pension à prestations définies</i>	108	0	0	108
Actifs non courants destinés à être cédés	4 313	0	0	4 313
Participations dans les entreprises mises en équivalence	655	3 779	-68	4 366
Immobilisations corporelles et incorporelles	25 537	-152	0	25 385
<i>dont immobilisations incorporelles</i>	2 048	0	-133	1 915
Écarts d'acquisition	4 874	-325	0	4 549
Total ACTIF	1 298 022	-138 687	266	1 159 601

(1) Retraitement des filiales exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intra-groupe liées à ses filiales.

PASSIF au 30.06.2018 (en M EUR)	Bilan consolidé	Retraitements liés aux assurances ⁽¹⁾	Retraitements liés aux méthodes consolidation	Bilan comptable sous périmètre prudentiel
Banques centrales	9 956	0	0	9 956
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	373 147	2 287	0	375 434
Instruments dérivés de couverture	6 438	10	0	6 448
Dettes représentées par un titre	101 658	1 650	0	103 308
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	89 783	-3 995	-119	85 669
Dettes envers la clientèle	415 101	1 394	186	416 681
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 481	0	0	5 481
Passifs d'impôts	1 153	-204	0	949
Autres passifs	76 293	-6 770	199	69 722
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	4 042	0	0	4 042
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	132 258	-132 258	0	0
Provisions	5 356	-3	0	5 353
Dettes subordonnées	13 993	215	0	14 208
<i>dont titres subordonnés remboursables y compris réévaluation des éléments couverts</i>	13 411	203	0	13 614
Total dettes	1 234 659	-137 674	266	1 097 251
CAPITAUX PROPRES	0	0	0	0
Capitaux propres part du Groupe	58 959	-203	0	58,756
<i>dont capital et réserves liées</i>	19 995	0	0	19 995
<i>dont autres instruments de capitaux propres</i>	8 958	0	0	8 958
<i>dont bénéfices non distribués</i>	3 921	0	0	3 921
<i>dont autres éléments du résultat global accumulés (Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres)</i>	24 080	-203	0	23 877
<i>dont résultat de l'exercice</i>	2 006	0	0	2 006
Participations ne donnant pas le contrôle	4 404	-810	0	3 594
Total capitaux propres	63 363	-1 013	0	62 350
Total PASSIF	1 298 022	-138 687	266	1 159 601

(1) Retraitement des filiales exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intra-groupe liées à ses filiales.

3.1.3 Filiales exclues du périmètre prudentiel – Actualisation du Tableau 3 en page 170 du Document de référence 2018

Société	Activité	Pays
Antarius	Assurance	France
ALD RE Designated Activity Company	Assurance	Irlande
Catalyst RE International LTD	Assurance	Bermudes
Société Générale Strakhovanie Zhizni LLC	Assurance	Russie
Sogelife	Assurance	Luxembourg
Genecar - Société Générale de Courtage d'Assurance et de Réassurance	Assurance	France
Inora Life LTD	Assurance	Irlande
SG Strakhovanie LLC	Assurance	Russie
Sogecap	Assurance	France
Komerčni Pojstovna A.S.	Assurance	République tchèque
La Marocaine Vie	Assurance	Maroc
Oradea Vie	Assurance	France
Société Générale RE SA	Assurance	Luxembourg
Sogessur	Assurance	France
Société Générale Life Insurance Broker SA	Assurance	Luxembourg
SG Reinsurance Intermediary Brokerage, LLC	Assurance	USA
La Banque Postale Financement	Banque	France
SG Banque au Liban	Banque	Liban
Banque Pouyanne	Banque	France

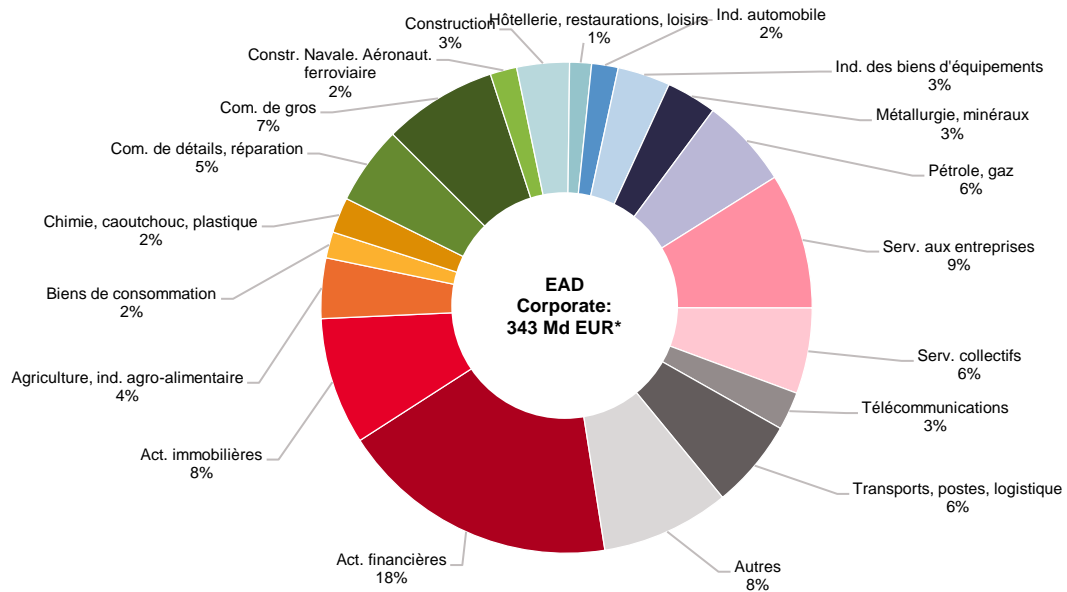
3.1.4 Gestion des ratios prudentiels – actualisation des pages 166 à 177 du Document de référence 2018

Au cours du premier semestre, Société Générale a émis un équivalent de 1 150 M EUR d'instruments subordonnés Tier 2 et 1 250 M USD d'Additional Tier 1.

Le Groupe a par ailleurs procédé au remboursement de deux émissions Additional Tier 1 pour des montants respectifs de 506 M GBP et 100 M EUR, mises en place en juin et juillet 2008, ainsi qu'au remboursement de cinq émissions Tier 2 (émissions d'un montant résiduel de 276 M GBP, mises en place en janvier et décembre 2003 et émissions d'un montant résiduel de 681 M EUR, mises en place en février et mars 2008 et mai 2006).

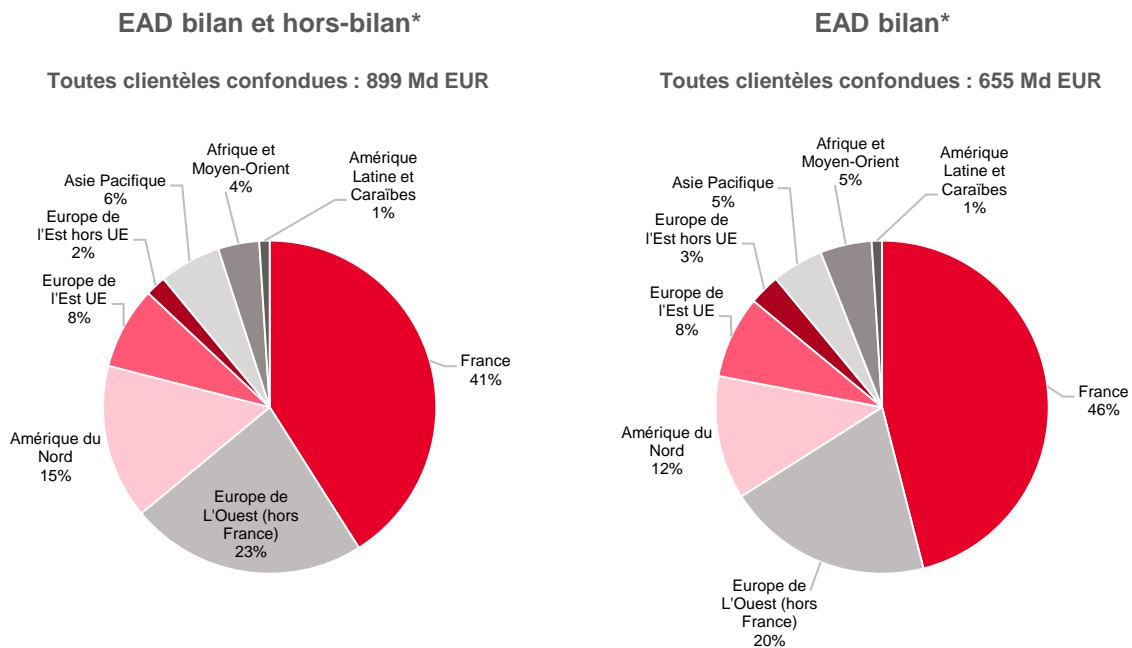
3.2 Risques de crédit – actualisation des pages 192 à 194 du Document de référence 2018

VENTILATION DES ENGAGEMENTS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU 30/06/2018



* EAD du portefeuille entreprises au sens bâlois (grandes entreprises y compris compagnies d'assurance, fonds et hedge funds, PME, financements spécialisés, activités d'affacturage) selon l'axe de l'emprunteur, avant l'effet de substitution. Totalité du risque crédit (risque débiteur, émetteur et de remplacement).

VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DES ENGAGEMENTS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU 30/06/2018



* Totalité du risque crédit (risque débiteur, émetteur et de remplacement pour tous portefeuilles)

3.3 Couverture des encours douteux - actualisation de la page 199 du Document de référence 2018

ENCOURS DOUTEUX BRUTS

En Md EUR	30/06/2018	31/03/2018	30/06/2017
Créances brutes*	491,2	482,1	475,6
Créances douteuses*	19,4	20,4	22,0
Taux brut Groupe d'encours douteux*	3,9%	4,2%	4,6%
Provisions spécifiques	10,7	11,3	12,1
Provisions base portefeuille**	2,1	2,1	1,4
Taux brut Groupe de couverture des encours douteux* (Provisions globales / Créances douteuses)	66%	66%	62%
Provisions S1**	1,0	1,0	
Provisions S2**	1,1	1,2	
Provisions S3	10,7	11,3	
Taux brut Groupe de couverture des encours douteux* (Provisions S3 / Créances douteuses)	55%	55%	

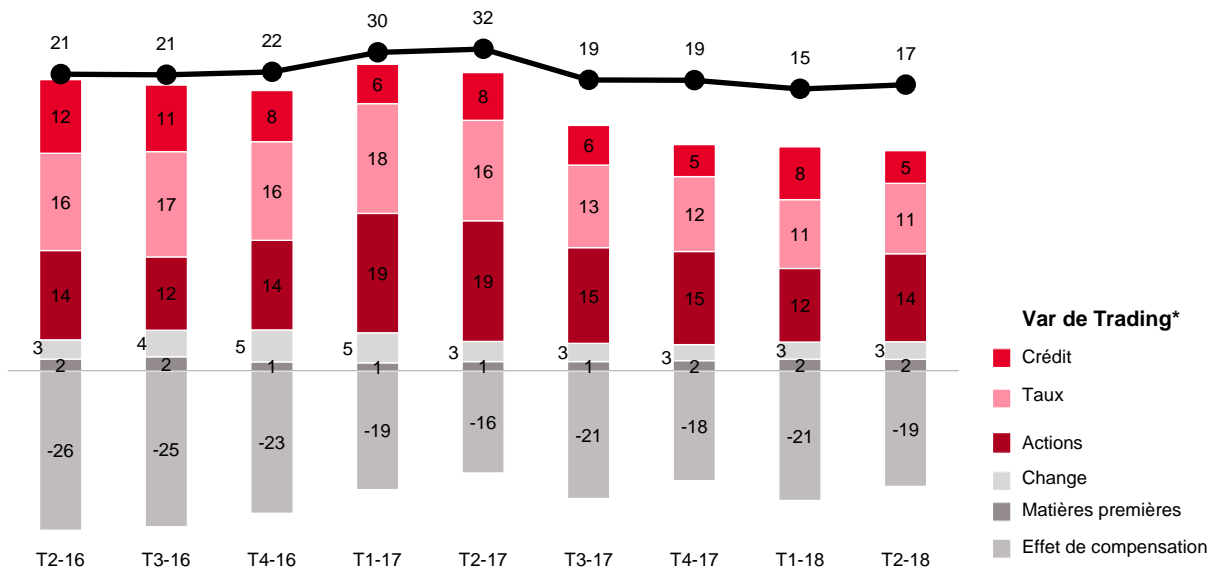
* Prêts et créances sur la clientèle, prêts et créances sur les établissements de crédit, locations simples et opérations de location financement et assimilés

** Au 31/03/2018 et au 30/06/2018, les provisions bases portefeuilles correspondent à la somme des provisions S1 et S2

3.4 Évolution de la VaR de trading - actualisation des pages 202 à 205 du Document de référence 2018

Moyenne trimestrielle de la Valeur en Risque (VaR) à 99%, indicateur synthétique permettant le suivi au jour le jour des risques de marché pris par la banque, en particulier dans ses activités de trading, en millions d'euros.

ÉVOLUTION DE LA VAR DE TRADING* ET DE LA VAR STRESSÉE**



VaR stressée** à 1 jour, 99% en M EUR	T2-17	T3-17	T4-17	T1-18	T2-18
Minimum	21	14	14	14	18
Maximum	52	37	37	72	59
Moyenne	36	25	21	34	33

* VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénarii) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables
 ** VaR Stressée : approche identique à celle de la VaR (« simulation historique » avec des chocs « 1 jour » et un intervalle de confiance à 99%), mais sur une fenêtre historique fixe d'un an correspondant à une période de tensions financières significatives, plutôt qu'une période glissante d'un an

Depuis le 01/01/2008, le périmètre de la VaR de crédit exclut des positions de CDO hybrides maintenant traitées prudemment en banking book.

3.5 Risque structurel de taux – Actualisation des pages 218 et 219 du Document de Référence 2018

SUIVI DU RISQUE DE TAUX

	31/03/2018	30/06/2017
Sensibilité au risque de taux en % des fonds propres Tier 1*	<1,5%	<1,5%

* Estimation basée sur un scénario de hausse parallèle des taux de 100 pb.

VENTILATION PAR MATURITÉ DE LA SENSIBILITÉ À UNE VARIATION DES TAUX DE + 1%

(En M EUR)	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Montant de la sensibilité (31.03.2018)	-46	-104	569	419
Montant de la sensibilité (31.12.2017)	4	-265	-13	-275

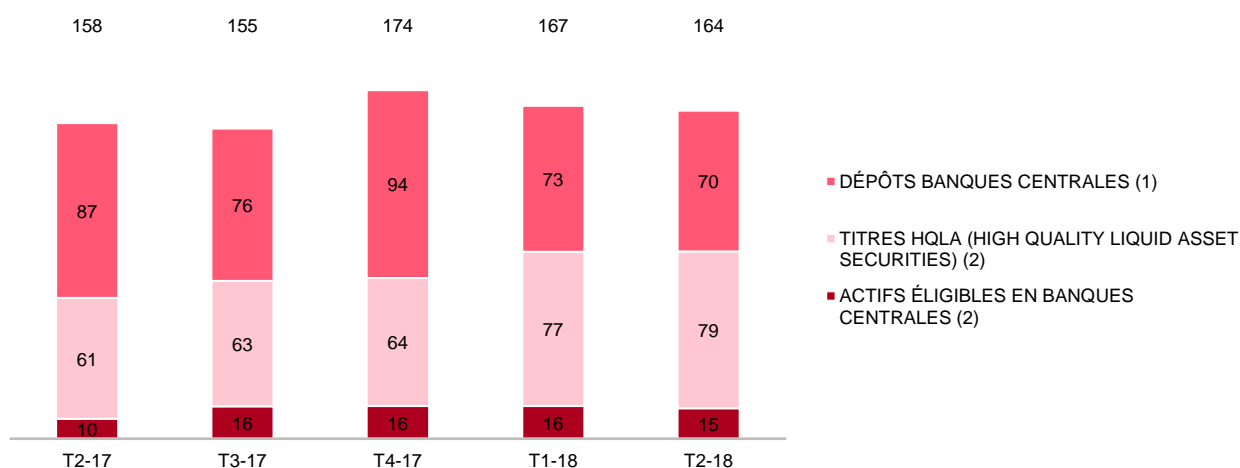
SENSIBILITÉ DE LA MARGE D'INTÉRÊT DU GROUPE

(En M EUR)	31.03.2018	31.12.2017
Hausse parallèle des taux de 200 pb	534	490
Baisse parallèle des taux de 200 pb	-102	-167
Hausse parallèle des taux de 100 pb	236	234
Baisse parallèle des taux de 100 pb	-77	-112
Aplatissement	621	210
Pentification	20	143

3.6 Risques de liquidité

3.6.1 Réserve de liquidité – actualisation de la page 223 du Document de référence 2018

RESERVE DE LIQUIDITÉ (en Md EUR)



Liquidity Coverage Ratio à 124% en moyenne au T2-18

(1) Hors réserves obligatoires

(2) Disponibles, valorisés après décote

3.6.2 Bilan échéancé – actualisation des pages 224 à 227 du Document de référence 2018

Les principales lignes des passifs financiers sont présentées dans la note 3.13 des états financiers consolidés, selon le modèle suivant :

PASSIFS FINANCIERS		30.06.2018				
<i>(En M EUR)</i>	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Banques centrales		9 951	3	2		9 956
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.1	199 647	10 313	7 437	21 267	238 664
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.6	48 843	12 237	23 162	5 541	89 783
Dettes envers la clientèle	Note 3.6	323 762	21 837	20 158	49 344	415 101
Dettes représentées par un titre	Note 3.6	31 045	13 948	37 225	19 440	101 658
Dettes subordonnées	Note 3.9	751	1 107	650	11 485	13 993

NB. Les hypothèses d'échéancement de ces passifs sont exposées dans la note 3.13 des états financiers consolidés. En particulier, les données sont présentées, hors intérêts prévisionnels et hors dérivés. Ne sont donc pas échéancés l'impact de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et les intérêts courus au 30 Juin 2018.

Symétriquement, les principales lignes des actifs financiers sont présentées ci-dessous.

ACTIFS FINANCIERS		30.06.2018				
<i>(En M EUR)</i>	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Caisse et banques centrales		82 586	669	1 421	780	85 456
Actifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.4	251 855	795			252 650
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.4	48 039	9 002		294	57 335
Titre au coût amorti		4 698	2 412	3 999	319	11 428
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 3.5	53 375	3 927	5 333	1 148	63 783
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 3.5	93 872	60 948	170 241	71 548	396 609
Opérations de location financement et assimilées	Note 3.5	2 639	6 313	16 918	4 815	30 685

Il convient de relever que la nature de l'activité de Société Générale le conduit à détenir des titres ou des produits dérivés, dont les durées contractuelles restant à courir ne sont pas représentatives de son activité ou de ses risques.

Pour le classement des actifs financiers, il a été par convention retenu les durées restant à courir suivantes :

1. Actifs évalués en juste valeur par résultat, hors dérivés (portefeuille de négoce avec la clientèle)
 - Positions évaluées par des prix cotés sur des marchés actifs (classement comptable N1) : échéance inférieure à 3 mois.
 - Positions évaluées à l'aide de données observables autres que des prix cotés (classement comptable N2) : échéance inférieure à 3 mois.
 - Position évaluées en utilisant principalement des données non observables de marché (N3) : fourchette d'échéance comprise entre 3 mois et un an.

2. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres :
 - Les titres disponibles à la vente évalués par des prix cotés sur des marchés actifs ont été échéancés à moins de trois mois.
 - Les titres obligataires valorisés à l'aide de données observables autres que des prix cotés (N2) ont été classés parmi les actifs négociables à échéance 3 mois à 1 an.
 - Enfin les autres titres (actions détenues à long terme notamment), ont été classés dans la catégorie de détention supérieure à 5 ans.

En ce qui concerne les autres postes du bilan, la décomposition des autres actifs et passifs, ainsi que les conventions y-afférant sont les suivantes :

AUTRES PASSIFS

(En M EUR)	30.06.2018						Total
	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	
Passifs d'impôts	Note 6		769		384		1 153
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		5 481					5 481
Autres passifs	Note 4.4		76 293				76 293
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.3			4 042		0	4 042
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	Note 4.3		14 556	9 375	36 837	71 490	132 258
Provisions	Note 8.5	5 356					5 356
Capitaux propres		63 363					63 363

AUTRES ACTIFS

(En M EUR)	30.06.2018						Total
	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		504					504
Autres actifs	Note 4.4		67 548				67 548
Actifs d'impôts	Note 6	5 479					5 479
Participations dans les entreprises mises en équivalence						655	655
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.4					25 537	25 537
Écarts d'acquisition	Note 2.2					4 874	4 874
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5		2	4 308	1	2	4 313
Placements des activités d'assurances			33 637	6 057	30 105	79 335	149 134

1. Les écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux ont été exclus de l'assiette, s'agissant d'opérations adossées aux portefeuilles concernés. De même, les actifs d'impôt dont l'échéancement aboutirait à communiquer par anticipation des flux de résultat n'ont pas fait l'objet d'un échéancement publié.
2. Les postes « autres actifs » et « autres passifs » (dépôts de garantie et comptes de règlements, débiteurs divers) ont été considérés comme exigibles.
3. Les échéances notionnelles des engagements sur instruments dérivés figurent dans la note 3.13 des états financiers consolidés du Groupe
4. Les participations et immobilisations ont été classées à plus de cinq ans.
5. Les capitaux propres et les provisions n'ont pas été échéancés.

3.7 Risques de non-conformité et de réputation, litiges – actualisation des pages 228 à 232 du Document de Référence 2018

3.7.1 CONFORMITÉ

Plan de remédiation Conformité suite aux accords conclus avec les autorités françaises et américaines.

Société Générale a signé plusieurs accords, d'une part avec le U.S. Department of Justice (« DOJ ») et la U.S. Commodity Futures Trading Commission (« CFTC ») mettant fin à leurs enquêtes relatives aux soumissions IBOR, et d'autre part avec le DOJ et le Parquet National Financier français (« PNF ») mettant fin à leurs enquêtes relatives à certaines opérations avec des contreparties libyennes.

La Banque a signé un accord de suspension des poursuites (« deferred prosecution agreement ») d'une durée de trois ans avec le DOJ, s'agissant des dossiers IBOR et Libyen. Il sera définitivement mis fin aux poursuites, si Société Générale respecte les termes de l'accord, ce que la Banque s'engage pleinement à faire. Aucun contrôleur indépendant (« compliance monitor ») n'a été imposé dans le cadre de ces accords.

Ces dernières années, Société Générale a d'ores et déjà pris d'importantes mesures visant à renforcer son dispositif de conformité et de contrôle, pour satisfaire les normes de conformité et d'éthique les plus exigeantes de ce secteur d'activité. Dans le cadre de ces accords, la Banque s'est engagée à s'assurer que ses politiques, procédures et contrôles internes soient mises en œuvre pour prévenir et détecter toute infraction aux réglementations en matière de corruption et de manipulation de marché.

Un programme de suivi de la remédiation a été lancé dont la responsabilité a été confié au Responsable de la Conformité.

3.7.2 LITIGES

Les informations relatives aux risques et litiges sont présentés dans la Note annexe 9 aux États Financiers Consolidés p. 158 à 163.

4 - Chapitre 6 : États financiers

4.1 États financiers au 30 juin 2018

SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS..... 58

BILAN CONSOLIDÉ - ACTIF.....	
BILAN CONSOLIDÉ - PASSIF.....	
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ.....	
ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES.....	
ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES.....	
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	

2. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS..... 65

NOTE 1 - PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS.....	
NOTE 2 - CONSOLIDATION.....	
NOTE 2.1 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	
NOTE 2.2 - ÉCARTS D'ACQUISITION.....	
NOTE 2.3 - ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS ET DETTES LIÉES.....	
NOTE 3 - INSTRUMENTS FINANCIERS.....	
NOTE 3.1 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT.....	
NOTE 3.2 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS.....	
NOTE 3.3 - ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES.....	
NOTE 3.4 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN JUSTE VALEUR.....	
NOTE 3.5 - PRÊTS, CRÉANCES ET TITRES AU COÛT AMORTI.....	
NOTE 3.6 - DETTES.....	
NOTE 3.7 - PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS.....	
NOTE 3.8 - DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS.....	
NOTE 3.9 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI.....	
NOTE 4 - AUTRES ACTIVITÉS.....	
NOTE 4.1 - PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS.....	
NOTE 4.2 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS.....	
NOTE 4.3 - ACTIVITÉS D'ASSURANCE.....	
NOTE 4.4 - AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS.....	
NOTE 5 - CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL.....	
NOTE 6 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES.....	
NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES.....	
NOTE 7.1 - ACTIONS PROPRES ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES ÉMIS.....	
NOTE 7.2 - RÉSULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES.....	
NOTE 8 - AUTRES INFORMATIONS.....	
NOTE 8.1 - INFORMATION SECTORIELLE.....	
NOTE 8.2 - AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS.....	
NOTE 8.3 - PROVISIONS.....	
NOTE 9 - INFORMATION SUR LES RISQUES ET LITIGES.....	
NOTE 10 - GESTION DES RISQUES ASSOCIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS.....	

4.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2018

DELOITTE & ASSOCIES
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Société Générale

Société Anonyme
17, cours Valmy
92972 Paris-La Défense

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de Société Générale, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1 « Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés », 3 « Instruments financiers » et 10 « Gestion des risques associés aux instruments financiers » qui exposent les impacts de la première application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

2.Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense, le 3 août 2018

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

DELOITTE & ASSOCIÉS

Micha Missakian

Jean-Marc Mickeler

5 - Chapitre 7 : Action, capital et éléments juridiques

5.1 Répartition du capital et des droits de vote

Situation au 30.06.2018 ⁽²⁾

Répartition du capital et des droits de vote ⁽¹⁾	Nombre d'actions	% du capital	nombre droits de vote ⁽³⁾	% des droits de vote ⁽³⁾	% des droits de vote exerçables en AG ⁽³⁾
Plan mondial d'actionariat salarié	52 983 091	6,56%	101 015 657	11,48%	11,56%
Public	744 541 460	92,16%	768 593 485	87,34%	88,44%
dont actionnaires détenant plus de 1,5 % du capital ou des droits de vote ⁽⁴⁾	113 125 727	14,00%	118 821 447	13,50%	13,60%
<i>Blackrock, Inc</i>	49 980 100	6,19%	49 980 100	5,68%	5,72%
<i>The Capital Group Companies, Inc⁽⁵⁾</i>	42 546 000	5,27%	42 546 000	4,83%	4,87%
<i>CDC</i>	20 599 627	2,55%	26 295 347	2,99%	3,01%
Autodétention	6 228 034	0,77%	6 228 034	0,71%	0,00%
Autocontrôle ⁽⁶⁾	4 165 154	0,52%	4 165 154	0,47%	0,00%
Total	807 917 739	100%	880 002 330	100%	873 774 296

(1) Y compris droits de vote double (article 14 des statuts de Société Générale).

(2) Au 30 juin 2018, la part des actionnaires institutionnels européens dans le capital est estimée à 49,12 %.

(3) Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, des droits de vote sont associés aux actions d'autocontrôle et d'autodétention pour le calcul du nombre total de droits de vote, mais ces actions sont dépourvues de droit de vote en Assemblée générale.

(4) Les statuts de Société Générale comprennent des seuils déclaratifs à intervalle de 0,5% à partir de 1,5%.

(5) Durant le premier semestre 2018, la société The Capital Group Companies, Inc., agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds, a déclaré auprès de l'Autorité des marchés financiers avoir franchi à la hausse et à la baisse le seuil de 5% des droits de vote de Société Générale. Dans sa dernière déclaration, la société The Capital Group Companies, Inc. a déclaré avoir franchi à la baisse, le 25 juillet 2018, le seuil de 5% du capital de Société Générale et détenir 39 868 503 actions Société Générale représentant autant de droits de vote, soit 4,93% du capital et 4,53% des droits de vote de Société Générale.

- (6) Société Générale a déclaré auprès de l'Autorité des marchés financiers avoir franchi à la hausse, le 15 mai 2018, le seuil de 5% de son capital et détenir 47 420 538 actions Société Générale, soit 5,87% de son capital, répartis comme suit : (i) détention effective de 12 670 921 actions (soit 1,57% du capital) et (ii) détention par assimilation de 34 749 617 actions (soit 4,30 % du capital).

5.2 Règlement intérieur du Conseil d'administration

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION*

(Mis à jour le 1^{er} août 2018)

Préambule :

Le Conseil d'administration représente collectivement l'ensemble des actionnaires et agit dans l'intérêt social. Chaque administrateur, quel que soit son mode de désignation, doit agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de la Société.

Société Générale applique le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP et du MEDEF. Établissement de crédit, Société Générale est soumise aux dispositions du Code de commerce, du Code monétaire et financier et, plus généralement, aux textes réglementaires applicables au secteur bancaire.

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'administration et de préciser les droits et obligations de ses membres.

Le Conseil d'administration veille à ce que Société Générale dispose d'un dispositif de gouvernance solide comprenant notamment une organisation claire assurant un partage des responsabilités bien défini, transparent et cohérent, des procédures efficaces de détection, de gestion, de suivi et de déclaration des risques auxquels la Société est ou pourrait être exposée, d'un dispositif adéquat de contrôle interne, des procédures administratives et comptables saines et des politiques et pratiques de rémunération permettant et favorisant une gestion saine et efficace des risques.

Article 1 : Attributions du Conseil d'administration

1.1 - Le Conseil d'administration délibère sur toute question relevant de ses attributions légales ou réglementaires et consacre un temps suffisant à l'accomplissement de ses missions.

1.2 - Le Conseil d'administration est, sans que l'énumération soit exhaustive, compétent dans les domaines suivants :

a) Orientations et opérations stratégiques

Le Conseil d'administration :

- approuve les orientations stratégiques du Groupe, veille à leur mise en œuvre et les revoit au moins une fois par an ; ces orientations intègrent les valeurs et le code de conduite du Groupe ainsi que les grands axes de la politique suivie en matière de responsabilité sociale et environnementale, de ressources humaines, de systèmes d'information et d'organisation ;
- approuve les projets d'opérations stratégiques, notamment d'acquisition ou de cession, susceptible d'affecter significativement le résultat du Groupe, la structure de son bilan ou son profil de risques.

Cette procédure d'approbation préalable concerne les opérations :

- de croissance organique d'un montant unitaire supérieur à 250 M EUR et non déjà approuvées dans le cadre du budget annuel ou du plan stratégique ;
- de croissance externe d'un montant unitaire supérieur à 3% des fonds propres comptables consolidés du Groupe ou supérieur à 1,50% des fonds propres comptables consolidés du Groupe si ces opérations n'entrent pas dans les priorités de développement approuvées dans le plan stratégique ;
- de cession d'un montant unitaire supérieur à 1,50% des fonds propres comptables consolidés du Groupe ;
- de partenariat comportant une soule d'un montant supérieur à 1,50% des fonds propres comptables consolidés du Groupe ;
- dégradant substantiellement le profil des risques du Groupe.

* Ce document ne fait pas partie des statuts de Société Générale.

Le Président apprécie au cas par cas l'opportunité d'une saisine du Conseil d'administration pour délibérer d'une opération n'entrant pas dans les cas susmentionnés.

Lors de chaque Conseil d'administration, il est fait un point sur les opérations conclues depuis la précédente réunion ainsi que sur les principaux projets en cours et susceptibles d'être conclus avant le prochain Conseil d'administration.

b) Etats financiers et communication

Le Conseil d'administration :

- veille à l'exactitude et la sincérité des comptes sociaux et consolidés et à la qualité de l'information transmise aux actionnaires et au marché ;
- approuve le rapport de gestion ;
- contrôle le processus de publication et de communication, la qualité et la fiabilité des informations destinées à être publiées et communiquées.

c) Gestion des risques

Le Conseil d'administration :

- approuve la stratégie globale et l'appétence en matière de risques de toute nature et en contrôle la mise en place. A cette fin, il approuve et revoit régulièrement les stratégies et politiques régissant la prise, la gestion, le suivi et la réduction des risques auxquels la Société est ou pourrait être exposée, y compris les risques engendrés par l'environnement économique ; s'assure notamment de l'adéquation et de l'efficacité des dispositifs de gestion des risques, contrôle l'exposition au risque de ses activités et approuve les limites globales de risques ; s'assure de l'efficacité des mesures correctrices apportées en cas de défaillance.

d) Gouvernance

Le Conseil d'administration :

- nomme le Président, le Directeur général et, sur proposition de ce dernier, le ou les Directeurs généraux délégués ; il fixe les éventuelles limitations aux pouvoirs du Directeur général et du ou des Directeurs généraux délégués ;
- procède à l'examen du dispositif de gouvernance, évalue périodiquement son efficacité et s'assure que des mesures correctrices pour remédier aux éventuelles défaillances ont été prises ;
- s'assure notamment du respect de la réglementation bancaire en matière de contrôle interne ;
- détermine les orientations et contrôle la mise en œuvre par les Dirigeants effectifs¹ des dispositifs de surveillance afin de garantir une gestion efficace et prudente de l'établissement, notamment la prévention des conflits d'intérêts ;
- délibère préalablement sur les modifications des structures de direction du Groupe et est informé des principales modifications de son organisation ;
- délibère au moins une fois par an, de son fonctionnement et de celui de ses Comités, de la compétence, des aptitudes et de la disponibilité de ses membres (cf. articles 2 et 3) ainsi que des conclusions de l'évaluation périodique qui en est faite ;
- examine une fois par an le plan de succession des dirigeants mandataires sociaux ;
- le cas échéant, donne son accord préalable à la révocation du Directeur des risques, après avis du Comité des risques et du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise ;
- établit le Rapport sur le gouvernement d'entreprise présenté à l'assemblée des actionnaires.

¹ Personnes désignées auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE) et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en application de la réglementation bancaire. Pour Société Générale, il s'agit des Directeur général et Directeurs généraux délégués.

e) *Rémunération et politique salariale*

Le Conseil d'administration :

- répartit les jetons de présence conformément à l'article 15 du présent règlement ;
- arrête les principes de la politique de rémunération applicables dans le Groupe, notamment en ce qui concerne les catégories de personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du Groupe et s'assure que les dispositifs de contrôle interne permettent de vérifier que ces principes sont conformes à la réglementation et aux normes professionnelles et sont en adéquation avec les objectifs de maîtrise des risques ;
- fixe la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, notamment leur rémunération fixe et variable, y inclus les avantages en nature, les attributions d'actions de performance ou de tout instrument de rémunération, ainsi que les avantages postérieurs à l'emploi ;
- délibère une fois par an sur la politique de la Société en matière d'égalité professionnelle et salariale entre hommes et femmes.

f) *Plan préventif de rétablissement*

Le Conseil d'administration :

- arrête le plan préventif de rétablissement qui est communiqué à la Banque Centrale Européenne et délibère sur tout plan similaire demandé par des autorités de contrôle étrangères.

Article 2 : Compétences/Aptitudes des membres du Conseil d'administration

2.1 - Les membres du Conseil d'administration disposent à tout moment de l'honorabilité, des connaissances, des compétences et de l'expérience nécessaires à l'exercice de leurs fonctions et, collectivement, des connaissances, des compétences et de l'expérience nécessaires à la compréhension des activités de la Société, y compris les principaux risques auxquels elle est exposée.

2.2 - Chaque administrateur veille en permanence à améliorer sa connaissance de la Société et de son secteur d'activité.

Article 3 : Disponibilité des membres du Conseil d'administration

3.1 - Les membres du Conseil d'administration consacrent un temps suffisant à l'exercice de leurs fonctions.

Dans les conditions définies par la législation en vigueur, ils ne peuvent exercer, au sein de toute personne morale, qu'une fonction exécutive et deux fonctions non exécutives ou que quatre fonctions non exécutives. Pour l'application de cette règle, les fonctions exercées au sein d'un même groupe sont considérées comme une seule fonction. La Banque Centrale Européenne peut autoriser un membre du Conseil d'administration à exercer une fonction non exécutive supplémentaire.

3.2 - Tout administrateur ayant une fonction exécutive dans le Groupe doit recueillir l'avis du Conseil d'administration avant d'accepter un mandat social dans une société cotée ; l'administrateur doit respecter la procédure prévue à l'article 14 « Conflits d'intérêts ».

3.3 - L'administrateur informe le Président à bref délai de toute évolution du nombre de mandats exercés, y compris sa participation à un comité d'un Conseil, ainsi que de tout changement de responsabilité professionnelle.

Il s'engage à mettre son mandat à la disposition du Conseil d'administration en cas de changement significatif dans ses responsabilités professionnelles et mandats.

Il s'engage à démissionner de son mandat lorsqu'il ne s'estime plus en mesure de remplir sa fonction au sein du Conseil d'administration et des Comités dont il est membre.

3.4 – Les administrateurs, dans les conditions définies par les statuts, peuvent participer aux réunions du Conseil ou des Comités par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective.

3.5 - Le Document de référence rend compte de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration et des Comités.

3.6 - Les administrateurs assistent aux Assemblées générales des actionnaires.

Article 4 : Déontologie des membres du Conseil d'administration

4.1 - L'administrateur maintient en toutes circonstances son indépendance d'analyse, de jugement, de décision et d'action.

Il s'engage à ne pas rechercher ou accepter tout avantage susceptible de compromettre son indépendance.

4.2 - Chaque administrateur est tenu au respect des dispositions de la réglementation sur les abus de marché (règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 et ses règlements délégué et d'exécution le complétant et définissant les normes techniques ; Code monétaire et financier ; Règlement général, position-recommandation et instruction de l'Autorité des Marchés Financiers) notamment celles relatives à la communication et à l'exploitation des informations privilégiées portant sur les actions Société Générale, les titres de créance et instruments dérivés ou d'autres instruments financiers liés à l'action Société Générale (ci-après, Instruments financiers). Il est également tenu au respect de ces mêmes règles pour les Instruments financiers de ses filiales ou de participations cotées ou de sociétés sur lesquelles il disposerait d'informations privilégiées reçues du fait de sa participation au Conseil d'administration de Société Générale.

4.3 - Les administrateurs s'abstiennent d'intervenir sur le marché des Instruments financiers Société Générale pendant les 30 jours calendaires qui précèdent la publication des résultats trimestriels, semestriels et annuels de Société Générale ainsi que le jour de ladite publication.

Ils s'abstiennent d'effectuer des opérations spéculatives ou à effet de levier sur les Instruments financiers Société Générale ou ceux d'une société cotée contrôlée directement ou indirectement par Société Générale au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Ils portent à la connaissance du Secrétaire du Conseil d'administration toute difficulté d'application qu'ils pourraient rencontrer.

4.4 - Conformément à la réglementation en vigueur, les administrateurs et les personnes qui leur sont étroitement liées doivent déclarer à l'Autorité des Marchés Financiers les transactions effectuées sur les Instruments financiers Société Générale.

Une copie de cette déclaration doit également être adressée au Secrétaire du Conseil d'administration.

4.5 - Les administrateurs doivent mettre au nominatif les actions Société Générale qu'ils détiennent au titre de l'obligation prévue à l'article 16 du présent règlement.

Article 5 : Le Président du Conseil d'administration

5.1 - Le Président convoque et préside les réunions du Conseil d'administration. Il en fixe le calendrier et l'ordre du jour. Il en organise et dirige les travaux et en rend compte à l'Assemblée générale. Il préside les Assemblées générales des actionnaires.

5.2 - Le Président veille au bon fonctionnement des organes de la Société et à la mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance, notamment en ce qui concerne les Comités créés au sein du Conseil d'administration auxquels il peut assister sans voix délibérative. Il peut soumettre pour avis des questions à l'examen de ces Comités.

5.3 - Il reçoit toute information utile à ses missions. Il est tenu régulièrement informé par le Directeur général et, le cas échéant, les Directeurs généraux délégués, des événements significatifs relatifs à la vie du Groupe. Il peut demander communication de tout document ou information propre à éclairer le Conseil d'administration. Il peut, à cette même fin, entendre les Commissaires aux comptes et, après en avoir informé le Directeur général, tout cadre de Direction du Groupe.

5.4 - Il s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille à leur bonne information.

5.5 - Il s'exprime seul au nom du Conseil d'administration, sauf circonstances exceptionnelles ou mandat particulier donné à un autre administrateur.

5.6 - Il consacre ses meilleurs efforts à promouvoir en toute circonstance les valeurs et l'image de la Société. En concertation avec la Direction générale, il peut représenter le Groupe dans ses relations de haut niveau, notamment les grands clients, les régulateurs, les grands actionnaires et les pouvoirs publics, tant au niveau national qu'international.

5.7 - Il dispose des moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

5.8 - Le Président n'exerce aucune responsabilité exécutive, celle-ci étant assurée par la Direction générale qui propose et applique la stratégie de l'entreprise, dans les limites définies par la loi et dans le respect des règles de gouvernance de l'entreprise et des orientations fixées par le Conseil d'administration.

Article 6 : Réunions du Conseil d'administration

6.1 - Le Conseil d'administration tient au moins huit réunions par an.

6.2 - Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective. A cette fin, les moyens retenus transmettent au moins la voix des participants et satisfont à des caractéristiques techniques permettant la retransmission continue et simultanée des délibérations.

Cette disposition n'est pas applicable lorsque le Conseil d'administration est réuni pour procéder aux opérations d'établissement et d'arrêté des comptes sociaux et consolidés annuels et du Rapport de gestion.

6.3 - Les convocations, qui peuvent être transmises par le Secrétaire du Conseil d'administration, sont faites par lettre, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen, y compris verbalement.

6.4 - Sur décision du Président, les Directeurs généraux délégués ou d'autres cadres de Direction du Groupe ou, le cas échéant, des personnes extérieures dont la présence est utile aux délibérations peuvent assister à tout ou partie des séances du Conseil d'administration.

Article 7 : Information du Conseil d'administration

7.1 - Chaque administrateur reçoit du Président ou du Directeur général tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission ; il est doté d'un équipement informatique lui permettant d'y accéder aisément.

7.2 - Le Conseil d'administration est informé par les dirigeants effectifs de l'ensemble des risques significatifs, des politiques de gestion des risques et des modifications apportées à celles-ci.

7.3 - Si nécessaire, en cas d'évolution des risques affectant ou susceptible d'affecter la Société, le Directeur des risques peut en rendre directement compte au Conseil d'administration.

7.4 - Les réunions du Conseil d'administration et des Comités sont précédées de la mise en ligne ou la mise à disposition en temps utile d'un dossier sur les points de l'ordre du jour qui nécessitent une analyse particulière et une réflexion préalable, chaque fois que le respect de la confidentialité l'autorise.

Les administrateurs reçoivent en outre, entre les réunions, toutes informations utiles, y compris critiques, sur les événements ou opérations significatifs pour la Société. Ils reçoivent notamment les communiqués de presse diffusés par la Société.

Article 8 : Formation des administrateurs

8.1 - La Société consacre les ressources humaines et financières nécessaires à la formation des administrateurs et, en particulier, des administrateurs représentant les salariés.

8.2 - Des formations aux spécificités de l'activité bancaire sont organisées chaque année.

Chaque administrateur peut bénéficier, à sa nomination ou tout au long de son mandat, des formations qui lui paraissent nécessaires à l'exercice du mandat.

8.3 - Ces formations sont organisées par la Société et sont à la charge de celle-ci.

Article 9 : Les Comités du Conseil d'administration

9.1 - Les délibérations du Conseil d'administration sont préparées, dans certains domaines, par des Comités spécialisés composés d'administrateurs nommés par le Conseil d'administration, qui instruisent les affaires entrant dans leurs attributions et soumettent au Conseil d'administration leurs avis et propositions.

9.2 - Ces Comités sont composés de membres du Conseil d'administration qui n'exercent pas de fonctions de direction au sein de la Société et qui disposent de connaissances adaptées à l'exercice des missions du Comité auquel ils participent.

Ces Comités peuvent décider, en tant que de besoin, d'associer d'autres administrateurs sans voix délibérative à leurs réunions.

9.3 - Ils disposent des moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions et agissent sous la responsabilité du Conseil d'administration.

9.4 - Ils peuvent, dans l'exercice de leurs attributions respectives, solliciter la communication de toute information pertinente, entendre le Directeur général, les Directeurs généraux délégués ainsi que les cadres de Direction du Groupe et, après en avoir informé le Président, demander la réalisation d'études techniques externes, aux frais de la Société. Ils rendent compte des informations obtenues et des avis recueillis.

9.5 - Les Comités permanents sont au nombre de quatre :

- le Comité d'audit et de contrôle interne ;
- le Comité des risques ;
- le Comité des rémunérations ;
- le Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise.

9.6 - Sur décision des Présidents des Comités concernés, des réunions communes entre les Comités peuvent être organisées sur des thèmes d'intérêt commun. Ces réunions sont co-présidées par les Présidents des Comités.

9.7 - Le Conseil d'administration peut créer un ou plusieurs Comités "ad hoc".

9.8 - Le Comité des risques, le Comité des rémunérations et le Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise peuvent exercer leurs missions pour des sociétés du Groupe sur une base consolidée ou sous-consolidée.

9.9 - La Présidence de chaque Comité est assurée par un Président nommé par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise.

Le Secrétariat de chaque Comité est assuré par une personne désignée par le Secrétaire du Conseil.

9.10 - Le Président de chaque Comité rend compte au Conseil d'administration des travaux du Comité. Un compte-rendu écrit des travaux des Comités est régulièrement diffusé au Conseil d'administration.

Chaque Comité présente au Conseil d'administration son programme de travail annuel.

9.11 - Chaque Comité donne un avis au Conseil d'administration sur la partie du Document de référence traitant des questions relevant de son champ d'activité et fait un rapport annuel d'activité, soumis à l'approbation du Conseil d'administration, destiné à être inséré dans le Document de référence.

Article 10 : Le Comité d'audit et de contrôle interne

10.1 - Le Comité d'audit et de contrôle interne a pour mission d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières ainsi que le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

10.2 - Il est notamment chargé :

- a) d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, notamment d'examiner la qualité et la fiabilité des dispositifs en place, de faire toute proposition en vue de leur amélioration et de s'assurer que les actions correctrices ont été mises en place en cas de dysfonctionnement dans le processus ; le cas échéant, il formule des recommandations pour en garantir l'intégrité ;

- b) d'analyser les projets de comptes qui doivent être soumis au Conseil d'administration, en vue notamment de vérifier la clarté des informations fournies et de porter une appréciation sur la pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés ;
- c) de conduire la procédure de sélection des Commissaires aux comptes et d'émettre une recommandation au Conseil d'administration, élaborée conformément aux dispositions de l'article 16 du règlement (UE) n° 537/2014 du 16 avril 2014, sur leur désignation ou leur renouvellement, ainsi que sur leur rémunération ;
- d) de s'assurer de l'indépendance des Commissaires aux comptes conformément à la réglementation en vigueur ;
- e) d'approuver, en application de l'article L. 823-19 du Code de commerce et de la politique arrêtée par le Conseil d'administration, la fourniture des services autres que la certification des comptes visés à l'article L. 822-11-2 dudit Code après avoir analysé les risques pesant sur l'indépendance du Commissaire aux comptes et les mesures de sauvegarde appliquées par celui-ci ;
- f) d'examiner le programme de travail des Commissaires aux comptes, et plus généralement d'assurer le suivi du contrôle des comptes par les Commissaires aux comptes conformément à la réglementation en vigueur ;
- g) d'assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de gestion des risques et de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. A cette fin, le Comité, notamment :
 - examine le tableau de bord trimestriel du contrôle permanent du Groupe ;
 - procède à des revues du contrôle interne et du contrôle de la maîtrise des risques des pôles, des directions et des principales filiales ;
 - examine le programme de contrôle périodique du Groupe et donne son avis sur l'organisation et le fonctionnement des services de contrôle interne ;
 - examine les lettres de suite adressées par les superviseurs bancaires ou de marché et émet un avis sur les projets de réponse à ces lettres ;
- h) d'examiner les rapports établis pour se conformer à la réglementation en matière de contrôle interne.

10.3 - Il rend compte régulièrement au Conseil d'administration de l'exercice de ses missions, notamment des résultats de la mission de certification des comptes, de la manière dont cette mission a contribué à l'intégrité de l'information financière et du rôle qu'il a joué dans ce processus. Il l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

10.4 - Les Commissaires aux comptes sont invités aux réunions du Comité d'audit et de contrôle interne, sauf décision contraire du Comité. Ils peuvent également être consultés en dehors des réunions.

10.5 - Le Comité d'audit et de contrôle interne ou son Président entendent également les Directeurs en charge des fonctions de contrôle interne (risque, conformité, audit interne) ainsi que le Directeur financier et, en tant que de besoin, les cadres responsables de l'établissement des comptes, du contrôle interne, du contrôle des risques, du contrôle de conformité et du contrôle périodique.

10.6 - Le Comité d'audit et de contrôle interne est composé de trois administrateurs au moins nommés par le Conseil d'administration, qui présentent des compétences appropriées en matière financière, comptable, ou de contrôle légal des comptes. Deux-tiers au moins des membres du Comité sont indépendants au sens du Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise.

Article 11 : Le Comité des risques

11.1 - Le Comité des risques conseille le Conseil d'administration sur la stratégie globale et l'appétence en matière de risques de toute nature, tant actuels que futurs, et l'assiste lorsque celui-ci contrôle la mise en œuvre de cette stratégie.

11.2 - Il est notamment chargé :

- a) de préparer les débats du Conseil d'administration sur les documents relatifs à l'appétence pour le risque ;
- b) d'examiner les procédures de contrôle des risques et est consulté pour la fixation des limites globales de risques ;
- c) de procéder à un examen régulier des stratégies, politiques, procédures et systèmes permettant de détecter, gérer et suivre le risque de liquidité et de communiquer ses conclusions au Conseil d'administration ;

- d) d'émettre une opinion sur la politique de provisionnement globale du Groupe ainsi que sur les provisions spécifiques de montants significatifs ;
- e) d'examiner les rapports établis pour se conformer à la réglementation bancaire sur les risques ;
- f) d'examiner la politique de maîtrise des risques et de suivi des engagements hors bilan, au vu notamment de notes préparées à cet effet par la Direction financière, la Direction des Risques et les Commissaires aux comptes ;
- g) d'examiner, dans le cadre de sa mission, si les prix des produits et services mentionnés aux livres II et III du Code monétaire et financier proposés aux clients sont compatibles avec la stratégie en matière de risques de la Société. Lorsque ces prix ne reflètent pas correctement les risques, il en informe le Conseil d'administration et donne son avis sur le plan d'action pour y remédier ;
- h) sans préjudice des missions du Comité des rémunérations, d'examiner si les incitations prévues par la politique et les pratiques de rémunération sont compatibles avec la situation de la Société au regard des risques auxquels elle est exposée, de son capital, de sa liquidité ainsi que de la probabilité et de l'échelonnement dans le temps des bénéfices attendus ;
- i) d'examiner les risques afférents à la mise en œuvre par le Groupe des orientations en matière de responsabilité sociale et environnementale et les indicateurs relatifs à la Conduite dans le cadre du programme « Culture et Conduite » ;
- j) de revoir la gestion du risque d'entreprise (*enterprise risk management*) lié aux opérations de la Société aux Etats-Unis. Lorsqu'il agit en tant que *US Risk Committee*, le Comité des risques est composé de ses membres et de ceux du Comité d'audit et de contrôle interne. Toutefois, sur décision du Conseil d'administration, les membres du Comité d'audit et de contrôle interne, autre que son Président, peuvent être dispensés d'y participer s'ils ne sont pas membres du Comité des risques.²

11.3 - Il dispose de toute information sur la situation de la Société en matière de risques. Il peut recourir aux services du Directeur des risques ou à des experts extérieurs.

11.4 - Les Commissaires aux comptes sont invités aux réunions du Comité des risques, sauf décision contraire du Comité. Ils peuvent également être consultés en dehors des réunions.

Le Comité des risques ou son Président entendent les Directeurs en charge des fonctions de contrôle interne (risque, conformité, audit interne) ainsi que le Directeur financier et, en tant que de besoin, les cadres responsables de l'établissement des comptes, du contrôle interne, du contrôle des risques, du contrôle de conformité et du contrôle périodique.

11.5 - Le Comité des risques est composé de trois administrateurs au moins nommés par le Conseil d'administration qui disposent de connaissances, de compétences et d'une expertise en matière de risques. Deux-tiers au moins des membres du Comité sont indépendants au sens du Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise.

Article 12 : Le Comité des rémunérations

12.1 - Le Comité des rémunérations prépare les décisions que le Conseil d'administration arrête concernant les rémunérations, notamment celles relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux ainsi que celles qui ont une incidence sur le risque et la gestion des risques dans la Société.

² Conformément aux exigences des règles de la Réserve fédérale américaine relatives aux normes prudentielles renforcées ("*U.S. Federal Reserve's Enhanced Prudential Standards Rules*"), le Comité des risques tiendra des réunions trimestrielles pour examiner les opérations de la Société aux Etats-Unis. Les obligations du Comité des risques à cet égard comprennent la revue de la gestion du risque d'entreprise ("*enterprise risk management*") liée aux opérations de la Société aux Etats-Unis. A ce titre, le Comité des risques doit :

- a) recevoir des rapports réguliers du Directeur des risques de la Société basé aux Etats-Unis ;
- b) examiner le système de gestion des risques des opérations combinées de la Société aux Etats-Unis ("*SG's combined U.S. operations*") ; et
- c) examiner le risque de liquidité de la Société aux Etats-Unis.

12.2 - Il procède à un examen annuel :

- a) des principes de la politique de rémunération de l'entreprise ;
- b) des rémunérations, indemnités et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux de l'entreprise ainsi que des dirigeants effectifs s'ils sont différents ;
- c) de la politique de rémunération des salariés régulés au sens de la réglementation bancaire.

12.3 - Il contrôle la rémunération du Directeur des risques et du Responsable de la conformité.

12.4 - Il reçoit toute information nécessaire à sa mission et notamment le rapport annuel transmis à la Banque Centrale Européenne.

12.5 - Il peut être assisté par les services de contrôle interne ou des experts extérieurs.

12.6 - Plus particulièrement, le Comité :

- a) propose au Conseil d'administration, dans le respect de la réglementation applicable aux établissements de crédit, des principes énumérés par le Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise et des normes professionnelles, les principes de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, et notamment les critères de détermination, la structure et le montant de cette rémunération y compris les indemnités et avantages en nature, de prévoyance ou de retraite et les rémunérations de toute nature perçues de l'ensemble des sociétés du Groupe ; il veille à leur application ;
- b) prépare l'évaluation annuelle de la performance des dirigeants mandataires sociaux ;
- c) propose au Conseil d'administration la politique d'attribution d'actions de performance ;
- d) prépare les décisions du Conseil d'administration relatives à l'épargne salariale.

12.7 - Il est composé de trois administrateurs au moins et comprend un administrateur élu par les salariés. Deux tiers au moins des membres du Comité sont indépendants au sens du Code AFEP-MEDEF³. Sa composition lui permet d'exercer un jugement compétent et indépendant sur les politiques et les pratiques de rémunération au regard de la gestion des risques, des fonds propres et des liquidités de la Société.

Article 13 : Le Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise

13.1 - Le Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise :

- a) est chargé de faire des propositions au Conseil d'administration pour la nomination des administrateurs et des membres des Comités ainsi que pour la succession des mandataires sociaux, notamment en cas de vacance imprévisible, après avoir diligenté les études utiles. A cet effet, il prépare les critères de sélection qui seront soumis au Conseil, propose au Conseil d'administration un objectif à atteindre en ce qui concerne la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'administration et élabore une politique ayant pour objet d'atteindre cet objectif⁴ ;
- b) examine périodiquement la structure, la taille, la composition et l'efficacité des travaux du Conseil d'administration et soumet au Conseil d'administration toutes recommandations utiles à la réalisation de l'évaluation annuelle du Conseil et de ses membres ;
- c) examine périodiquement les politiques du Conseil d'administration en matière de sélection et de nomination des Dirigeants effectifs, des Directeurs généraux délégués et des Responsables des fonctions risque, conformité, audit et finance ; il formule des recommandations en la matière ;
- d) est informé préalablement à la nomination des Responsables des fonctions risque, conformité, audit et finance. Il est également informé de la nomination des Responsables de Business Unit ou de Service Unit. Il a communication du plan de succession des mêmes dirigeants ;

³ Pour le calcul du taux d'indépendants au sein des comités, le Code AFEP-MEDEF ne prend pas en compte les salariés.

⁴ L'objectif et la politique des établissements de crédit, ainsi que les modalités de mise en œuvre, sont rendus publics conformément au c) du paragraphe 2 de l'article 435 du règlement (UE) n° 575/2013 du 26 juin 2013.

- e) prépare l'examen par le Conseil d'administration des questions relatives au gouvernement d'entreprise ainsi que les travaux du Conseil d'administration sur les sujets relatifs à la Culture d'entreprise. Il propose au Conseil d'administration la présentation du Conseil d'administration dans le Document de référence et notamment la liste des administrateurs indépendants.

13.2 - Il est composé de trois administrateurs au moins. Deux tiers au moins des membres du Comité sont indépendants au sens du Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise. Le Directeur général est associé, en tant que de besoin, aux travaux du Comité.

Article 14 : Conflits d'intérêts

14.1 - L'administrateur informe le Secrétaire du Conseil d'administration de tout conflit d'intérêts, y compris potentiel, dans lequel il pourrait directement ou indirectement être impliqué. Il s'abstient de participer aux débats et à la prise de décision sur les sujets concernés.

14.2 - Le Président est en charge de gérer les situations de conflits d'intérêts des membres du Conseil d'administration. En tant que de besoin, il en saisit le Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise. S'agissant des conflits qui le concerneraient personnellement, il saisit le Président du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise.

Si nécessaire, le Président peut inviter un administrateur en situation de conflits d'intérêts à ne pas assister à la délibération.

14.3 - L'administrateur informe le Président et le Président du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise de son intention d'accepter un nouveau mandat, y compris sa participation à un comité, dans une société cotée n'appartenant pas à un groupe dont il est dirigeant, afin de permettre au Conseil d'administration, sur proposition du Comité, de décider, le cas échéant, qu'une telle nomination serait incompatible avec le mandat d'administrateur de Société Générale.

14.4 - L'administrateur informe le Président du Conseil d'administration de toute condamnation pour fraude, de toute incrimination et/ou sanction publique, et de toute interdiction de gérer ou d'administrer qui aurait été prononcée à son encontre, ainsi que de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle il aurait été associé.

14.5 - Chaque administrateur établit une déclaration sur l'honneur relative à l'existence ou non des situations visées aux 14.1 et 14.3 : (i) au moment de son entrée en fonction, (ii) chaque année en réponse à une demande faite par le Secrétaire du Conseil d'administration à l'occasion de la préparation du Document de référence, (iii) à tout moment si le Secrétaire du Conseil d'administration le lui demande, et (iv) dans les 10 jours ouvrés suivant la survenance de tout événement rendant en toute ou partie inexacte la précédente déclaration établie par celui-ci.

Article 15 : Jetons de présence

15.1 - Le montant global des jetons de présence est fixé par l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration peut décider de l'utiliser partiellement. Il peut décider d'allouer une enveloppe pour des missions particulières ou des surcroûts temporaires d'activité pour certains membres du Conseil d'administration ou des Comités.

15.2 - Le Président et le Directeur général, lorsqu'il est également administrateur, ne perçoivent pas de jetons de présence.

15.3 - A compter du 1^{er} mai 2018, le montant des jetons attribués est diminué d'une somme égale à 200 000 euros à répartir entre les membres du Comité des risques et les membres du Comité d'audit et de contrôle interne réunis sous la forme du Comité des risques pour les activités américaines. Ce montant est réparti à parts égales sous réserve du Président du Comité des risques qui a deux parts.

Le solde est ensuite diminué d'un forfait de 130 000 euros répartis entre le Président du Comité d'audit et de contrôle interne et le Président du Comité des risques.

15.4 - Le solde est divisé en 50% fixe, 50% variable. Le nombre de parts fixes par administrateur est de 6. Des parts fixes supplémentaires sont attribuées :

- Président du Comité d'audit et de contrôle interne ou du Comité des risques : 4 parts ;
- Président du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise ou des rémunérations : 3 parts ;
- Membre du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise ou des rémunérations : 0,5 part ;
- Membre du Comité d'audit et de contrôle interne ou du Comité des risques : 1 part.

Les parts fixes supplémentaires peuvent être réduites au prorata de l'assiduité réelle dès lors que l'assiduité sur l'année est inférieure à 80%.

15.5 - La partie variable des jetons est répartie en fin d'année, en proportion du nombre de séances ou de réunions de travail du Conseil d'administration et de chacun des Comités auxquelles chaque administrateur aura participé.

Article 16 : Actions possédées à titre personnel

16.1 - Chaque administrateur nommé par l'Assemblée générale (qu'il soit en nom ou représentant permanent d'une personne morale) doit détenir l'équivalent d'au moins 1 000 actions. Chaque administrateur dispose d'un délai de 6 mois pour détenir les 600 actions prévues par les statuts et d'un délai complémentaire de 6 mois pour porter sa détention à 1 000 actions.

16.2 - Chaque administrateur s'interdit de recourir à des opérations de couverture de cours sur ces actions.

Article 17 : Remboursement de frais

17.1 - Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et de mission des administrateurs, afférents aux réunions du Conseil d'administration, des Comités du Conseil d'administration, de l'Assemblée générale des actionnaires ou de toute autre réunion en relation avec les travaux du Conseil d'administration ou des Comités sont pris en charge ou font l'objet d'un remboursement par Société Générale, sur présentation des justificatifs.

Au moins une fois par an, le Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise en prend connaissance et, en tant que de besoin, formule des propositions ou recommandations.

17.2 - Pour le Président, la Société prend en outre en charge les frais nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions.

17.3 - Le Secrétaire du Conseil d'administration reçoit et contrôle les pièces justificatives afférentes et veille à la prise en charge ou au remboursement des sommes dues.

Article 18 : Secret

18.1 - Chaque administrateur est tenu par un strict secret professionnel pour les informations confidentielles qu'il reçoit, les débats auxquels il participe, les décisions prises tant que celles-ci ne sont pas rendues publiques ainsi que pour le sens des opinions exprimées par chacun.

18.2 - Il s'astreint à un devoir de vigilance et d'alerte.

5.3 Liste des informations réglementées publiées au cours des 6 derniers mois

COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS AU TITRE DE L'INFORMATION PERMANENTE

- 14.03.2018 - Evolution au sein de la Direction générale du Groupe
- 19.03.2018 - Actualisation de l'information relative aux litiges
- 20.04.2018 - Rapport Société Générale sur les politiques et pratiques de rémunération 2017
- 03.05.2018 - Renouvellement de l'équipe de direction du Groupe et nominations
- 23.05.2018 - Assemblée générale annuelle et Conseil d'administration du 23 mai 2018
- 04.06.2018 - Actualisation de l'information relative aux litiges
- 04.06.2018 - Société Générale conclut des accords avec le DOJ, la CFTC et le PNF mettant fin à leurs enquêtes en cours dans les dossiers IBOR et Libyen
- 04.06.2018 - Position de Société Générale suite à la publication d'un article dans le Financial Times

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET ACTUALISATIONS – RAPPORT FINANCIER ANNUEL

- 08.03.2018 - Document de référence 2018
- 08.03.2018 - Mise à disposition du Document de référence 2018
- 08.03.2018 - Mise à disposition du rapport financier annuel
- 07.05.2018 - Première actualisation du Document de référence 2018 déposée le 7 mai 2018
- 07.05.2018 - Mise à disposition de la première actualisation du Document de référence 2018 déposée le 7 mai 2018

INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

- 04/05/2018 - Résultats du 1er trimestre 2018
- 08.02.2018 - Résultats de l'année 2017 et du 4ème trimestre

DÉCLARATIONS MENSUELLES DU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS

- 7 formulaires de déclaration

DESCRIPTIFS DES PROGRAMMES DE RACHAT D' ACTIONS ET BILANS DU CONTRAT DE LIQUIDITÉ

- 17.05.2018 - Descriptif du programme de rachat d'actions
- 03.07.2018 - Bilan semestriel du contrat de liquidité

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

- 08/03/2018 – Mise à disposition du rapport sur le gouvernement d'entreprise

COMMUNIQUÉS DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES INFORMATIONS RELATIVES AUX ASSEMBLÉES D' ACTIONNAIRES

- 19/04/2018 – Mise a disposition ou consultation des informations relatives a l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 23 mai 2018

6 - Chapitre 8 : Responsable de l'actualisation du Document de référence

6.1 Responsable de l'actualisation du Document de référence

M. Frédéric OUDÉA, Directeur général de Société Générale

6.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du Document de référence 2018 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité constitué par les sections de la présente actualisation listées dans la table de concordance à la section 7.2 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de référence 2018 et de son actualisation A-02.

Paris, le 3 août 2018

M. Frédéric OUDÉA
Directeur général de Société Générale

6.3 Responsables du contrôle des comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Nom : Société Ernst & Young et Autres
représentée par M. Micha Missakian

Adresse : 1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1

Date de nomination : 22 mai 2012

Date de renouvellement : 23 mai 2018

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Nom : Société Deloitte & Associés
représentée par M. Jean-Marc Mickeler

Adresse : 6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

Date de 1^{ère} nomination : 18 avril 2003

Date du dernier renouvellement : 23 mai 2018

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les sociétés Ernst & Young et Autres et Deloitte & Associés sont enregistrées comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

7 - Chapitre 9 : Tables de concordance

7.1 Table de concordance de l'actualisation

Rubriques	Numéros de pages du Document de référence	1 ^{ère} actualisation	2 ^{ème} actualisation
1. PERSONNES RESPONSABLES	556	63	186
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	557	64	187
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES			
3.1. Informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur pour chaque exercice	Chiffres clés p. 9	3-22	
3.2. Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	NA		6-27
4. FACTEURS DE RISQUE	138-235	33-37	45-55
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR			
5.1. Histoire et évolution de la Société	8 ; 539		
5.2. Investissements	66-67		39-40
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	28-29		
6.1. Principales activités	9 ; 50-58	7-24	6-41
6.2. Principaux marchés	9-12 ; 14-26 ; 28-29 ; 406-409		
6.3. Événements exceptionnels	NA		
6.4. Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	NA		
6.5. Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	Sommaire	Sommaire	18-19
7. ORGANIGRAMME			
7.1. Description sommaire du Groupe	9 ; 28-29		28
7.2. Liste des filiales importantes	32-49 ; 414-442 ; 508-520		28 ; 81
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS			
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	67 ; 412		35
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	238-298	38-56	
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT			
9.1. Situation financière	59-65		9 ; 34-38
9.2. Résultat d'exploitation	30-49	3-22	6-27
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX			
10.1. Informations sur les capitaux de l'émetteur	302-307 ; 402-404		62-63 ; 173
10.2. Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	308		64
10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	62-65	23-24	36-38
10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	540		
10.5. Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	63-65 ; 67		
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	NA		
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	13		40-41
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	NA		
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE			
14.1. Conseil d'administration et Direction générale	72-98 ; 132	25-30	42-44
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	132		

Rubriques	Numéros de pages du Document de référence	1 ^{ère} actualisation	2 ^{ème} actualisation
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES			
15.1. Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	99-128	27-32	
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	391		
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION			
16.1. Date d'expiration du mandat actuel	77-83 ; 93-95		
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration	NA		
16.3. Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	86-88 ; 90		
16.4. Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de Gouvernement d'entreprise	73		
17. SALARIÉS			
17.1. Nombre de salariés	14 ; 242-249		
17.2. Participations et stock-options des mandataires sociaux	77-83 ; 93-95 ; 99-128	56	146-147
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	250	56	
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES			
18.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	535-536		173
18.2. Droits de vote différents des actionnaires susvisés	535-536 ; 540		173
18.3. Contrôle de l'émetteur	535-536 ; 538		
18.4. Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA		
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTES	133-135 ; 391 ; 508-520		
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR			
20.1. Informations financières historiques	123 ; 125 ; 147 ; 151-154 ; 166-167 ; 176 ; 179-183 ; 191-194 ; 198-202 ; 204-206 ; 217-218 ; 220-222 ; 301-447 ; 454-523 ; 561		
20.2. Informations financières proforma	NA		
20.3. États financiers	123 ; 125 ; 147 ; 151-154 ; 166-167 ; 176 ; 179-183 ; 191-194 ; 198-202 ; 204-206 ; 217-218 ; 220-222 ; 301-447 ; 454-523		
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	448-453 ; 524-529		
20.5. Date des dernières informations financières	302 ; 454		56
20.6. Informations financières intermédiaires	NA	3-22 ; 57-61	6-27 ; 56-170
20.7. Politique de distribution des dividendes	533-534		42
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	232 ; 444-447 ; 521-523	36-37	3-5 ; 55 ; 158-163
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	66		
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			
21.1. Capital social	130-131 ; 535-540	62	173
21.2. Acte constitutif et statuts	541-545		174-184
22. CONTRATS IMPORTANTS	67		40
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	NA		
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	540		
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	28-29 ; 414-442 ; 508-520		

7.2 Table de concordance du rapport financier semestriel

En application de l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et à l'article 222-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Rapport financier semestriel	N° de page
Etats financiers au 30 juin 2018	56-170
Rapport semestriel d'activité	3-41
Événements importants survenus pendant les 6 premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels	3-40
Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les 6 mois restant de l'exercice	40-41
Principales transactions intervenues entre parties liées	NA
Attestation du responsable	186
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière du 1 ^{er} semestre de l'exercice 2018	171-172